NA
747
M6A53
1978
RSV
v.21

ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE MONTRÉALAIS

QUARTIER SAINT-PAUL

21a

4230-50-42
Code

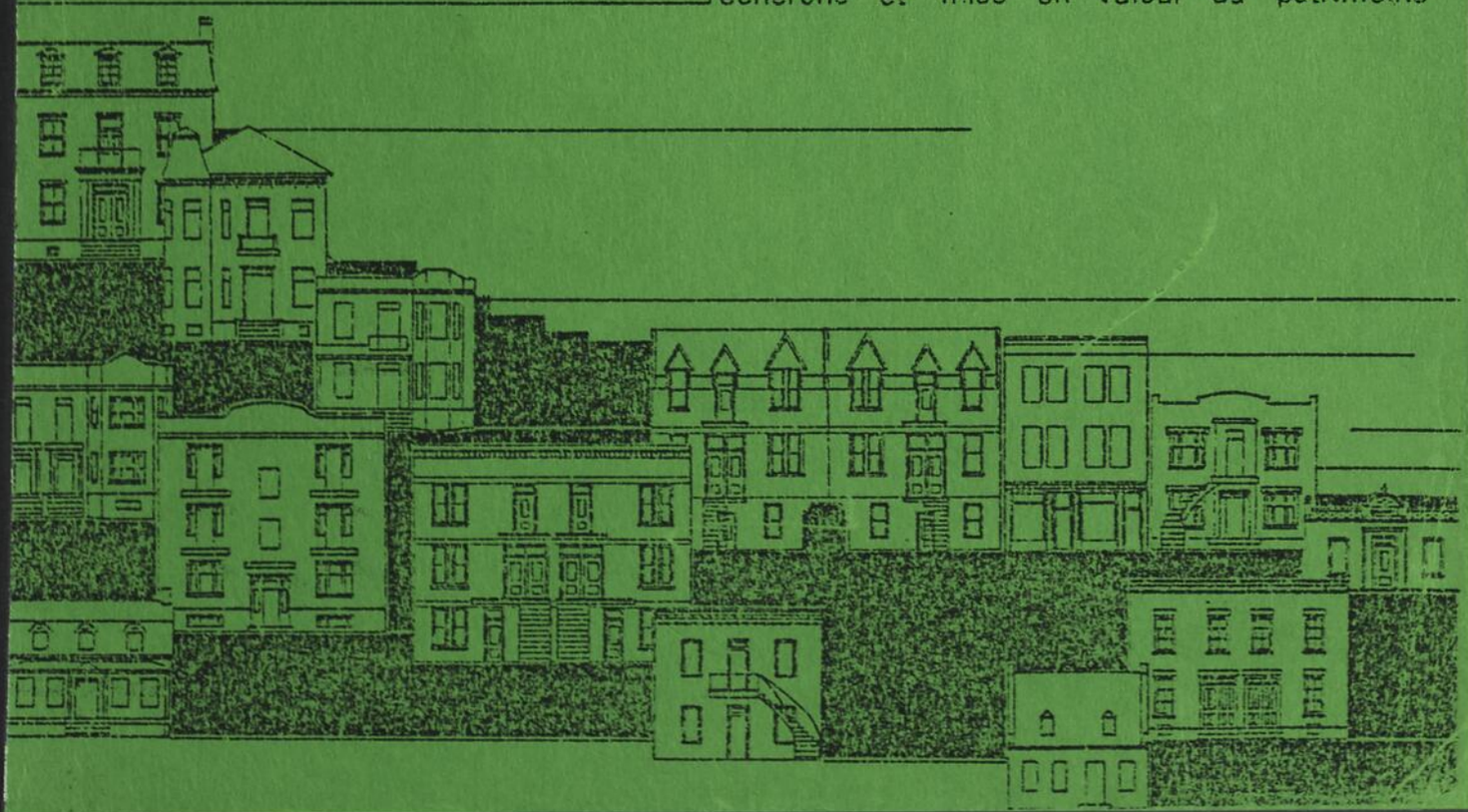
SUJET MONTREAL - ST-PAUL, QUARTIER - INV. ARCHIT. (21) - V.1

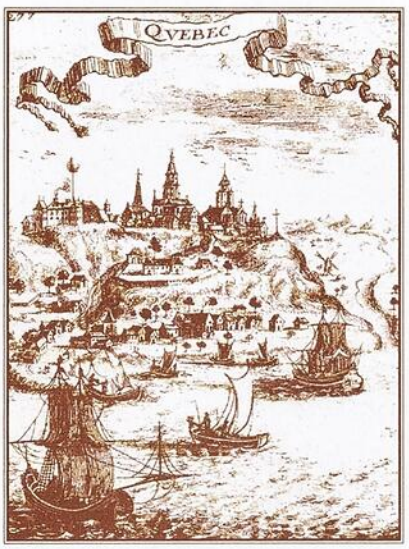
SECTEUR: RM

Unité: DIRECTION REGIONALE MONTREAL - DEPOT DE DOCUMENTS

ETHNOTECH INC.
5478 1ère avenue, charlesbourg, G1H-6T7

recherche et mise en valeur du patrimoine





Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE MONTRÉALAIS

QUARTIER SAINT-PAUL

21

VILLE DE MONTRÉAL

ET

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

MONTRÉAL

NOVEMBRE 1983

NA
747
M6A53
1978
V.21a
CAR

D9031461

Ce travail, déjà entrepris à l'intérieur du Service d'urbanisme de la ville de Montréal par Madeleine Forget et Jocelyne Martineau, sous la supervision de Bernard Desponts, a été complété par voie de services contractuels:

Réalisation:	ETHNOTECH Inc.
Supervision:	Yves LAFRAMBOISE
Recherche et rédaction:	Jocelyne MARTINEAU
Graphisme:	Jean-René CARON
Photographie aérienne:	Jean-René CARON
Dactylographie:	Martine HUOT

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES FIGURES
TABLE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET SYMBOLES
AVANT-PROPOS

INTRODUCTION..... 20

1. DÉVELOPPEMENT DU MILIEU URBAIN..... 22

2. DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'HABITAT..... 34
2.1 OCCUPATION DU SOL..... 35
2.2 TYPOLOGIE DU BÂTI..... 37
2.2.1 Unifamilial..... 38
2.2.2 Bifamilial..... 41
2.2.3 Multifamilial..... 44
2.2.4 Commerce intégré à l'habitation..... 46

3. FORMES DE TOIT, REVÊTEMENTS DE FAÇADE ET MODES D'ACCÈS..... 48
3.1 FORMES DE TOIT..... 49
3.1.1 A pignon..... 49
3.1.2 A pavillon..... 51
3.1.3 En mansarde..... 52
3.1.4 En fausse-mansarde..... 53
3.1.5 En terrasse..... 54
3.2 REVÊTEMENTS DE FAÇADE..... 55
3.2.1 Pierre..... 55
3.2.2 Brique..... 56
3.2.3 Autres matériaux..... 57
3.3 ANALYSE DES FORMES DE TOIT EN RAPPORT AVEC LES REVÊTEMENTS..... 58

3.4 MODES D'ACCÈS..... 58
3.4.1 Porte cochère et porte piétonne..... 58
3.4.2 Escaliers extérieurs..... 59

4. MODIFICATIONS SUBIES ET INDICE DE DÉTÉRIORATION..... 61
4.1 MODIFICATIONS SUBIES..... 62
4.2 INDICE DE DÉTÉRIORATION..... 65

5. PAYSAGE URBAIN ET ÉDIFICES PUBLICS..... 66
5.1 PAYSAGE URBAIN..... 67
5.1.1 Espace vert..... 67
5.1.2 Parc de stationnement..... 69
5.1.3 Terrain vacant..... 69
5.2 ÉDIFICES PUBLICS..... 70
5.2.1 Religieux..... 70
5.2.2 Institutionnel..... 73
5.2.3 Commercial..... 75
5.2.4 Industriel..... 75
5.2.5 De service public..... 77

6. SÉLECTION DE BÂTIMENTS À POTENTIEL PATRIMONIAL..... 79
6.1 REMARQUABLES PAR LEUR ANCIENNETÉ..... 81
6.2 REMARQUABLES PAR LEUR IMPLANTATION..... 82
6.3 REMARQUABLES PAR LEUR DÉCOR..... 83
6.4 ASSOCIÉS À UN STYLE ARCHITECTURAL..... 86
6.5 ENSEMBLES À PLUS FORT POTENTIEL PATRIMONIAL..... 90

CONCLUSION..... 93

RECOMMANDATIONS..... 97

BIBLIOGRAPHIE..... 100

TABLE DES FIGURES

1. Limites géographiques du quartier Saint-Paul
Dessin J.R. Caron.

2. Autoroute Décarie, rue de l'Eglise et Galt
Vue aérienne, J.R. Caron
S.U.V.M. - 53972.

3. Rues Cabot, Gladstone et Dunn
Vue aérienne, J.R. Caron
S.U.V.M. - 53995.

4. Rues Beaulieu, Monk et Briand
Vue aérienne, J.R. Caron
S.U.V.M. - 53987.

5. Eglise Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, boul. Monk
Vue aérienne, J.R. Caron
S.U.V.M. - 53978.

6. Carte de l'isle de Montréal en 1702
d'après Vachon de Belmont.
Dessiné par Gérard Gallienne
S.U.V.M. - 54367.

7. Carte de Montréal, Hopkins, 1879
S.U.V.M. - 53397.

8. Carte de Montréal en 1834 d'après A. Jobin
Dessiné par Claude Perrault
S.U.V.M. - 54375.

9. Annonce C.O. Clark
In: Terrill, Chronology of Montreal, page 232
S.U.V.M. - 54376.

10. Annonce Gawen Gilmore
In: Terrill, Chronology of Montreal, page 214
S.U.V.M. - 54377.

11. Carte de Montréal, F.M. Boxer, 1861
S.U.V.M. - 39250.

12. Etat du lotissement 1872, 1907 et 1913
Dessin J.R. Caron.

13. Evolution toponymique du quartier Saint-Paul de 1875 à 1921
Dessin J.R. Caron.

14. Etude polyphasée du bâti 1879, 1907 et 1913
Dessin J.R. Caron.

15. Ecole des garçons de la Côte Saint-Paul
In: Dauth, Gaspard, Le diocèse de Montréal en 1900, p.313
S.U.V.M. - 54379.

16. Pensionnat Notre-Dame-du-Rosaire
In: Dauth, Gaspard, Le diocèse de Montréal en 1900, p.313
S.U.V.M. - 54378.

17. Lignes de chemins de fer en 1907
Dessin J.R. Caron.

18. Divisions paroissiales
Dessin J.R. Caron.

19. Académie Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
In: No Souvenir des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Ville Emard en 1913
A.M.M. dossier 3035.46-30/a
S.U.V.M. - 54604.

20. Chapelle Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
In: 75e anniversaire de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
A.M.M. dossier R3686.2
S.U.V.M. - 54597.

21. Premier presbytère Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
In: No Souvenir des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Ville Emard en 1913
A.M.M. dossier 3035.46-30/A
S.U.V.M. - 54600.

22. Mount-Royal Spinning Company Limited
In: Fonds Massicotte, spicilège VII - 79b, The Standard, non daté
S.U.V.M. - 53322.

23. Rue de l'Eglise
In: Fonds Massicotte, spicilège VII - 78b, The Standard, non daté
S.U.V.M. - 53319.

24. Jardinet de Côte Saint-Paul
In: Fonds Massicotte, spicilège VII - 78c, The Standard, non daté
S.U.V.M. - 53320.

25. Rue non identifiée de Ville Emard
In: Fonds Massicotte, spicilège VII - 77c, The Standard, non daté
S.U.V.M. - 53317.

26. Boulevard Monk du sud au nord près de l'académie
In: No Souvenir des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Ville Emard en 1913
A.M.M. dossier 3035.46-30/A
S.U.V.M. - 54605.

27. Collège des frères de Sainte-Croix
In: No Souvenir des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Ville Emard en 1913
A.M.M. dossier 3035.46-30/A
S.U.V.M. - 54603.

28. Hôtel de ville de Ville Emard
In: No Souvenir des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Ville Emard en 1913
A.M.M. dossier 3035.46-30/A
S.U.V.M. - 54601.

29. Hôtel de ville de Ville Saint-Paul et Académie Saint-Paul
In: Fonds Massicotte, spicilège VII - 78a, The Standard, non daté
S.U.V.M. - 53318.

30. Eglise Saint-Paul
In: Album des églises, tome IV, page 155, 1934
S.U.V.M. - 51092.

31. Projet église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
In: 75e anniversaire de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
A.M.M. dossier R3686.2
S.U.V.M. - 54596.

32. Eglise Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
In: Album des églises, tome VI, page 128, 1934
S.U.V.M. - 51084.

33. Parc Edward VII
In: Fonds Massicotte, spicilège VII - 77b, The Standard, non daté
S.U.V.M. - 53316.

34. Crane Limited
In: Annual Review of Canada Trade & Commerce, Montreal Herald, 1922
S.U.V.M. - 54606.

35. Projet église Saint-Jean-de-Matha
In: Album des églises, tome VI, page 129, 1934
S.U.V.M. - 51085.

36. Eglise Holy Cross
In: Album des églises, tome VI, page 17, 1934
S.U.V.M. - 53333.

37. Eglise Saint-Jean-Damascène
In: Album des églises, tome VI, page 130, 1934
S.U.V.M. - 51086.

38. Parc Campbell ouest
Vue aérienne, J.R. Caron
S.U.V.M. - 54317.

39. Parc de la Verendrye
Vue aérienne, J.R. Caron
S.U.V.M. - 53991.

40. Autoroute Décarie
Vue aérienne, J.R. Caron
S.U.V.M. - 54323.

41. Parc Angrignon
Vue aérienne, J.R. Caron
S.U.V.M. - 53984.

42. Habitations du programme 20,000 logements
Vue aérienne, J.R. Caron
S.U.V.M. - 53975.

43. Tableau-synthèse des types d'habitation
Dessin J.R. Caron.

44. Habitation unifamiliale, 5720 Hamilton
S.U.V.M. - 53782.

45. Habitation unifamiliale, 1871 Galt
S.U.V.M. - 53610.

46. Habitation unifamiliale, 2190 Le Caron
S.U.V.M. - 53522.

47. Habitation unifamiliale, 5600 Angers
S.U.V.M. - 53566.

48. Habitation unifamiliale, 6035 Hurteau
S.U.V.M. - 53643.

49. Habitations unifamiliales, 1746 au 1758 Le Caron
S.U.V.M. - 53560.

50. Habitations bifamiliales, 1685 au 1693 de l'Eglise
S.U.V.M. - 53588.

51. Habitations bifamiliales, 5562 au 5582 Laurendeau
S.U.V.M. - 53559.

52. Habitations bifamiliales, 6539 au 6555 d'Aragon
S.U.V.M. - 53801.

53. Habitations bifamiliales, 1864 au 1870 Biencourt
S.U.V.M. - 53544.

54. Habitation bifamiliale, 1736-8 Leprohon
S.U.V.M. - 53549.

55. Habitations bifamiliales, 3013 au 3033 Jacques-Hertel
S.U.V.M. - 53647.

56. Habitations bifamiliales, 6635 au 6647 Dumas
S.U.V.M. - 53799.

57. Habitation bifamiliale, 5837 Hadley
S.U.V.M. - 53515.

58. Habitations multifamiliales, 1696-1706 Galt
S.U.V.M. - 53578.

59. Habitations multifamiliales, 5731 au 5785 Angers
S.U.V.M. - 54592.

60. Habitations multifamiliales, 2238 au 2260 de Villiers
S.U.V.M. - 53526.

61. Habitation multifamiliale, 5781-5 Hadley
S.U.V.M. - 53516.

62. Habitation multifamiliale, 1415-9 Galt
S.U.V.M. - 53571.

63. Habitations bi et multifamiliales, 1949 au 2003
Jolicoeur
S.U.V.M. - 53622.

64. Commerce intégré à l'habitation, 5621 Hadley
S.U.V.M. - 53520.

65. Commerce intégré à l'habitation, 6462 Briand
S.U.V.M. - 53809.

66. Commerce intégré à l'habitation, 5728-30 Hadley
S.U.V.M. - 53517.

67. Commerces intégrés à l'habitation, 1841-7 de l'Eglise
S.U.V.M. - 53600.

68. Habitation à toit à pignon, 1538 Gladstone
S.U.V.M. - 54052.

69. Habitation à toit à pignon, 4968-70 Dunn
S.U.V.M. - 54055.

70. Habitation à toit à pignon, 5401 Drake
S.U.V.M. - 53593.

71. Habitation à toit à croupe, 4982-4 Dunn.
S.U.V.M. - 54582.

72. Habitation à toit à pavillon tronqué, 2027-33 Cabot.
S.U.V.M. - 54585.

73. Habitation à toit à pavillon tronqué, 5626-8 Saint-Patrick.
S.U.V.M. - 53783.

74. Habitation à toit en mansarde, 1986 Cabot
S.U.V.M. - 54045.

75. Habitation à toit en mansarde à quatre versants,
2997-9 Jacques-Hertel
S.U.V.M. - 53648.

76. Habitation à toit en fausse-mansarde, 5081-3 Brock
S.U.V.M. - 54043.

77. Habitations à toit en fausse-mansarde, 4998 et 5002 Dunn
S.U.V.M. - 54056.

78. Habitations à revêtement en pierre, 1532-40 Galt
S.U.V.M. - 53575.

79. Habitations à revêtement en pierre, 5669-79 Brisset
S.U.V.M. - 53563.

80. Habitations à revêtement en planches, 2156 de Villiers
S.U.V.M. - 53530.

81. Habitations à revêtement en planches, 5753-61 Beaulieu
S.U.V.M. - 53784.

82. Habitation à revêtement de déclin d'aluminium,
2196 de Villiers
S.U.V.M. - 53528.

83. Habitation à revêtement de papier brique, 2254-6 Le Caron
S.U.V.M. - 53523.

84. Habitations avec porte cochère, 5937 au 5953 Hamilton
S.U.V.M. - 53636.

85. Habitation avec porte cochère, 1509 au 1523 Galt
S.U.V.M. - 53574.

86. Habitations avec escaliers extérieurs, 1647 au 1679 Le Caron
S.U.V.M. - 53562.

87. Habitations avec escaliers extérieurs droits, rue Angers
In: Fonds Massicotte, spicilège II - 132a, The Standard, non daté
S.U.V.M. - 53267.

88. Modification du décor, 5717-23 Eadie
S.U.V.M. - 53533.

89. Modification du revêtement et du décor, 6068-74 Beaulieu
S.U.V.M. - 53633.

90. Modification du décor, 6515-9 Hamilton
S.U.V.M. - 53804.

91. Modifications des ouvertures, 2034-6 Denonville
S.U.V.M. - 53536.

92. Modification du rez-de-chaussée, 2919-25 Jolicoeur
S.U.V.M. - 53642.

93. Modification du rez-de-chaussée, 6085-7 Monk
S.U.V.M. - 53632.

94. Modification de la forme du toit, 6710 Montmagny
S.U.V.M. - 53787.

95. Modification de la forme du toit, 1522 Gladstone
S.U.V.M. - 54051.

96. Bâtiments abandonnés, 5773 au 5787 Hamilton
S.U.V.M. - 53780.

97. Bâtiments abandonnés, 5589 au 5609 Hadley
S.U.V.M. - 53606.

98. Parc Ignace Bourget
Vue aérienne, J.R. Caron
S.U.V.M. - 53974.

99. Espace vert rue Saint-Patrick et Gilmore
Vue aérienne, J.R. Caron
S.U.V.M. - 53973.

100. Eglise, presbytère Saint-Paul et Académie Notre-Dame-du-Rosaire
Vue aérienne, J.R. Caron
S.U.V.M. - 54314.

101. Eglise et presbytère Holy Cross
Vue aérienne, J.R. Caron
S.U.V.M. - 53982.

102. Parc de stationnement aménagé, rue de Villiers et Hadley
S.U.V.M. - 53531.

103. Habitation nouvellement construite, 2164-6 de Villiers
S.U.V.M. - 53529.

104. Eglise Saint-Paul, 1690 de l'Eglise
S.U.V.M. - 53582.

105. Eglise Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 5949 boulevard Monk
S.U.V.M. - 53629.

106. Eglise Holy Cross, 1960 Jolicoeur
S.U.V.M. - 53811.

107. Eglise Saint-Jean-Damascène, 6115 rue Jogues
S.U.V.M. - 53645.

108. Presbytère Saint-Paul, 1690 de l'Eglise
S.U.V.M. - 53583.

109. Presbytère Holy Cross, 6201 Eadie
S.U.V.M. - 53812.

110. Presbytère Saint-Jean-Damascène, 6115 Jogues
S.U.V.M. - 53644.

111. Eglise Saint-Aiden, 6250 Hamilton
S.U.V.M. - 53803.

112. Church of Redeemer, 5611 rue Angers
S.U.V.M. - 53576.

113. Saint-Paul United Church, 5991 Hadley
S.U.V.M. - 53512.

114. Couvent Notre-Dame-du-Rosaire, 1734 de l'Eglise
S.U.V.M. - 53581.

115. Ecole Marie de l'Incarnation, 5446 Angers
S.U.V.M. - 53590.

116. Ancienne école protestante, 1621 Gladstone
S.U.V.M. - 54053.

117. Ecole Holy Cross, 1825 Jolicoeur
S.U.V.M. - 53621.

118. Ecole Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 5490 boulevard Monk
S.U.V.M. - 53628.

119. Ecole Saint-Jean-de-Matha, 6980 Dumas
S.U.V.M. - 54057.

120. Cinéma, 5801 Briand
S.U.V.M. - 53785.

121. Ancienne succursale banque Molson, 2100 de l'Eglise
S.U.V.M. - 53604.

122. Anciennement Clark Bell Factory, 5010 Saint-Patrick
S.U.V.M. - 54042.

123. Anciennement Sun Oil Company, 3550 Saint-Patrick
S.U.V.M. - 54036.

124. Anciennement Mount Royal Spinning Wool Co.,
5524 Saint-Patrick
Vue aérienne, J.R. Caron
S.U.V.M. - 53971.

125. Anciennement Crane Co., 3800 Saint-Patrick
S.U.V.M. - 54040.

126. Anciennement Congoleum Co., 3700 Saint-Patrick
S.U.V.M. - 54038.

127. Garage de la C.T.C.U.M., 1950 de l'Eglise
S.U.V.M. - 53602.

128. Ancien incinérateur, 3100 Saint-Patrick
S.U.V.M. - 54581.

129. Premier hôtel de ville de Côte Saint-Paul, 5067 Brock
S.U.V.M. - 54044.

130. Second hôtel de ville de Côte Saint-Paul, 1604 de l'Eglise
S.U.V.M. - 53589.

131. Bain Emard, 6071 Laurendeau
S.U.V.M. - 53545.

132. Bain Emard, 6071 Laurendeau
Vue aérienne, J.R. Caron
S.U.V.M. - 53979.

133. Chalet parc Campbell ouest, rue Maricourt
S.U.V.M. - 53616.

134. Habitation remarquable par son ancienneté, 4876 Dunn
S.U.V.M. - 54050.

135. Habitation remarquable par son ancienneté, 1454 Galt
S.U.V.M. - 54879

136. Habitation remarquable par son ancienneté, 2030 de l'Eglise
S.U.V.M. - 53603.

137. Habitation remarquable par son ancienneté, 5925 Jogues
S.U.V.M. - 53646.

138. Habitation remarquable par son décor, 1688 Galt
S.U.V.M. - 53577.

139. Habitation remarquable par son décor, 1720 Roberval
S.U.V.M. - 53599.

140. Habitation remarquable par son décor, 1715-7 de l'Eglise
S.U.V.M. - 53586.

141. Habitations remarquables par leur décor, 2212-20 Jacques-Hertel
S.U.V.M. - 53539.

142. Habitations remarquables par leur décor, 2155-2169 Jacques-Hertel
S.U.V.M. - 54589.

143. Commerce intégré à l'habitation remarquable par son décor, 2413 Jacques-Hertel
S.U.V.M. - 54880.

144. Ensemble no 2, 1823 au 1851 Le Caron
S.U.V.M. - 53611.

145. Ensemble no 3, 1870 au 1844 de Biencourt
S.U.V.M. - 53543.

146. Ensemble no 3, rue de Biencourt de la rue
Laurendeau vers le nord
S.U.V.M. - 54593.

147. Ensemble no 4, 1476 au 1492 Galt
S.U.V.M. - 54877.

148. Ensemble no 4, 1461 au 1415 Galt
S.U.V.M. - 54878.

TABLE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET SYMBOLES

1) Abréviations

c.:	circa
p.:	page
s.:	suivant
fig.:	figure
S.A.:	sans auteur

2) Sigles

APC	Archives publiques du Canada
AMM	Archives municipales de Montréal
BN	Bibliothèque nationale
BN Fauteux	Bibliothèque nationale, succursale Aegedius Fauteux
BMM	Bibliothèque municipale de Montréal
BMM Gagnon	Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon
BRH	Bulletin des recherches historiques
CUM	Communauté urbaine de Montréal
GRSM	Groupe de recherche sur la société montréalaise
IBC	Inventaire des biens culturels
MAC	Ministère des Affaires culturelles
SUVM	Service de l'urbanisme de la ville de Montréal

3) Symboles

( )	envoi en bas de page.

AVANT-PROPOS

Ce travail constitue une section de l'analyse du macro-inventaire de Montréal. Déjà amorcée en 1978 par le Bureau du Patrimoine du Ministère des Affaires culturelles, cette étude se poursuit maintenant dans le cadre d'un protocole d'entente entre la ville de Montréal et le Ministère.

De nos jours, la notion de patrimoine ne qualifie plus seulement des éléments ponctuels à haute teneur esthétique ou historique mais elle englobe la totalité du patrimoine immobilier érigé selon des technologies périmées, donc non reproductibles. L'élargissement de la notion du patrimoine amène à considérer plusieurs centaines de bâtiments dans chacun des quartiers municipaux de la ville de Montréal. Cet intérêt pour un type d'architecture moins prestigieux entraîne un raffinement méthodologique et il n'est plus question de procéder à un inventaire de type traditionnel. De cette problématique naît la méthodologie du macro-inventaire.

Le champ d'étude englobe tous les bâtiments construits avant 1930 et/ou présentant certains archaïsmes architecturaux. Le but visé est de fournir une connaissance historique et architecturale du patrimoine immobilier et d'en arriver à dégager après analyse une typologie des différentes habitations. L'analyse du macro-inventaire permet de restreindre quelque peu l'éventail de bâtiments à potentiel patrimonial en distinguant les bâtiments à simple valeur d'accompagnement des bâtiments exceptionnels et en décelant la

présence d'ensembles dont la survivance augmente le caractère patrimonial d'un quartier.

Les données d'inventaire cueillies sur le terrain permettent d'identifier les particularités architecturales d'un quartier. La mise en ordre des données s'effectue par leur répartition pour chaque quartier, sur cinq cartes d'utilisation au sol. L'analyse des cartes fournit une multitude d'information cernant de plus près la réalité architecturale de l'habitation, du commerce intégré, des édifices publics ainsi que leur environnement.

Les caractéristiques de l'habitation sont données par les cartes 1 et 2. La carte no 1 souligne les différentes formes de toîts (à pignon, en mansarde, à pavillon, en fausse-mansarde, en terrasse), et le matériau de revêtement de la façade (brique, bois, pierre, autres). La carte no 2 précise le mode d'accès particulier des habitations (escaliers extérieurs et portes cochère ou piétonne). D'un seul coup les premières cartes permettent de visualiser la répartition de ces bâtiments dans la grille des rues.

Le fait que le patrimoine immobilier soit de plus en plus menacé par la spéculation amène à produire une autre carte pour brosser un tableau de cette réalité. La carte no 3 informe sur les différentes modifications apportées à certains bâtiments (toît, ouvertures, rez-de-chaussée, décor et revêtement) et leur indice de détérioration (abandonnés, décrépits et incendiés). La compilation de ces données mesure le degré de menace que subit le cadre bâti et permet dans un temps ultérieur lors de la sélection des bâtiments à

potentiel patrimonial d'omettre tous ceux qui ont perdu leur caractère originel.

Une quatrième carte s'intéresse particulièrement au paysage urbain et aux édifices publics. Le relevé exhaustif des espaces verts, des places publiques, des terrains vacants et des parcs de stationnement permet d'évaluer le degré de menace du cadre bâti et le potentiel récréatif et de bien-être. Tous les bâtiments religieux, institutionnels, administratifs, commerciaux, industriels et de services publics érigés avant 1930 sont relevés puisque leur impact sur le développement urbanistique d'un quartier est primordial.

La cinquième carte indique le ou les bâtiments présentant une valeur particulière au plan du patrimoine. La sélection des bâtiments s'effectue par le recours à différents critères de sélection tels l'ancienneté, l'implantation, le décor et le style architectural. Cette carte sélective fait ressortir des éléments ponctuels exceptionnels comme des ensembles à la fois les plus représentatifs et les plus intéressants au plan patrimonial.

A la suite de la compilation des données sur les différentes cartes, s'amorce un travail d'analyse dont le but final est de fournir une connaissance historique et architecturale de chacun des quartiers du territoire montréalais.

Dans un avenir rapproché l'ensemble du territoire montréalais aura été couvert par le travail du macro-inventaire laissant place à d'autres types d'étude pour un plus grand approfondissement de nos connaissances sur les quartiers et leur patrimoine immobilier.

INTRODUCTION

Le champ d'étude de ce rapport est l'actuel quartier Saint-Paul. Quoique cette entité administrative existe depuis 1921, l'usage parler montréalais n'a pas encore assimilé cette «nouvelle» dénomination et persiste à se servir des termes de Côte Saint-Paul pour le secteur est et de Ville Emard pour le secteur ouest. Situé à l'extrémité sud-ouest de Montréal et coincé entre le canal Lachine et l'aqueduc, le quartier Saint-Paul a pratiquement toujours fait bande à part; au lieu de l'associer aux quartiers municipaux voisins (Saint-Henri, Sainte-Cunégonde et Pointe Saint-Charles), les montréalais l'ont plutôt lié dans leur esprit aux municipalités indépendantes qui l'entourent (Verdun, Lasalle). C'est peut-être pour cette raison qu'il est si mal connu et nous tenterons dans ce présent rapport de remédier à cette lacune.

Le quartier Saint-Paul compte près de 2,000 bâtiments construits avant 1930. Le premier noyau urbain se développe dès 1855 mais malheureusement la percée de l'autoroute Décarie ne nous en a laissé que quelques vestiges fragmentaires. La majorité du bâti ancien date donc de la période 1900-1930. Géographiquement, les habitations anciennes se regroupent autour de deux premières églises du quartier soit Saint-Paul (rue de l'Eglise et Laurendeau) et Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (boulevard Monk et de Biencourt) quoique nous ayons remarqué une tendance inhabituelle de plusieurs propriétaires à s'éloigner de ces deux centres.

1 Les limites géographiques du quartier Saint-Paul sont:
2 à 5 au sud l'aqueduc de Montréal, à l'ouest la municipalité de ville Lasalle, au nord le canal Lachine et à l'est, l'avenue Atwater.

1

DEVELOPPEMENT DU MILIEU URBAIN

En 1663, la seigneurie de l'île de Montréal est accordée aux Sulpiciens. Selon la coutume française on a recours au système des côtes pour découper le territoire. Les premières côtes longent le fleuve ou la rivière-des-Prairies mais dès le début du 18e siècle, on trace des côtes à l'intérieur de l'île. La côte Saint-Paul apparaît sur le plan du terrier de 1702; elle se situe au sud du lac Saint-Pierre qui cette année-là est pratiquement desséché. Elle se compose d'une vingtaine de concessions et dépend dans sa partie ouest de la paroisse de Lachine et dans sa partie est de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Les terres commencent au bord du lac et s'étirent davantage que ne l'indique le croquis pour aboutir au bout des terres ayant front sur le fleuve. Le territoire actuel du quartier Saint-Paul comprend les terres de la Côte Saint-Paul appartenant à la paroisse Notre-Dame de Montréal et l'arrière des terres de la Côte des Argoulets (Verdun). La carte de Hopkins (1879) permet de visualiser cette particularité qui a donné naissance à deux grilles de rues d'orientation différente.

Dès les débuts du 18e siècle, cette portion de l'île est donc occupée par des agriculteurs. En 1715, on recense dans Côte Saint-Paul 14 habitants appelés à participer à ces corvées; en 1781, 14 des 18 concessions ont maison, grange et étable; en 1825, le nombre des maisons s'élève à 18. Le seul changement notable au cours de ces années est l'apparition de noms anglophones; en 1825, la moitié des propriétaires sont d'origine anglaise. Le système routier ne comprend que deux chemins soit le chemin de front reliant Montréal à Lachine (rue Saint-Patrick) et une route reliant ce chemin au fleuve (rue de l'Eglise).

Entre 1821 et 1855, le paysage de Côte Saint-Paul subit des modifications. Dès 1700, les Sulpiciens avaient projeté la construction d'un canal permettant d'éviter les rapides de Lachine en se servant du lac Saint-Pierre et de la rivière du même nom. Les travaux furent commencés en amont mais durent être abandonnés parce que trop coûteux. Le projet est repris en 1821 et le canal Lachine est inauguré en 1825. En 1836-7 et en 1844, on le transforme et l'élargit afin d'en tirer une grande quantité d'énergie hydraulique. En 1853, la ville de Montréal décide de construire un aqueduc ayant sa source aux rapides de Lachine; l'eau est amenée à un premier réservoir sis à la Pointe Saint-Charles et de là des pompes la font monter au réservoir Mc Tavish. Sur son parcours, l'aqueduc coupe en deux les terres ayant front sur le fleuve. Cette barrière physique entraînera quelques années plus tard la création d'entités administratives correspondant à la configuration nouvelle des lieux. Nous y reviendrons.

Le canal Lachine joua un rôle déterminant dans le développement du quartier Saint-Paul en y générant l'une des premières zones industrielles de l'île. Conséquemment le quartier devait pour un siècle à venir attirer une population essentiellement ouvrière. En 1855, William Parkin achète du gouvernement fédéral le surplus du pouvoir d'eau du canal à partir des écluses de Lachine aux écluses Saint-Paul. A proximité de ces dernières (rue Saint-Patrick et Cabot), Parkin érige un moulin à farine. Rapidement, d'autres manufactures viennent s'établir dans le secteur (Gawen Gilmore, Frothingham & Workman, C.O. Clark). Sur la carte de 1861, on aperçoit déjà un premier noyau de développement en forme de triangle. Les spéculateurs fonciers flairent la bonne affaire. En 1872, les terres de part et d'autre de la rue de l'Eglise sont loties de même que la terre Hu-

don à l'ouest (rues Hamilton et Beaulieu); il faudra toutefois attendre quelques décennies avant qu'elles ne soient construites.

En 1875, la municipalité du village de Côte Saint-Paul est constituée. Le territoire correspond grosso modo à celui de l'actuel quartier Saint-Paul. La partie au sud de l'aqueduc devient le village de la rivière Saint-Pierre lequel modifie son nom l'année suivante pour Verdun. Cette même année, on fonde la paroisse Saint-Paul qui dessert les deux nouvelles municipalités. En 1878, les habitants de la section ouest du village de Côte Saint-Paul désirent former leur propre municipalité; ceux-ci, pour la plupart agriculteurs, n'ont en effet aucun intérêt à participer aux dépenses qu'occasionnent l'urbanisation du secteur est. La section ouest forme alors la municipalité de la paroisse de Côte Saint-Paul et on lui adjoint la petite portion du territoire comprise entre le canal Lachine et la rivière Saint-Pierre.

Entre 1878 et 1910 interviennent plusieurs changements de nom mais les limites de ces deux entités administratives demeurent cependant les mêmes au cours de cette période. La figure 13 illustre l'évolution toponymique de celles-ci. Afin d'éviter la confusion, nous avons choisi de les identifier dans le présent texte par les termes les plus couramment utilisés aujourd'hui soit Côte Saint-Paul pour le secteur est et Ville Emard pour le secteur ouest.

En 1879, le village de Côte Saint-Paul compte déjà près de 200 maisons qui se concentrent à l'est de la rue de l'Eglise. Environ les deux tiers des bâtiments sont construits en bois et il s'agit la plupart du temps de maisons individuelles isolées. Sur la rue Saint-Patrick se

succèdent sept usines alors que là rue de l'Eglise avec ses magasins et hôtels devient le centre du village. On y a d'ailleurs débuté en 1876 la construction de l'église paroissiale Saint-Paul. On compte aussi deux autres édifices religieux de sectes protestantes (épiscopalienne et wesleyan). Ce premier noyau urbain a été littéralement éventré par l'autoroute Décarie et il n'en reste plus aujourd'hui que quelques vestiges. Quant au secteur ouest, on y retrouve une dizaine de maisons de ferme le long du chemin Côte Saint-Paul (rue Saint-Patrick). Les lots de la terre Hudon n'ont pas encore été construits à l'exception de quelques-uns à proximité de la rue Jolicoeur.

Jusqu'en 1900, le rythme de croissance de cette nouvelle banlieue est plutôt lent. D'après les recensements, la population de l'ensemble du territoire passe de 1,091 habitants en 1881 à 1,317 en 1891 et à 1,737 en 1901. En l'espace de 20 ans, celle-ci n'aura même pas doublé alors que dans les banlieues voisines (Saint-Gabriel, Saint-Henri, Sainte-Cunégonde), elle aura plus que triplé. La jeune municipalité s'organise progressivement. On construit un premier hôtel de ville où logent les services de police et d'incendie (5067 Brock). En 1882, les religieux de Sainte-Croix ouvrent une école pour garçons (rue de l'Eglise - disparue) alors que la congrégation Notre-Dame installée dans des locaux provisoires depuis 1876 fait ériger en 1888 le couvent Notre-Dame-du-Rosaire (1734 de l'Eglise). L'église paroissiale dont on a débuté la construction en 1876 est parachevée en 1884. En 1894 la compagnie ferroviaire du Grand Tronc établit une liaison Lachine-Montréal avec embranchement au coeur du village de Côte Saint-Paul (Brock et Cabot - démoli). Ce nouveau service de transport (passagers et marchandises) affecte peu dans l'immédiat le rythme de croissance du quartier.

En 1899, un incendie détruit l'église et le presbytère Saint-Paul. La population de Verdun qui atteint près de 2,000 habitants préfère alors former une paroisse indépendante plutôt que de participer aux frais de reconstruction d'une église trop éloignée (paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs). La paroisse Saint-Paul perd ainsi plus de la moitié de sa population mais dès l'année suivante, on réussit à assumer les frais d'une nouvelle église et presbytère. C'est également en 1899 que J.U. Emard achète la terre De Sève (de la rue Beaulieu à la rue Hadley). Avec quelques autres spéculateurs montréalais, il forme «La Compagnie des Terrains de Banlieue». De la naît un nouveau développement domiciliaire qui prendra quelques années plus tard le nom de son instigateur.

L'étude polyphasée du bâti illustre les progrès accomplis. Bien que près de 30 années s'écoulent entre les deux relevés (1879-1907), nous pouvons estimer que la plupart des bâtiments qui apparaissent en bleu sur la figure no 14 à l'ouest de la rue Hadley datent de la période 1900-1907 puisque, hormis la terre Hudon (rues Hamilton et Beaulieu), ce territoire n'a été loti qu'après 1900. Les rues Briand, Monk et Beaulieu sont parsemées d'habitations surtout en bois jusqu'à la rue Allard alors que les terrains plus à l'ouest et au sud demeurent inhabités. Dans le quadrilatère formé par les rues Eadie - Jacques Hertel - Briand - Le Caron, le tissu urbain est plus dense et comprend quelques courtes rangées de bâtiments en brique. Dans le village même, les bâtiments vétustes en bois sont progressivement remplacés par des habitations en brique ou en pierre, mais plusieurs lots demeurent encore vacants. La section la plus densément peuplée se retrouve coincée entre les voies du Grand Tronc et celles du CP nouvellement implantées le long du canal Lachine.

Pour répondre aux besoins de la nouvelle population du secteur Emard, en 1904 on construit sur le boulevard Monk une école mixte (Académie Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours - disparue). Le vicaire de Saint-Paul vient y célébrer le culte tous les dimanches et fêtes. En 1904, les autorités ecclésiastiques fondent la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. On érige rapidement une chapelle provisoire (disparue) et un presbytère (aujourd'hui maison appartement, 5947 Monk). Dans le secteur Saint-Paul, les écoles existantes suffisent encore à la demande.

Entre 1907 et 1913, la construction domiciliaire prend de l'ampleur. Des compagnies immobilières acquièrent et lotissent des terres encore agricoles; d'autres terres, loties depuis longtemps, commencent à se construire. On note un certain éparpillement dans la mise en valeur du territoire. La densité d'occupation du sol est très faible sauf à proximité des deux usines nouvellement implantées (Mount-Royal Spinning Co, 5524 Saint-Patrick et Canadian Tubes & Iron, disparue). On remarque également une grande diversité dans le bâti au niveau du mode d'occupation (uni, bi et multifamiliale), du nombre d'étages (un à trois), du regroupement des unités (isolé, jumelé et en rangée) et du matériau de revêtement (bois, brique et autre). Contrairement à d'autres banlieues ouvrières de l'époque tel le vieux Rosemont, la construction en série d'habitations en rangée continue y est peu répandue. La physionomie générale tant de Saint-Paul que de Ville Emard est celle d'une petite ville de province.

L'arrivée massive de nouveaux résidants entraîne la construction de nouveaux édifices publics. Du côté de Ville Emard, l'école mixte de la rue Monk ne suffit plus; l'académie Sainte-Croix accueille les garçons à compter de 1908 et il faut construire trois ans plus tard une nouvelle aile

beaucoup plus spacieuse (rue Biencourt - disparue). Parallèlement, une école anglo-protestante ouvre ses portes (rue Hamilton - disparue). Enfin en 1909, la municipalité de
28 Ville Emard inaugure son hôtel de ville (rue Monk - disparu) qui abrite également les services de police et d'incendie. Il n'en fallait pas plus pour que la ville voisi-
29 ne de Saint-Paul se dote d'un nouvel hôtel de ville l'année suivante. La paroisse Saint-Paul est particulièrement éprouvée pendant cette période: la seconde église ainsi que l'école paroissiale sont incendiées respectivement en 1907 et 1910. On construit donc en 1910-1911 la troisième
30 et actuelle église Saint-Paul, l'académie Saint-Paul (rue
31 Angers, disparue) et l'académie Marguerite Bourgeoys (aujourd'hui Marie de l'Incarnation).

Un boom domiciliaire signifie pour toute petite ville des dépenses considérables (égouts, ouverture des rues, macadam...). L'éparpillement des maisons aggrave ici la situation. Le 4 juin 1910, comme neuf autres banlieues de
13 Montréal, les deux municipalités choisissent de s'annexer. Ils forment d'abord deux quartiers distincts (Saint-Paul et Emard). En 1916, on les rattache au quartier voisin sous le nom de ce dernier (Saint-Gabriel) et en 1921, on les en sépare pour former un seul quartier (Saint-Paul). Le territoire est demeuré sensiblement le même depuis cette date.

De 1913 à 1930, le quartier Saint-Paul connaît un rythme de croissance soutenu mais non spectaculaire. Pour les années dont nous possédons des données précises (1913, 1914, 1922, 1925 et 1931), le nombre de constructions nouvelles oscille grosso modo entre 50 et 100. Nous n'assistons jamais au cours de cette période à un boom domiciliaire comme c'est le cas dans certains autres quartiers (345 maisons en 1914 dans Notre-Dame-de-Grâce, 464 maisons en 1928 dans Villeray). Visuellement, cette particularité se traduit par

une plus grande diversité dans les modèles d'habitation. Il y a bien sûr certains tronçons de rue où l'on rencontre une rangée de bâtiments identiques mais dans l'ensemble, le bâti est plutôt décousu. Ce phénomène est d'autant plus marquant que les nouvelles constructions s'insèrent entre des bâtiments antérieurs à 1913 dont nous avons déjà signalé l'éparpillement. En 1930, plus de la moitié du territoire est encore inoccupé. Le bâti se concentre au nord-est des rues Jolicoeur et Jacques-Hertel pour aller s'éclaircissant vers l'aqueduc; à l'extrémité ouest, une vaste étendue de terrain demeure encore inoccupée (site du parc Angrignon).

Jusqu'au début des années 20, les deux paroisses initiales suffisent à l'encadrement religieux et social. A la
31 paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, on projette tou-
32 tefois la construction d'une nouvelle église; la guerre de 14-18 interrompt les travaux et le bâtiment bien qu'inachevé sera utilisable à compte de 1920. Les écoles catholiques construites précédemment absorbent l'augmentation de la clientèle mais la commission scolaire anglo-protestante doit ouvrir une seconde école en 1913 (1621 rue Gladstone). La même année, dans le courant hygiéniste, la ville de Montréal érige la bain Emard (6071 Laurendeau) et le terrain à l'arrière sert de terrain de jeux. Outre celui-ci, le quartier Saint-Paul ne compte alors que deux espaces verts
33 publics soit le parc Garneau et King Edward VII (aujourd'hui Saint-Paul); ce dernier est toutefois très joliment aménagé avec fontaine, rangées d'arbres et nombreux bancs. Une nouvelle industrie s'implante près du canal Lachine
34 (Crane No., 3800 Saint-Patrick) alors que succursales bancaires et cinémas s'installent au coeur des deux noyaux initiaux (Molson's Bank, 2100 de l'Eglise, cinéma, 5801 Briand).

Entre 1920 et 1930, l'accroissement régulier de la population du quartier et l'optimisme généralisé qui caractérise ces années dites folles incitent les autorités religieuses et civiles à multiplier structures et édifices publics. En 1921, la C.E.C.M. érige l'école Dollard-des-Ormeaux (6639 d'Aragon). On y accueille fillettes et garçons de langue anglaise et française et de plus on y célèbre le culte pour les familles établies au sud-ouest du quartier. Dix ans plus tard, chacune de ces fonctions s'accomplira dans un lieu distinct. En 1924, on fonde la paroisse Saint-Jean-de-Matha pour les catholiques francophones du secteur sud-ouest. On construit le soubassement de l'église (1925 - démoli) et une école pour garçons (1931-3, école Saint-Jean-de-Matha, 6970 Dumas). En 1925, la paroisse Holy Cross est érigée pour les catholiques anglophones; deux ans plus tard, elle possède une église inachevée mais utilisable, un presbytère (rue Jolicoeur) et une école (aujourd'hui école Berthelet, 1825 rue Jolicoeur). Dans les paroisses plus anciennes, les édifices scolaires augmentent leur capacité d'accueil. A Saint-Paul, l'école Marie de l'Incarnation comprend une nouvelle aile; à Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, les écoles Notre-Dame-du-Bon-Conseil (5990 Monk) et Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (2180 Biencourt) remplacent les anciennes académies. Enfin en mars 1930, la paroisse Saint-Jean-Damascène est fondée; à la Noël de la même année, les paroissiens célèbrent le culte dans leur nouvelle église.

Parallèlement, la communauté anglo-protestante s'organise. Entre 1921 et 1926, on construit trois nouvelles églises appartenant à autant de sectes soit St-Paul United Church (5991 Hadley), Church of Redeemer (5611 Angers) et Saint-Aiden Anglican Church (6250 Hamilton). La commission scolaire érige en 1925 l'école Connaught (1741 Biencourt). Quant aux autorités municipales, son intervention la plus perceptible encore aujourd'hui est la création du parc Angrignon en 1926

(alors parc Crawford); celui-ci ne comprend alors que le lot 4687 soit la moitié ouest de l'emplacement actuel. L'année suivante, la succession Campbell fait don aux jeunes du
38 quartier d'un terrain de jeux équipé d'une pataugeuse et chalet et aux moins jeunes de concerts en plein air (parc Campbell ouest).

La crise des années 30 met un terme à la poussée expansionniste. La construction domiciliaire tombe à zéro. On retarde la parachèvement des églises. Dans le cadre du programme anti-chômage, la ville de Montréal construit un incinérateur à la limite est du quartier (3134 Saint-Patrick). Il faut attendre le début des années 40 pour que s'amorce une relance dans le domaine domiciliaire. Le quartier Saint-Paul reprend son rythme de croissance d'antan soit modéré et soutenu. Peu à peu, les lots encore vacants près de l'aqueduc se construisent justifiant l'érection de la paroisse Immaculée Conception (1945). Dans le cadre du programme d'habitations pour les vétérans, le gouvernement fédéral y élève des dizaines de maisons. Les abords de l'aqueduc sont aména-
39 gés en parc public ainsi que le triangle formé par les rues La Verendrye, Hadley et Clifford. Les années 50 s'écoulent au même rythme. L'augmentation de la population et par conséquent de ses ressources, permet à la fabrique Saint-Jean-de-Matha d'ériger une nouvelle église toute moderne. De nouvelles écoles accueillent la clientèle nombreuse de l'après-guerre.

A compter des années 60, le quartier Saint-Paul subit plusieurs chocs. En 1964, l'autoroute Décarie éventre lit-
40 téralement le vieux village de Côte Saint-Paul. On démolit massivement les habitations et celles qui sont épargnées se retrouvent dans un environnement pratiquement insupportable. En 1971, le canal Lachine est fermé à toute navigation; les usines riveraines sont progressivement abandonnées. La dis-

parition des emplois et la dégradation de la qualité de la vie incitent les habitants à quitter le quartier. En contre-partie un processus de revitalisation se met en branle. Le parc zoologique de Montréal installe ses quartiers d'hi-
41 ver au parc Angrignon qui s'étend maintenant jusqu'au boulevard des Trinitaires. Les marchands de la rue Monk se forment en association afin de promouvoir le commerce local. Depuis 1975, le canal Lachine s'oriente vers une vocation récréative (cyclisme, canotage...) et ses abords sont progressivement aménagés en parcs publics. Enfin le prolongement du métro jusqu'à Angrignon et les projets domiciliaires entrepris dans le cadre de l'opération 20,000 logements at-
42 tirent dans le quartier une nouvelle clientèle. Pour l'heure les perspectives d'avenir sont encourageantes.

2

DONNEES GENERALES SUR L'HABITAT

2.1 OCCUPATION DU SOL

Le quartier Saint-Paul présente deux modes d'occupation du sol selon la période de mise en valeur des secteurs. Il s'agit des modes les plus couramment utilisés à Montréal entre 1850 et 1930. Par ailleurs, la première période d'exploitation du territoire à la fin du 17e siècle y a laissé une marque qui donne au quartier un caractère unique.

Cette particularité consiste en la juxtaposition de deux grilles de rues qui suivent des orientations tout à fait différentes. Nous en rappelons l'origine déjà mentionnée au chapitre précédent soit l'appartenance à deux côtes
7 différentes des terres qui composent aujourd'hui le quartier. Le secteur à l'est de la rue Briand appartient à la Côte des Argoulets dont les concessions ayant front sur le fleuve s'étirent dans une orientation est-ouest et le secteur à l'ouest, à la Côte Saint-Paul dont les concessions partent du lac Saint-Pierre et suivent une orientation nord-sud. Il est à noter que ni l'une ni l'autre de ces orientations ne correspond à celle qui prévaut ailleurs à Montréal soit l'axe sud-est nord-ouest qu'emprunte la rue Saint-Laurent.

A l'intérieur de chacune de ces zones, on a eu recours à la grille de rues orthogonale. Celle-ci découpe le territoire en îlots de forme rectangulaire dont l'orientation est celle des anciennes terres. Les tracés sinueux du canal Lachine et de l'aqueduc ont toutefois généré quelques îlots de forme irrégulière. Selon les principes urbanistiques de l'époque, on avait réservé deux îlots au coeur des développements de Côte Saint-Paul et de Ville Emard pour l'aménagement d'un parc public (aujourd'hui parcs Saint-Paul et Garneau). Le réseau des voies de service, la grandeur des lots et les marges autour des constructions varient selon qu'il s'agit de terres loties avant ou après 1872.

En 1872, presque l'entièreté du village de Côte Saint-Paul ainsi que la terre Hudon (rues Hamilton et Beaulieu) sont déjà lotis. On y remarque l'absence de ruelles et la vaste superficie des lots (en moyenne 60' X 125'). Les propriétaires avaient donc le choix pour l'emplacement de la maison à bâtir et les constructions bénéficiaient pratiquement toutes de marges latérales plus ou moins importantes selon qu'un ou deux bâtiments étaient érigés sur le lot. Les marges de recul à l'avant varient de 0 à 15 pieds. Compte tenu des chambardements qu'a subis la zone du vieux village, ce mode d'occupation n'est plus perceptible aujourd'hui que sur quelques tronçons de rues (Roberval, Gladstone, Dunn). Il faut également préciser que le secteur à l'ouest de la rue Galt a été réaménagé au début du siècle (subdivision des lots en trois, ajout d'une ruelle) de sorte que son mode d'occupation du sol n'est pas celui du plan de lotissement originel.

Le second mode d'occupation du sol se caractérise par la présence d'un réseau de voies de service tant dans le sens de la longueur que de la largeur des îlots. La ruelle, qui apparaît à Montréal dès 1840 (quartier Saint-Antoine) ne se généralise toutefois qu'à compter des années 1880 comme nous l'avions remarqué dans d'autres quartiers anciens (Hochelaga, Saint-Jean-Baptiste). Dans le quartier Saint-Paul, tous les plans de lotissement déposés après 1872 ont recours à ce réseau de communication. Certains îlots trop étroits (Monk - Saint-Patrick - Briand - Jacques-Hertel) ou mis en valeur après 1930 (Jolicoeur - Laurendeau - Maricourt - Angers) en sont toutefois dépourvus. Le désir de rentabilisation maximale conduit les grands propriétaires fonciers à réduire la superficie des lots (en moyenne 25' X 80'). Dans ce contexte, il devient à peu près impossible de construire en laissant une marge latérale. A l'avant, la marge de recul oscille générale-

ment entre cinq et quinze pieds et faute de réglementation, les façades s'alignent rarement à l'intérieur d'un tronçon de rue. De plus, la présence de maisons construites au fond du lot occasionne plusieurs ruptures dans la trame urbaine.

2.2 TYPOLOGIE DE L'HABITAT

L'objectif de ce chapitre est de dégager de l'ensemble du cadre bâti ancien les types d'habitation que l'on rencontre dans le quartier. A partir du mode d'occupation, nous avons regroupé les habitations en quatre types: les maisons unifamiliales, bifamiliales, multifamiliales et les commerces intégrés à l'habitation. D'autres critères de distinction tels la volumétrie des bâtiments, le mode d'accès ainsi que le nombre et la disposition des unités de logement nous ont permis d'identifier les modèles les plus courants à l'intérieur de chacun des types. Pour chacun des modèles, nous étudierons d'abord l'importance, la période et le lieu de diffusion, le mode de production et le groupement des unités. Puis nous procéderons à une analyse architecturale du bâtiment à partir des caractéristiques qui nous sont apparues les plus significatives soit le plan au sol, les marges de recul, le dégagement du sol, le nombre d'étages, la forme du toit, le revêtement de façade, le mode d'accès, la disposition des ouvertures et l'ornementation. Nous avons
43 enfin produit un tableau-synthèse des types d'habitation dont les croquis permettent de visualiser la physionomie générale des modèles relevés.

Le bâti ancien du quartier Saint-Paul se répartit ainsi: 16% de maisons unifamiliales, 44% de bifamiliales, 32% de multifamiliales et 8% de commerces intégrés à l'habitation. La particularité du quartier réside dans l'absence

d'homogénéité du bâti et ce, à deux niveaux. D'une part aucun modèle ne s'impose vraiment comme l'habitation-type du quartier puisque le modèle le plus courant (bifamilial-modèle 2) ne représente en fait que 30% du bâti. D'autre part, il n'existe pas de concentration d'un modèle donné puisque la majorité des rues se composent d'habitations de différents types et modèles. Notons également l'absence d'édifices de rapport.

2.2.1 Unifamilial

Le quartier Saint-Paul compte 300 maisons unifamiliales construites avant 1930 que nous avons regroupées sous trois modèles. Précisons dès maintenant que le troisième modèle est de loin le plus fréquent en ce qui concerne le bâti ancien encore existant.

Le premier modèle de maison unifamiliale date des premières décennies du village de Côte Saint-Paul (1860-1880) et représentait à l'époque l'habitation la plus courante. Le nombre de survivants s'élève à une vingtaine. La plupart loge au coeur du village de Côte Saint-Paul mais il en reste aussi quelques-unes dans Ville Emard à proximité du canal Lachine. Le plan au sol forme un rectangle parallèle à la rue avec marges avant et latérales que les modifications subséquentes du tissu urbain nous empêchent aujourd'hui d'évaluer. Le dégagement au sol est généralement minime et le solage plus élevé de certaines maisons nous semble de date récente. Elles s'élèvent sur un étage et demi sous un toit à pignon ou en mansarde (exceptionnellement à pavillon). Le revêtement d'origine était surtout de bois ou de brique mais dans plusieurs cas, il a été remplacé. Bien que la disposition des ouvertures varie d'un cas à l'autre, on note certaines constantes: position décentrée de la porte, dimensions restreintes des lucarnes et non ali-

gnement de celles-ci. Le traitement soigné de certains éléments architectoniques tels fronton des lucarnes et poteaux de galeries compose un décor sobre et témoigne du savoir-faire des artisans de l'époque. Malheureusement, rares sont les habitations de ce modèle qui ont conservé leur décor d'origine.

Le second modèle apparaît lorsque le village de Côte Saint-Paul se mue en petite ville et que se forme alors une petite bourgeoisie locale (commerçants, contremaîtres, professionnels...). Parce qu'elles ne sont accessibles qu'à une faction minime de la population, le nombre de ces habitations se réduit à une vingtaine construite entre 1900 et 1930. On les retrouve disséminées sur l'ensemble du territoire. Elles ont été construites à l'unité à partir d'un concept standard. Le plan au sol est carré ou forme un rectangle peu allongé cette fois perpendiculaire à la rue. Le bâtiment bénéficie toujours d'une marge de recul avant (de 5 à 15 pieds) et au moins d'une marge latérale plus ou moins importante. Il comprend deux étages avec solage d'un à deux pieds. La plupart sont coiffées d'un toit en terrasse et portent un revêtement de brique; certaines se distinguent toutefois par un toit de forme différente (en pavillon, pavillon tronqué ou fausse-mansarde) ou un revêtement de pierre grise. La façase se divise en deux ou trois travées; dans le premier cas, les ouvertures du premier et second niveau ne sont pas toujours alignées alors que dans le second cas, la porte se situe en position centrale et l'alignement des ouvertures est toujours respecté. Fenêtres en encorbellement, tourelles ou longues galeries couvertes se détachent des façades. L'ornementation est plus élaborée mais demeure sobre; c'est plutôt par le biais de quelque élément peu commun que l'on cherche à donner au bâtiment une certaine distinction (linteau en pierre sculpté, ligne du toit crénelé, ouverture soulignée d'un arc, pièce de bois finement ouvragé).

Le troisième modèle date de la même période (1900-1930) mais s'adresse cette fois à une clientèle ouvrière. Il s'agit de la petite maison que certains auteurs ont baptisée «boom-town». Le quartier Saint-Paul en compte environ 270 qui se situent pour la plupart dans le secteur Ville Emard à l'ouest du boulevard Monk. On les y retrouve tantôt isolées sur de vastes terrains, tantôt littéralement coincées dans une rangée d'habitations à logements multiples. Exceptionnellement, elles forment de courtes séries de trois à cinq bâtiments. Le plan au sol forme un rectangle de profondeur très variable. Le majorité des bâtiments possède une marge de recul avant de quelques pieds (5 à 10 pieds) mais certains s'implantent au milieu ou tout au fond du terrain; quant aux marges latérales, elles sont nulles ou minimes sauf si le propriétaire s'est construit sur deux lots. A un seul étage avec toit à terrasse et faible dégagement au sol (6 pouces à deux pieds), ce modèle d'habitation présente une volumétrie très différente de l'ensemble du cadre bâti urbain. Selon ses moyens financiers du moment, le propriétaire optait pour un revêtement plus ou moins durable (brique, bois, papier brique...) de sorte que nombre de ces habitations porte aujourd'hui un nouveau revêtement. La disposition des ouvertures est standard soit porte centrale avec une fenêtre de part et d'autre. L'ornementation se concentre à la ligne du toit (corniche ouvragée et couronnement), aux ouvertures (linteau en éventail) et au perron (balustrade ouvragé, colonne et toit). Malheureusement, la pose d'un nouveau revêtement a souvent entraîné la disparition des éléments décoratifs d'origine.

Le quartier Saint-Paul compte également quelques autres habitations unifamiliales qui constituent autant de cas particuliers. Il s'agit de bâtiments à deux étages ou deux étages et demi qui par leur style, leurs caractéristiques architecturales ou leur mode de regroupement se diffé-

rencient des trois modèles décrits. Citons les cas les plus intéressants: isolé de style Second Empire, isolé avec mur pignon en façade, jumelé ou en rangée continue à toit à terrasse. Nous reviendrons sur la plupart d'entre eux dans l'un ou l'autre des chapitres subséquents.

2.2.2 Bifamilial

La maison bifamiliale représente 44% du bâti ancien du quartier Saint-Paul; il s'agit donc du mode d'occupation le plus courant. Il apparaît dès les débuts de l'urbanisation du territoire et contrairement à d'autres quartiers, il demeure le plus populaire tout au long de la période 1870-1930. L'évolution des techniques de construction et du goût en matière de décoration s'y reflète et à chaque décennie correspond en quelque sorte une physionomie particulière. Nous avons choisi pour notre part de regrouper ces bâtiments sous deux modèles selon qu'ils sont ou non pourvus d'un escalier extérieur et ce pour deux raisons. D'une part, l'escalier extérieur occupe une place si importante de la façade qu'il en devient visuellement l'élément le plus remarquable à un point tel que son usage sera ultérieurement défendu pour des raisons en partie d'ordre esthétique. D'autre part, son emploi a engendré une standardisation de la disposition des ouvertures qui perdure bien après sa disparition et que sa position influence l'organisation de l'espace intérieur.

L'habitation bifamiliale sans escalier extérieur est le modèle le plus ancien. Il apparaît dans le village de Côte Saint-Paul vers 1870, subit la concurrence du second modèle au tournant du siècle et reprend de sa popularité à la fin des années 20 alors que s'amorce le discours anti-escalier extérieur. Il regroupe environ 250 habitations,

soit 13% du bâti ancien, disséminées sur l'ensemble du territoire. Elles sont tantôt seules, tantôt constituées en courtes séries de trois à cinq unités. Règle générale, elles occupent toute la largeur du lot et s'implantent en bordure immédiate ou à quelques pieds du trottoir. Le plan au sol forme un rectangle peu profond. Le dégagement au sol fait quelques pouces chez les plus anciennes pour atteindre deux pieds à la fin des années 20. Le bâtiment s'élève sur deux étages qu'occupe chacun une unité de logement. Notons toutefois l'existence de quelques habitations parmi les plus anciennes dont la disposition des ouvertures laisse supposer une division verticale du bâtiment ou dont le second logement occupe un étage et demi (deuxième niveau et combles). Parmi celles-ci, on compte également quelques bâtiments coiffés d'une mansarde ou fausse-mansarde, ou encore à revêtement de bois ou de pierre mais le toit à terrasse et le revêtement de brique sont la norme dès les années 80.

Chacun des logements bénéficie d'une entrée privée et selon l'âge du bâtiment, certaines formules quant à l'emplacement des portes prédominent. Chez les plus anciennes, celles-ci sont côte à côte, le plus souvent rejetées sur le côté; certaines occupent toutefois le centre de la façade d'où une division verticale possible. La seconde formule consiste à situer l'entrée du rez-de-chaussée en position centrale ou presque et à rejeter l'entrée du second sur le côté. Cette formule accorde à l'occupant du rez-de-chaussée l'exclusivité de la galerie, avantage qui lui vaut sa plus grande popularité après 1900. La présence de deux portes au rez-de-chaussée, quel qu'en soit l'emplacement, rend plus difficile l'alignement vertical des ouvertures; certaines façades y parviennent partiellement. Sauf exceptions, ces habitations présentent une ornementation sobre qui n'est toutefois pas exempte de coquetterie. Le vocabulaire orne-

mental se modifie au fil des décennies suivant les nouveautés disponibles sur le marché. Ainsi les corniches à modillon ou en tôle embossée cèdent la place à des corniches plus simples en bois mouluré mais en revanche de savants jeux de brique égaient la limite supérieure de la façade ou encore des couronnements de formes variées flanqués d'amortissements dépassent la ligne du toit. Aux linteaux de bois succèdent ceux de brique formant éventail puis ceux de granit à fausse clé de voute. Ateliers de fonderie et de menuiserie rivalisent tout au cours de la période pour créer des balcons joliment ouvragés; dans les années 20, les efforts sont mis parfois en commun, les premiers réalisant la balustrade, les seconds d'imposantes colonnes.

Le second modèle d'habitation bifamiliale se caractérise par la présence d'un escalier extérieur menant au second niveau. Il apparaît vers 1900 et devient après la première guerre le modèle le plus populaire. Le quartier Saint-Paul compte 600 maisons de ce modèle soit 31% du bâti ancien. Elles s'éparpillent sur l'ensemble du territoire mais elles forment plus souvent des rangées continues que le modèle précédent. La marge de recul avant correspond le plus souvent à l'espace requis pour l'escalier (5 à 10 pieds) et la largeur minime des lots oblige à la mitoyenneté. De plan au sol rectangulaire, le bâtiment s'élève sur deux étages avec solage variant de six pouces à deux pieds. Le toit est toujours en terrasse et sauf quelques exceptions, le revêtement en brique. La disposition des ouvertures est rigoureusement standard: les deux portes occupent le centre de la façade et de chaque côté s'alignent les fenêtres. L'escalier extérieur obstrue une partie du rez-de-chaussée pour s'accrocher à l'un des côtés du balcon supérieur. L'ornementation suit sensiblement la même évolution que dans le modèle précédent. Sur certaines habitations des années 20, des vitraux ornent la

partie supérieure des ouvertures mais le cas n'est pas aussi fréquent que pour les maisons des quartiers Villeray ou Rosemont.

2.2.3 Multifamilial

L'habitation multifamiliale représente 34% du bâti ancien du quartier Saint-Paul. Selon le nombre et la répartition des unités de logement, nous les avons regroupées sous trois modèles. Ceux-ci présentent cependant quelques points communs: marges de recul avant variant de cinq à quinze pieds, marges latérales inexistantes, toit en terrasse, revêtement de brique, présence d'un escalier extérieur menant au second niveau. L'ornementation s'apparente à celle des maisons bifamiliales tant par la sobriété que l'évolution formelle des éléments décoratifs.

58 Le premier modèle comprend trois logements occupant
59 chacun un étage. Privilégié par les promoteurs montréalais entre 1890 et 1914, ce modèle ne connaît pas dans Saint-Paul une popularité très grande (5% de l'ensemble du bâti ancien) puisque la construction domiciliaire s'y effectue à l'époque beaucoup plus sur une base individuelle. On remarque toutefois autour du parc Saint-Paul les débuts d'un projet domiciliaire qui combine des habitations multifamiliales des modèles 1 et 2. C'est également dans ce secteur que s'implante la plupart des habitations de ces deux modèles. Les maisons du premier modèle possèdent généralement un plan au sol rectangulaire s'étirant parfois à l'arrière en L. Le dégagement au sol est minime (6 pouces à 1 pied). Chaque logement bénéficie d'une entrée privée et la disposition des portes d'entrée varie en fonction de la largeur de l'édifice. Malgré la présence de deux portes au second niveau, on essaie tant bien que mal de respecter l'alignement vertical des ouvertures.

Le second modèle s'élève également sur trois étages mais cette fois un ou plusieurs niveaux est subdivisé dans le sens de la longueur en deux unités de logement. Le quartier Saint-Paul compte environ 150 habitations de ce modèle (7 1/2% du bâti ancien) érigées entre 1905 et 1930. Pour loger adéquatement deux familles par étage, on augmente la surface de plancher en utilisant fréquemment le plan en L. Le dégagement au sol passe avec les années de quelques pouces à deux pieds. Les logements du premier et second étage possèdent une entrée privée alors que ceux du troisième niveau partagent un escalier intérieur. La disposition des ouvertures est standard; toutes les portes d'entrée occupent le centre de la façade et les fenêtres de part et d'autre s'alignent verticalement. Curieusement, nous avons remarqué que les habitations de ce modèle construites dans les années 20 présentent fréquemment une ornementation un peu plus élaborée; les façades forment une saillie percée de trois ouvertures que prolonge parfois un balcon en demi-lune et les vitraux y sont plus fréquents.

Le troisième modèle date des années 20 et constitue en quelque sorte un compromis entre l'habitation bifamiliale et le premier modèle de multifamiliale. De la première, il conserve le nombre d'étages (deux) et de la seconde, le nombre de logements (trois). Ce mode d'occupation est plus rentable pour le propriétaire et permet de conserver un environnement dégagé. Environ 250 maisons de Saint-Paul (13% du bâti ancien) sont de ce modèle. On les retrouve un peu partout à une ou deux unités insérées dans une rangée continue d'habitations de différents modèles mais certaines se regroupent en courtes séries de cinq à dix unités. Le plan au sol est généralement un peu plus profond que celui de sa jumelle bifamiliale. Le dégagement au sol varie de un à deux pieds. La disposition des ouvertures reprend la formule standard utilisée par l'habitation bifamiliale à escalier extérieur.

En fait, seule la présence des deux portes au second niveau permet de différencier ces deux modèles.

Le quartier Saint-Paul compte une cinquantaine d'habitations multifamiliales qui présentent des caractéristiques différentes des trois modèles principaux. On peut les regrouper sous deux étiquettes soit la multifamiliale à trois étages à escalier intérieur et la multifamiliale à deux étages et quatre logements. Cependant à l'intérieur de chacune de ces catégories, la variété de formules est telle quant au nombre d'unités de logement, du mode d'accès et de la disposition des ouvertures qu'on ne peut parler ici de modèle proprement dit.

2.2.4 Commerce intégré à l'habitation

Le nombre d'habitations anciennes conçues avec espace commercial au rez-de-chaussée s'élève à plus d'une centaine. Elles ont été érigées entre 1900 et 1930 mais précisons que ce type de bâtiment existait dès les débuts de la formation du village de Côte Saint-Paul. L'impératif de suivre la mode qui caractérise l'activité commerciale a entraîné la démolition de plusieurs édifices anciens notamment sur les deux principales artères commerciales du quartier (de l'Eglise et Monk). La plupart des commerces intégrés à l'habitation encore existants s'implantent sur les voies perpendiculaires tels Jolicoeur, Hadley, Eadie, Laurendeau. Comme il ne s'agissait pas à l'origine de rues à caractère commercial dominant, il est très rare qu'on y retrouve plus d'un ou deux bâtiments de ce type entre deux intersections.

Tributaires de la fonction commerciale du rez-de-chaussée, l'ensemble des habitations de ce type présente les particularités suivantes: dégagement au sol et marge de recul avant minime, absence d'escaliers extérieurs et larges surfaces vitrées au rez-de-chaussée. Pour le reste, elles suivent les mêmes normes que l'habitation bi ou multifamiliale (deux ou trois étages, toit en terrasse, revêtement de brique, alignement vertical des ouvertures, éléments décoratifs identiques). Selon leur implantation dans la trame urbaine, nous en avons dégagé deux modèles.

64 Le premier modèle se caractérise par son implanta-
65 tion à l'intersection de deux rues. Le local occupe l'angle du bâtiment qui sera tronqué pour y loger la porte d'entrée. Deux larges vitrines percent le rez-de-chaussée de part et d'autre de celle-ci et le tout est réuni sous un linteau de bois. L'angle s'enjolive de quelque élément décoratif tel balcon, couronnement, tourelle mais malheureusement ceux-ci sont presque tous disparus. L'accès aux étages est situé à l'extrémité d'un des murs de façade. Dans les années 20, on tend à limiter la pratique de l'angle tronqué au rez-de-chaussée et à utiliser l'escalier extérieur; alors qu'originellement, on cherchait à mettre en valeur l'implantation particulière et la fonction commerciale du bâtiment, on en vient pratiquement à nier l'un et l'autre.

66 Le second modèle prend place au milieu d'une rangée
67 continue de bâtiments. L'entrée du commerce est légèrement décentrée et généralement située en retrait de quelques pieds. Les vitrines occupent tout le rez-de-chaussée à l'exception d'une petite section réservée à l'escalier intérieur menant au second. Lorsque le rez-de-chaussée comporte deux commerces, ce dernier prend place entre ceux-ci.

3

FORMES DE TOIT

REVETEMENTS DE FACADE

MODES D'ACCES

Dans ce chapitre, on tentera d'illustrer les traits essentiels des édifices construits avant 1930 destinés entièrement ou partiellement à l'habitation. Pour ce faire, on a retenu les trois composantes architecturales qui constituent l'enveloppe du bâtiment, soit la forme du toit, le revêtement de façade et le mode d'accès. Pour chacune d'elles, on étudiera la variété des formules utilisées, leur fréquence et leur distribution à l'intérieur du quartier. On procédera ensuite à des corrélations de ces différentes données afin d'en dégager les modes d'agencement les plus courants.

3.1 FORMES DE TOIT

Dans le quartier Saint-Paul, le toit en terrasse caractérise 97% des bâtiments anciens. Les autres formes de toit (à pignon, à pavillon, en mansarde et en fausse-mansarde) y sont toutefois toutes présentes. C'est dans le noyau initial du village de Côte Saint-Paul (à l'est de la rue de l'Eglise) que l'on rencontre la plus grande variété de formes de toit.

3.1.1 A pignon

Le toit à pignon est formé de deux versants et se termine à ses extrémités par deux murs pignons. Il a constitué la forme de toit la plus courante dès les débuts de la colonie. En milieu urbain, il disparaît vers les années 1860 alors qu'en milieu rural, il caractérisera encore pendant plusieurs décennies la maison québécoise type. Au début du 20e siècle, il est réintroduit dans l'architecture de banlieue mais ce phénomène affecte peu le quartier Saint-Paul.

Nous avons inventorié dans le quartier Saint-Paul 25 bâtiments avec toit à pignon. Parmi les formes de toit autres que plat, il s'agit de la plus répandue. On y retrouve d'une part la maison traditionnelle québécoise et d'autre part un type de bâtiment qui se situe à mi-chemin entre le chalet d'été et le bungalow américain.

44 Le premier cas est le plus fréquent. Ces habitations
68 ont été érigées grosso modo entre 1860 et 1880 et sont situées dans le noyau initial du village ou plus à l'ouest non loin du canal Lachine. Elles présentent pour la plupart les caractéristiques de la maison unifamiliale du premier modèle (plan rectangulaire parallèle à la rue, un étage et demi, dégagement du sol minime). On la reconnaît à son profil particulier: pente douce du toit légèrement galbée et présence d'un avant-toit largement débordant. Des lucarnes à pignon de petites dimensions percent le toit sans respecter l'alignement des ouvertures du premier niveau. Font exceptions deux habitations bifamiliales à deux étages et demi
69 avec escalier extérieur menant au second niveau; nous croyons toutefois qu'il ne s'agit pas du mode d'occupation d'origine. Il est intéressant de noter ici la pente droite du toit et l'absence de l'avant-toit. A l'origine, le toit à pignon était recouvert de bardeaux, de tôle baguettée ou à la canadienne.

Au hasard des rues, nous rencontrons quelques autres
70 bâtiments plus récents (1900-1930) coiffés d'un toit à pignon. De type unifamilial, ceux-ci comportent un étage et demi mais cette fois le mur-pignon fait face à la rue. L'éclairage des combles n'est plus assuré par des lucarnes mais par des fenêtres standard percées dans les murs-pignon. Le toit n'excède que de quelques pouces les murs latéraux et dans certains cas un pignon central s'y greffe.

3.1.3 A pavillon

Par mesure de simplification, nous avons englobé sous cette dénomination toutes les formes de toit qui comportent quatre versants droits. Le toit à pavillon proprement dit possède quatre versants qui forment à leur sommet une pointe. Dans certains cas, le sommet est tronqué pour former une plateforme (toit à pavillon tronqué). Enfin lorsque les quatre versants ne se rejoignent pas au sommet en pointe mais y forment plutôt une ligne de faîtage, il s'agit d'un toit à croupes. L'usage de ces formes de toit fut peu répandu à Montréal et ils coiffaient généralement des habitations cossues. Toutefois, au début du 20e siècle, ils reviennent à la mode pour les maisons de banlieue.

Les quatre bâtiments identifiés sur la carte no 1 par la trame symbolisant le toit à pavillon sont en réalité coiffés d'un toit à croupe dans un cas ou d'un toit à pavillon tronqué dans les trois autres cas. Ils s'implantent sur les premières rues du village (Cabot et Dunn) et sont antérieurs à 1880 à l'exception d'une habitation sise au 5626 Saint-Patrick construite vers 1910. Originellement de type unifamilial, ils ont tous été transformés en habitations à logements multiples. Ils comptent un étage et demi ou deux étages et demi et se distinguent du bâti environnant par leurs dimensions imposantes et leur volumétrie cubique. Le nombre et la disposition des lucarnes varient d'un cas à l'autre. La maison de la rue Saint-Patrick s'enjolive d'une tour en demi hors-d'oeuvre qui ajoute au prestige de l'ensemble.

3.1.3 En mansarde

Le toit en mansarde se caractérise par la présence de deux pentes sur le même versant séparées par une arête saillante. La pente supérieure porte le nom de terrasson et l'inférieure se dénomme brisis. On rencontre deux versions différentes de toit en mansarde, soit celles à deux et à quatre versants. D'utilisation courante au tout début de la colonie, on devait l'interdire après l'incendie de 1721. Il connaît un bref regain de popularité entre 1850 et 1890 dans le courant d'un style Second Empire.

Le nombre d'habitations coiffées d'une mansarde s'élève à 13. Elles sont antérieures à 1880 et sont situées pour la plupart dans le vieux village de Côte Saint-Paul ou à proximité du canal Lachine. Le modèle le plus fréquent présente les caractéristiques suivantes: de type unifamilial, un étage et demi, plan au sol rectangulaire parallèle à la rue, toit à deux versants légèrement galbés, avant-toit très court, lucarnes à pignon petites et ouvertures non-alignées verticalement. Parmi les exceptions, citons deux habitations bifamiliales jumelées à deux étages et demi et escalier intérieur et un troisième bâtiment coiffé d'une mansarde à quatre versants. Il faut signaler chez ce dernier la présence exceptionnelle d'une lucarne au niveau du terrasson et l'adjonction latérale d'un second corps de bâtiment.

3.1.4 En fausse-mansarde

Le toit en fausse-mansarde ou composite comprend un pan, fortement incliné vers la rue et une partie arrière en pente très douce. Cette nouvelle technique de construction évite ainsi la lourde charpente propre à la mansarde tout en conservant l'essentiel de sa silhouette, soit le brisis. A mi-chemin entre le toit en mansarde et le toit en terrasse, il s'agit en fait d'un mode de construction de transition qui ne durera qu'une vingtaine d'années. Apparaissant au moment où le toit en terrasse tend à se généraliser (vers 1885), il sera supplanté rapidement par ce dernier pour des raisons de facilité d'exécution et d'économie.

76 La quinzaine d'habitations avec toit en fausse-mansarde de Saint-Paul prennent place soit au coeur du village de Saint-Paul parmi des habitations plus anciennes soit sur les nouvelles rues de la fin du 19e siècle (Eadie, Beaulieu). On y note une grande variété quant au mode d'occupation (unifamiliale, bifamiliale avec escalier intérieur ou extérieur, multifamiliale à trois logements superposés). Les lucarnes présentent sensiblement les mêmes dimensions que les autres ouvertures et débordent sur le mur de façade. Celui-ci s'anime souvent de fenêtres en encorbellement ou de saillies et l'ornementation s'y fait plus recherchée selon l'esprit victorien. A cet égard, deux habitations de
77 la rue Gladstone attirent notre attention; l'une copie intégralement les modèles proposés dans les catalogues américains (à droite) alors que la seconde, avec son énorme brisis ajouté à une structure probablement plus ancienne, constitue un morceau unique d'audace dans le paysage architectural montréalais.

3.1.5 En terrasse

«Le toit en terrasse est communément appelé plat à cause de la faible pente que l'on donne à ces plans inclinés; ceux-ci convergent vers un point placé à un niveau inférieur où se trouve le tuyau de descente conduisant les eaux pluviales directement dans le système de canalisation des égouts de la maison»[1]. La couverture est composée de planches sur lesquelles on étend plusieurs feuilles de papier bitumé que l'on enduit d'une forte couche de goudron liquide, par-dessus lequel on sème du fin gravier.

Les bâtiments avec un toit en terrasse font leur apparition dès les années 1840-1850. On doit attendre les années 1885-1890, au moment où l'industrialisation, par le biais de la standardisation et de la préfabrication, envahit le secteur de la construction, pour voir émerger la mode de cette forme de toit. La grande popularité de cette forme de toit est la conséquence de sa rentabilité.

51 Le toit en terrasse caractérise la presque totalité
55 du bâti ancien du quartier Saint-Paul (97%). On le retrou-
61 ve donc sur tous les types d'habitation à l'exception du premier modèle d'unifamiliale dont la période de diffusion est antérieure à la standardisation de la construction. Pour briser la monotonie qu'engendre une succession de toits plats, les constructeurs de l'époque ont cherché à égayer la ligne du toit (jeux de brique, corniche à modillon ou en tôle embossée, couronnement, amortissement). Peu de bâtiments ayant été construits en série, nous avons constaté dans le quartier Saint-Paul une variété très grande quant aux motifs et modèles utilisés.

---

1. Morgentaler, E., «Pratiques standardisées dans la construction des habitations», Techniques, Vol. XII, no 10, décembre 1937, page 484.

3.2 REVÊTEMENT DE FAÇADE

Pour l'ensemble du bâti ancien de Saint-Paul, la répartition par matériaux de revêtement de façade se présente ainsi: 85.5% en brique, 1.7% en pierre et 12.8% en matériaux divers.

3.2.1 La pierre

46 Saint-Paul compte aussi peu que 33 bâtiments à revê-
78 tement de façade en pierre grise. Une dizaine s'implante
79 sur la rue de l'Eglise alors que les autres s'éparpillent sur l'ensemble du territoire. Ce faible nombre nous étonne dans un quartier où des centaines de bâtiments ont été construits avant que la pierre se raréfie (c.1915). L'absence de carrières à proximité, le coût plus élevé de la pierre et une population majoritairement ouvrière nous paraissent des explications plausibles. La plupart des habitations date des deux premières décennies du 20e siècle et il n'est pas impossible que d'autres plus anciennes aient été démolies lors de la percée de l'autoroute Décarie. Presque tous les modèles d'habitations en comptent chacun quelques-unes et sauf dans le cas des habitations unifamiliales, la maison à revêtement de pierre n'affiche pas une ornementation plus élaborée que ses voisines. On la retrouve d'ailleurs à une ou deux unités intégrées à des rangées d'habitations en brique.

Le carré de la maison est en bois et seule la façade - ou les façades s'il s'agit d'un bâtiment implanté à une intersection - porte un revêtement de pierre. La pierre grise à bosselage de Montréal est la seule variété utilisée pour le gros du travail et l'on a recours à la pierre lisse pour former des chaînes harpées autour des ouvertures et aux arêtes ainsi que des bandeaux. Signalons quelques

cas où la corniche est également réalisée dans ce dernier matériau.

3.2.2 La brique

Dès les années 1880, la brique est le matériau de revêtement standard de l'habitation ouvrière montréalaise. Cependant dans les petites villes de banlieue, on lui préférera plus longtemps le bois. C'est notamment le cas de Côte Saint-Paul et plus encore de Ville Emard où la brique reste moins utilisée que le bois jusqu'au moment de l'annexion. Les règlements de Montréal interdisant l'usage du bois comme matériau de revêtement et la pierre s'avérant plus rare et plus coûteuse, la brique s'impose. Actuellement, 85.5% des habitations anciennes de Saint-Paul portent ce revêtement tant pour les murs latéraux qu'en façade. Notons toutefois qu'on choisit souvent pour celle-ci une brique de meilleure qualité.

Selon la briqueterie et la décennie, la brique montréalaise varie de teintes. Avant la première guerre, le rouge prédomine mais on utilise parfois une brique beige, jaune ou rose pâle. Linteaux et frises décoratives sont réalisés avec le même matériau qu'on dispose autrement ou avec une brique de couleur contrastante. Dans les années 20, la couleur de la brique tire sur l'orangé ou vire au brun foncé et l'on combine souvent des briques de teintes différentes dans un appareillage régulier. Comme l'une des particularités de Saint-Paul est la juxtaposition à l'intérieur d'un tronçon de rue de bâtiments érigés à l'unité et à des dates fort différentes, on peut y apprécier la variété des teintes mises sur le marché entre 1880 et 1930. S'ajoutent à celles-ci les nouvelles nuances des briques fabriquées depuis 1930 et qui servent de revêtement de remplacement à bon nombre d'habitations anciennes.

3.2.3 Autres matériaux

44 Le quartier Saint-Paul compte 22 habitations à revê-
76 tement en planche. Elles ont toutes été construites avant
80 l'annexion et comme à cette époque le tissu urbain est très
81 lâche, elles sont disséminées sur l'ensemble du territoire. Tous les modèles d'habitations uni ou bifamiliales en comptent quelques-unes mais la petite unifamiliale à un seul étage à toit en terrasse (modèle 3) demeure le cas le plus fréquent. La technique de l'assemblage à clin est la plus répandue.

74 Le nombre d'habitations à revêtement autre que la
77 brique, la pierre ou le bois est exceptionnellement très
82 élevé dans le quartier à l'étude (225 maisons soit 11.6%
83 du bâti ancien). Dans la plupart des cas, il s'agit d'habitations antérieures à 1910 dont le revêtement en planches d'origine à été remplacé; parmi les nouveaux matériaux disponibles, le déclin d'aluminium est le plus populaire. Quelques propriétaires ont toutefois opté au moment de la construction pour un revêtement dont le faible coût était l'avantage principal (papier brique, tôle...); il en reste aujourd'hui très peu compte tenu de la non-durabilité du matériau. Qu'ils soient d'origine ou de remplacement, les revêtements de matériaux artificiels se retrouvent sur tous les types d'habitation mais encore une fois, l'unifamiliale du troisième modèle y est sur-représentée.

3.3 ANALYSE DES FORMES DE TOIT EN RAPPORT AVEC LES REVÊTEMENTS

Le quartier Saint-Paul reflète quant à l'agencement de ces deux composantes architecturales le phénomène de la standardisation de l'industrie de la construction. 84% des habitations anciennes se caractérisent par un toit en terrasse et un revêtement de brique. L'échantillonnage trop restreint des habitations coiffées d'un toit autre que plat (58 maisons) et le nombre élevé des modifications de revêtement (50% des cas) rendent non-significatives les autres corrélations.

3.4 MODES D'ACCÈS

Les habitations anciennes se caractérisent également par des modes d'accès particuliers aujourd'hui disparus; les uns (portes cochères et piétonnes) parce que leur fonction répondait à un besoin propre aux usages de cette époque, les autres (escaliers extérieurs) menant au second étage parce que des règlements municipaux en ont depuis interdit l'usage.

3.4.1 Porte cochère et porte piétonne

La porte cochère est un large tunnel pratiqué au niveau du rez-de-chaussée des habitations pour permettre d'accéder à la cour intérieure. La porte piétonne par ses dimensions restreintes permet uniquement le passage des piétons. L'obligation de communiquer avec les maisons de fond de cour et/ou les dépendances nécessite la création de ce mode d'accès particulier en façade dans les îlots où la ruelle n'existe pas.

Nous avons inventorié dans le quartier Saint-Paul 16 portes cochères et deux portes piétonnes. Elles s'implantent précisément sur des îlots dépourvus à l'origine de voies de service (à l'est de la rue Galt et entre les rues Hamilton, Beaulieu et d'Aragon). La plupart des maisons de fond de cour auxquelles elles permettaient l'accès ont été démolies ou désaffectées. Règle générale, elles se fraient un passage le long du mur de mitoyenneté et provoquent par leur présence un déséquilibre dans l'ordonnance du rez-de-chaussée. Un simple linteau droit en bois joue le rôle de soutien. Exceptionnellement, celui-ci se fait plus décoratif. La plupart des habitations avec portes cochères ou piétonnes possèdent également des escaliers extérieurs menant au second étage.

3.4.2 Escalier extérieur

Jusqu'à la toute fin du 19e siècle, l'usage de l'escalier extérieur menant au second étage est limité aux sorties de service à l'arrière des bâtiments ou aux accès des maisons de fond de cour. Chacun des logements bénéficie d'une entrée privée et l'escalier intérieur menant aux étages gruge un espace non-négligeable du rez-de-chaussée. Aussi aura-t-on progressivement recours à l'escalier extérieur pour atteindre le second niveau mais on conservera l'escalier intérieur pour l'accès au troisième étage. Jugé dangereux par les uns, qualifié d'horreur par les autres, l'escalier extérieur devait être interdit en 1942 par un règlement de zonage.

60% des habitations anciennes de Saint-Paul sont pourvues de ce mode d'accès. Dans le cas des maisons bifamiliales, l'escalier extérieur est utilisé dans 70% des cas (modèle 2) alors qu'il est pratiquement toujours présent chez les habitations multifamiliales. Presque tous les bâ-

timents bi ou multifamiliaux érigés entre 1895 et 1925 ont recours à ce mode d'accès; dans les années précédentes, l'escalier extérieur en façade n'existe pas alors qu'après 1925, il devient l'objet d'une controverse qui incite certains constructeurs à lui substituer l'escalier intérieur. Nous en avons déjà signalé l'absence systématique sur les bâtiments dont le rez-de-chaussée abrite un commerce.

55 Règle générale, l'escalier extérieur atteint d'une
63 seule volée le second niveau. Rejeté sur un côté de la fa-
86 çade, il s'élance en ligne droite perpendiculairement à la
87 rue, effectue une courbe et poursuit parallèlement à la façade jusqu'à une extrémité du balcon. Certains empruntent un tracé beaucoup plus sinueux qui, à défaut d'être pratique, ne manque pas de grâce. Dans une rangée de bâtiments contigüs, la position des escaliers peut être identique ou inversée. Les escaliers droits sont peu nombreux aujourd'hui mais une photographie ancienne nous incite à croire qu'il en était autrement à l'époque. Enfin les escaliers extérieurs se hasardant jusqu'au troisième niveau demeurent des cas exceptionnels.

4

MODIFICATIONS SUBIES

ET

INDICE DE DETERIORATION

La compilation des données sur la carte no 3 permet d'évaluer le degré de menace qui pèse sur le bâti ancien d'un quartier en indiquant les modifications subies et l'indice de détérioration.

4.1 MODIFICATIONS SUBIES

Les bâtiments inventoriés ont subi diverses modifications soit au niveau du décor, du revêtement, des ouvertures, du rez-de-chaussée et du toit. Ces données permettent d'une part d'évaluer l'intégrité de conservation du patrimoine architectural et d'autre part de repérer les zones où le bâti ancien a subi les plus grandes modifications.

L'état de conservation du patrimoine architectural du quartier Saint-Paul est déplorable. Plus des deux-tiers des habitations anciennes ont été modifiées et parmi celles-ci, quelques trois cents bâtiments ont subi des transformations multiples. Le phénomène touche tous les secteurs du quartier et affecte aussi bien les habitations les plus anciennes que celles des années 20. Toutefois dans ce dernier cas, les modifications sont plus souvent mineures. L'altération du décor est de loin le type de modifications le plus fréquent (64% des cas).

L'ornementation des habitations anciennes se concentre au niveau de la ligne du toit, des ouvertures et des balcons. La disparition des corniches, amortissements et couronnements caractérise la plupart des bâtiments inscrits sur la carte no 3. Cette intervention a une double conséquence: d'une part, elle prive le bâtiment modifié de son profil caractéristique et d'autre part elle brise la rythmique créée au niveau d'un ensemble par la succession de ces éléments. Le remplacement des linteaux d'origine vient

au second rang; règle générale on opère ce changement lors de la pose d'un nouveau revêtement et dans bien des cas, on élimine tout simplement cet élément architectonique. Enfin bon nombre des balcons ont été remplacés mais précisons que nous n'avons relevé que les cas où le modèle du nouveau balcon s'avère tout à fait incompatible avec le caractère ancien du bâti.

74 89 Les modifications de revêtement affectent 14% des bâtiments anciens. Ce type d'intervention touche plus particulièrement les habitations originellement en bois ou à revêtement à faible valeur d'isolation. Cette modification n'entraîne pas automatiquement une diminution de la valeur patrimoniale; ce sera cependant le cas si le nouveau matériau est autre que ceux existant avant 1930 (pierre artificielle, déclin ou panneau d'aluminium) ou encore si les détails ornementaux tels corniches et linteaux ont été éliminés au cours de l'opération.

74 91 Le nombre de modifications aux ouvertures s'élève à 160 (8% du bâti ancien). On a obstrué quelque ouverture ou au contraire on en a percé de nouvelles pour correspondre à une nouvelle division intérieure. On en a agrandi certaines pour augmenter l'éclairage et diminuer d'autres par souci d'économie d'énergie. Quel qu'en soit la nature exacte, ce type de changement provoque un déséquilibre dans l'ordonnance de ces façades anciennes dont l'une des caractéristiques principales était justement la standardisation de la disposition des ouvertures.

92 93 Une centaine de bâtiments du quartier Saint-Paul ont subi des modifications au niveau du rez-de-chaussée. Il s'agit d'une part de commerces intégrés à l'habitation qui, pour suivre la mode du jour, ont vu chambardé l'ordonnance

originelle de leur rez-de-chaussée et d'autre part d'habitations domestiques dont le rez-de-chaussée a été ultérieurement transformé en local commercial. Dans les deux cas, s'établit une discontinuité entre le premier niveau et les étages supérieurs. Ce type de modification se rencontre surtout sur les deux principales artères commerciales du quartier (Monk, de l'Eglise) et dans une moindre mesure, sur les voies où s'implantent les petits commerces (Jolicoeur, Laurendeau, Hadley, Eadie...).

94 Nous terminons par les modifications à la forme du
95 toit. Nous en avons relevé que cinq cas parmi lesquels
77 figurent trois petites unifamiliales à un seul étage (modèle 3). A l'image des nouveaux bungalows de banlieue, celles-ci ont troqué leur toit plat pour un toit à pignon ou en mansarde version moderne. Dans le noyau initial du village, deux autres habitations intriguent par le profil inhabituel de leur toit soit un pignon tronqué à mi-hauteur et une fausse-mansarde au brisis pour le moins extravagant.

4.2 INDICE DE DÉTÉRIORATION

La carte no 3 indique également tous les bâtiments décrépits, abandonnés ou incendiés lors de notre visite à l'été 1983. La situation a probablement évolué depuis et ce relevé constitue donc un indice sans plus.

Dans le cadre du travail du macro-inventaire, seul un examen extérieur rapide nous est possible. Aussi n'avons-nous relevé parmi les édifices occupés aucun bâtiment dont l'enveloppe pouvait être qualifiée de décrépite. Notons cependant que certaines habitations trahissent des problèmes de structure (fissures dans le revêtement, dénivellement des ouvertures...) ou un manque d'entretien chronique mais aucune d'elles ne nous est apparue irrécupérable.

51 Le nombre de bâtiments abandonnés et/ou incendiés s'é-
96 lève à 11. Notons la concentration de huit d'entre eux à
97 l'intérieur du secteur délimité par les rues Briand, Galt, Laurendeau et Jacques-Hertel. Quatre autres, dont trois bâtiments juxtaposés, s'implantent rue Hamilton à proximité de la rue Jacques-Hertel alors que le dernier loge rue Cabot face aux voies ferrées du CN et de l'autoroute Décarie. Leur remise en état dans un bref délai s'impose tant pour assurer leur propre survie que pour annuler les risques d'incendie qu'ils représentent pour le voisinage.

5

PAYSAGE URBAIN

ET

EDIFICES PUBLICS

5.1 PAYSAGE URBAIN

L'environnement constitue une composante de première importance dans l'étude du potentiel patrimonial d'un quartier. Sur la carte no 4 sont relevés les principaux éléments du paysage urbain. Certains d'entre eux tels les espaces verts viennent ajouter à la valeur d'un bâtiment ou d'un ensemble alors que d'autres (parcs de stationnement et terrains vacants) forment une note discordante qui se répercute sur le cadre bâti et dans certains cas constituent même une menace pour le patrimoine. Au-delà de l'intérêt architectural, la qualité de vie que procure à ses habitants un quartier ancien a des conséquences sur l'avenir de celui-ci.

5.1.1 Espace vert

Le quartier Saint-Paul est relativement bien pourvu en espaces verts. On y compte 13 parcs publics auxquels s'ajoutent quatre mini-parcs de voisinage. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire et conséquemment répondent adéquatement aux besoins de la population.

33 Dès les débuts de l'urbanisation du territoire, les promoteurs tant de Côte Saint-Paul que de Ville Emard avaient prévu l'implantation d'un espace vert dans la tradition du «square». Le parc Saint-Paul (originellement Edouard VII) fut cédé à la municipalité du village Côte Saint-Paul par T. Galt en 1876 mais ce n'est qu'en 1909 que les autorités municipales procèdent à son aménagement. La fontaine vers laquelle convergeaient les allées est malheureusement disparue. En 1900, J.E. Emard et ses associés déposent un plan de lotissement dans lequel on réserve près de deux acres pour l'établissement d'un parc urbain;

il ne sera baptisé et aménagé qu'une vingtaine d'années plus tard (parc Garneau).

L'une des recommandations des groupes réformistes du début du siècle est la création de terrains de jeux. Dans ce mouvement, la ville de Montréal loue en 1926 et acquiert en 1928 la dernière terre à l'extrémité ouest du quartier (partie ouest du parc Angrignon). En 1927, la succession
38 Campbell cède à la ville un terrain équipé d'une pataugeuse et divers jeux pour enfants; elle y donne également gratuitement des concerts en plein air (parc Campbell ouest). Les autres parcs du quartier ont été créés après 1930 au
39 fur et à mesure que la population augmente (parcs Ignace
98 Bourget, La Vérendrye...). Dans les années 60, le parc Angrignon s'agrandit jusqu'au boulevard des Trinitaires et,
41 par son aménagement paysager et sa superficie, figure parmi les plus attrayants de l'île de Montréal. Enfin la ville de Montréal faisait récemment l'acquisition de terrains devenus vacants suite à des démolitions pour y implanter de
99 nouveaux espaces verts (rue Saint-Patrick et Gilmore, rue Jolicoeur et Hamilton).

La plupart des édifices publics anciens jouissent d'un environnement acceptable et il est certains cas où celui-ci participe plus particulièrement à la mise en valeur
100 du bâtiment. Ainsi dans la paroisse Saint-Paul, l'église, le presbytère et le couvent Notre-Dame-du-Rosaire prennent place sur un vaste terrain bordé d'arbres qui constitue un véritable oasis de fraîcheur dans un secteur pratiquement
5 sacrifié à la circulation des véhicules. Aux paroisses No-
101 tre-Dame-du-Perpétuel-Secours et Sainte-Croix, ce sont davantage les presbytères qui profitent de l'aménagement du site mais le dégagement latéral des églises permet néanmoins une meilleure perception visuelle de ces édifices imposants.

5.1.2 Parc de stationnement

Le quartier Saint-Paul compte 77 terrains de stationnement. Ils sont pour la plupart de petite superficie et se concentrent autour des rues Monk, de l'Eglise et Saint-Patrick. Dans certains îlots, ils y rompent à plusieurs reprises la trame urbaine rendant presqu'incongrue la présence d'habitations (ex.: rue de l'Eglise entre Hadley et Saint-Patrick). Ailleurs dans le quartier, ils sont peu nombreux et affectent peu le cadre bâti environnant. Notons
102 l'effort apporté par certains commerçants dans l'aménagement de ceux-ci.

5.1.3 Terrain vacant

La superficie de terrain libre dans le quartier Saint-Paul est minime si l'on exclue le secteur nord-ouest dont la mise en valeur sera complétée sous peu dans le cadre de l'opération 20,000 logements. Ailleurs, on compte une vingtaine de terrains vacants disséminés sur l'ensemble du territoire. Ils ne comprennent généralement qu'un ou deux lots et leur vacance est souvent le fruit d'un incendie et/ou démolition. Les projets de construction à venir devront tenir compte des bâtiments voisins; à cet égard, le quartier Saint-Paul nous offre quelques exemples d'habi-
103 tations récemment érigées en parfaite harmonie avec le caractère ancien du bâti environnant.

5.2 ÉDIFICES PUBLICS

Nous avons relevé dans le quartier Saint-Paul 38 édifices publics érigés avant ou vers 1930. Ils sont identifiés sur la carte no 4 selon leur fonction d'origine. Les fonctions religieuse, institutionnelle et industrielle comptent chacune une dizaine d'édifices témoignant de la double vocation du quartier (résidentielle et industrielle). Suite aux nombreux incendies et démolitions, il ne reste aujourd'hui que trois bâtiments qui soient antérieurs à 1900. Géographiquement, on remarque trois foyers de concentration soit autour des deux premières églises du quartier (Saint-Paul et Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours) et le long du canal Lachine.

5.2.1 Religieux

Le quartier Saint-Paul compte dix édifices religieux anciens soit quatre églises catholiques, trois presbytères et trois temples protestants. Tous les bâtiments érigés dans les premières années du village sont disparus de sorte que les survivants reflètent non pas une communauté en voie d'organisation mais plutôt une société en plein essor.

104 L'église Saint-Paul actuelle est la troisième du mê-
105 me nom. Elle fut construite en 1910-1 alors que la paroisse compte déjà plus de 3,000 fidèles. La population de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours fait plus que le double lorsque la fabrique commande à l'architecte Hippolyte Bergeron les plans d'une église pour remplacer la première chapelle. Le sous-sol sera construit dès 1913 mais l'édifice ne sera achevé qu'après la première guerre. Ces deux églises présentent plusieurs points communs: plan en

croix latine, faible projection des transepts, toit à pignon, présence de deux tours-clochers et revêtement en pierre grise. La composition des façades traduit le rationalisme propre à l'ère Beaux-Arts. L'articulation serrée des ouvertures, l'utilisation d'arcs monumentaux et la combinaison pierre lisse et pierre bosselée imprime toutefois une certaine rigidité aux bâtiments. Par leurs masses imposantes, ces deux édifices constituent les principaux points de repère du quartier.

Les églises Holy Cross et Saint-Jean-Damascène ont été érigées dès les premières années de la fondation des paroisses (entre 1925 et 1930). Dans le premier cas, on bénéficiait déjà d'une forte clientèle (tous les catholiques anglophones du quartier) alors que dans le second cas on escomptait un développement rapide du secteur. On sauta l'étape de la chapelle provisoire pour construire tout de suite une église aux dimensions imposantes mais les moyens limités des fabriques allaient dicter certains choix quant au plan (rectangulaire), à la forme du toit (plat ou vouté) et au revêtement (brique). Le dépouillement de la façade les caractérise toutes deux mais il n'y produit pas le même effet. A Holy Cross, on le perçoit comme un signe de l'appauvrissement des styles passéistes alors qu'à Saint-Jean-Damascène il représente la qualité intrinsèque d'une architecture nouvelle.

A côté de chacune de ces églises s'élève le presbytère. A Saint-Paul, il fut érigé en 1900 lors de la construction de la seconde église et à Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours en 1906 en même temps que la chapelle provisoire. Ce dernier, suite à sa transformation en maison de rapport, a perdu son identité; il n'apparaît donc pas sur la carte no 4. Les deux autres presbytères datent de la toute fin des années 20. Objet de fierté pour la paroisse, on vou-

dra faire du presbytère la plus belle résidence du secteur. Le bâtiment présente les mêmes caractéristiques que les habitations unifamiliales cossues (plan au sol carré ou rectangulaire, toit plat, deux ou trois étages, dégagement du sol de quelques pieds). Pour les revêtements de façade, on utilise le même matériau que pour l'église soit la pierre grise chez les plus anciens et la brique chez les plus récents. Conformément à la fonction particulière du bâtiment, la sobriété du décor demeure une constante; on remarquera toutefois que l'élégant balcon à colonnes de Saint-Paul s'est mué en une galerie-perron d'aspect massif aux deux autres paroisses.

Les trois temples protestants du quartier ont été construits entre 1921 et 1926. Les églises Saint-Aiden et Redeemer comportent une seule salle rectangulaire et sont coiffées d'un toit à pignon. La première reprend certains éléments de style vernaculaire classique (contreforts, fronton-pignon) alors que la seconde s'orne d'un arc monumental en ogive dans la tradition néo-gothique. Quant à l'église Saint-Paul United, elle s'écarte de toute tradition et si ce n'était de sa tour-clocher, on pourrait difficilement en deviner la fonction particulière. Les trois bâtiments portent un revêtement de brique et la pierre n'est utilisée que pour le soubassement ou les éléments décoratifs.

5.2.2 Institutionnel

Les dix édifices institutionnels du quartier Saint-Paul sont des établissements scolaires de niveau primaire ou secondaire. Selon la période de construction, nous pouvons les regrouper en trois blocs qui illustrent à la fois le processus de démocratisation de l'enseignement et l'évolution de ce programme architectural.

Lors de la fondation de la paroisse Saint-Paul en 1875, les communautés religieuses jouent un rôle de première importance dans l'enseignement au Québec. L'accès aux études notamment sous le régime de pensionnaire est le privilège d'une minorité et conséquemment les édifices devront
16 refléter le prestige de l'institution. En 1887, la congré-
114 gation Notre-Dame fait ériger le couvent Notre-Dame-du-Rosaire (attribué à Victor Bourgeau) où l'on accueille les fillettes francophones et anglophones tant externes que pensionnaires. L'édifice rectangulaire comporte à l'origine deux étages et demi sur un soubassement d'une dizaine de pieds et est coiffé d'un toit en mansarde à quatre versants. Les fenêtres régulièrement espacées s'alignent verticalement et une rangée de lucarnes identiques à pignon percent le brisis de part et d'autre d'une lucarne plus imposante où loge une niche et sa statue. Suite à l'incendie de 1907, on a fait l'ajout d'un étage tout en conservant le profil particulier du brisis; on a malheureusement brisé l'unité originale par l'insertion de deux lucarnes à fronton chantourné. Malgré cela, l'édifice présente un intérêt architectural exceptionnel notamment pour le jeu polychrome de la brique et de la pierre et pour certains éléments décoratifs d'origine (lucarne centrale, clocheton et escalier en U à trois volées).

Vers 1910, la clientèle scolaire s'est élargie à toutes les classes de la société mais les taux de fréquentation chutent dès la quatrième année. Bien que le corps enseignant se compose encore majoritairement de religieux, ce sont les commissions scolaires qui financent la construction des écoles publiques. De cette époque, subsistent l'école Marie de l'Incarnation (section ouest), l'école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (section de la rue Briand) et une école protestante (aujourd'hui atelier). De plan rectangulaire, ces édifices comptent deux étages sous un toit plat et les façades ne dépassent pas une centaine de pieds en longueur. Pour les deux premiers, le revêtement est en brique pour les étages et en pierre grise pour le soubassement; celui-ci fait quatre à cinq pieds et est percé d'ouvertures. L'école protestante repose sur un solage d'à peine un pied et le revêtement combine pierre lisse et pierre bosselée. Dans les trois cas, on note l'irrégularité de la fenestration et à des degrés divers, un appauvrissement de l'ornementation. Corniches débordantes et bandeaux accentuent l'horizontalité du bâtiment.

Les six autres édifices scolaires du quartier ont été érigés entre 1921 et 1931 alors que la plupart des enfants terminent le cours élémentaire et que plusieurs s'inscrivent aux classes dites supérieures. Chacune des écoles doit maintenant loger une vingtaine de classes et plus. Toutes suivent sensiblement le même modèle: plan rectangulaire très allongé (de 100 à 200 pieds), trois étages, surélévation de deux à trois pieds, toit plat et revêtement de brique. Dans certains cas, les façades s'animent de faibles saillies où logent les escaliers. Le regroupement des fenêtres forme des travées correspondant à la division intérieure. La succession des piliers qui les séparent crée un rythme soutenu et engendre une poussée verticale qui contre-

balance l'horizontalité de l'édifice. Médaillons et bandeaux de couleur contrastante constituent l'essentiel du décor et l'on remarquera chez certaines l'utilisation de motifs stylisés d'esprit Art Déco.

5.2.3 Commercial

120 Les deux édifices à caractère commercial ont été éri-
121 gés entre 1913 et 1921. Il s'agit d'un cinéma et d'une succursale de la banque Molson (aujourd'hui atelier de fabrication). Semblables aux habitations voisines par leurs caractéristiques (plan rectangulaire, deux étages, toit plat, revêtement en brique), ils empruntent certains éléments du vocabulaire néo-classique pour marquer le prestige de leur fonction. Le procédé d'intégration de ceux-ci diffère: l'arc en plein cintre devient au cinéma une composante de la façade alors que la corniche et le portail de la banque y paraissent un ajout superflu. Le premier a malheureusement subi des modifications qui ont brisé la rythmique engendrée par les arcades.

5.2.4 Industriel

Le quartier Saint-Paul compte 12 édifices à caractère industriel représentant une gamme variée de secteurs (industrie lourde, textiles, activités de support). Dans l'ensemble, leur architecture dénote essentiellement une préoccupation fonctionnaliste mais les bâtiments ne sont pas pour autant dépourvus de certaines qualités esthétiques. Plusieurs de ces édifices ont changé de propriétaires depuis leur construction; pour nous y retrouver, nous utiliserons leur nom d'origine et préciserons l'adresse du bâtiment. Notons que la majorité d'entre eux sont implantés le long du canal Lachine.

122 Le plus ancien édifice est la fabrique de cloches Clark (5010 Saint-Patrick). Construit vers 1893, ce bâtiment possède toutes les caractéristiques de l'architecture industrielle du tournant du siècle: plan rectangulaire, toit plat, revêtement de brique, ouvertures nombreuses et de grandes dimensions, structure visible de l'extérieur (piliers et arc de cercle), ornementation réduite au minimum et réalisée au moyen de jeux de brique. Construite
123 une vingtaine d'années plus tard, l'édifice de la Sun Oil Company (3550 Saint-Patrick) suit le même modèle.

Si l'architecture industrielle fut surtout le fait des ingénieurs, quelques entreprises d'envergure n'ont pas hésité à faire appel à des architectes de renom. En 1908,
22 David J. Spence concevait les plans du moulin et de la fi-
124 lature de la Mount-Royal Spinning Wool Co (5524 Saint-Patrick). Cet imposant complexe se compose de plusieurs bâtiments et selon la fonction de chacun, la fenestration diffère sans pour autant briser l'unité de l'ensemble. L'obstruction de plusieurs ouvertures nous empêche aujourd'hui d'apprécier la rythmique particulièrement soutenue
34 qu'elle engendrait. En 1919, la firme Crane confiait aux
125 architectes Brown & Vallance la construction de leur usine (3800 Saint-Patrick). La charpente de béton armé avait d'ores et déjà remplacé la charpente en acier et les concepteurs, dans l'esprit de l'école fonctionnaliste, décident de la laisser à nue. Ce parti pris d'authenticité se combine d'une préoccupation esthétique visible dans le traitement particulier des pilastres situés aux angles du bâtiment.

126 Parmi les autres édifices à caractère industriel du
127 quartier, citons les plus importants tant par leurs dimen-
128 sions que par leur qualité architecturale soit l'usine de

la Congoleum Co (3700 Saint-Patrick), le garage de la CTCUM (1950 de l'Eglise) et l'ancien incinérateur de la ville (3100 Saint-Patrick).

5.2.5 De service public

Nous terminons notre inventaire par quatre bâtiments construits par ou pour l'administration municipale. Tout à l'opposé du groupe précédent d'édifices, ceux-ci se caractérisent par une architecture recherchée qui vise à rehausser le prestige des activités qui s'y déroulent.

129 En 1879, la jeune municipalité du village de Côte Saint-Paul fait ériger un bâtiment de deux étages en brique pour abriter le conseil municipal et les services de feu et police. Malgré des ressources budgétaires limitées, l'édifice n'en traduit pas moins une certaine recherche formelle (composition équilibrée de la façade, insertion d'un
29 pignon central et utilisation de l'arc ogival). En 1910,
130 l'architecte J.E. Vanier est chargé des plans d'un second hôtel de ville. Il conserve pour la partie centrale certaines caractéristiques du précédent édifice (toit à pignon, ordonnance des ouvertures, pignon central) et lui jouxte sur les trois côtés des corps de bâtiment de moindre hauteur et à toit plat. Le traitement néo-classique de l'ensemble maintient l'unité architecturale.

131 Ce même procédé sera utilisé au bain public de Vil-
132 le Emard (architecte Théodore Daoust, 1913-4) mais ici il ne s'applique qu'à la façade du bâtiment. La section arrière de l'édifice qui abrite l'élément principal, soit le bain, bénéficie d'un traitement architectural de type fonctionnaliste. Le camouflage de la fonction réelle d'un édi-

fice derrière une façade à saveur passéiste est l'une des constantes de l'architecture du début du siècle. Erigé à
133 la fin des années 20, le kiosque du parc Campbell ouest témoigne de la persistance de ce phénomène par la présence d'un portique de style néo-classique sur une structure résolument fonctionnaliste.

6

SELECTION DE BATIMENTS

A POTENTIEL PATRIMONIAL

La carte 5 représente l'aboutissement de la démarche d'analyse du macro-inventaire en milieu urbain. Le ou les bâtiments présentant une valeur particulière au plan du patrimoine y apparaissent. La sélection des bâtiments s'effectue par le recours à différents critères tels: l'ancienneté, l'implantation, le décor et le style architectural. Cette carte sélective fait ressortir les éléments ponctuels exceptionnels ainsi que les unités et les ensembles les plus représentatifs au plan patrimonial.

Des 1,900 habitations anciennes recensées dans notre inventaire du quartier Saint-Paul, nous en avons identifié 81 comme possédant une valeur patrimoniale supérieure à la moyenne soit moins de 5% de l'ensemble. Cette valeur leur a été attribuée en vertu de leur décor (58 cas), de leur ancienneté (22 cas) et exceptionnellement de leur style architectural (3 cas). Géographiquement, nous les retrouvons essentiellement au nord-est de la rue Jacques-Hertel soit dans le secteur le plus ancien du quartier. Le faible nombre d'habitations sélectionnées s'explique d'une part par la proportion élevée de bâtiments modifiés et d'autre part par le manque d'homogénéité du cadre bâti; dans pareil contexte, il devient impossible de sélectionner aussi bien des éléments ponctuels que des ensembles.

19 édifices publics ont été retenus lors du processus de sélection soit la moitié de l'ensemble inventorié. Toutes les fonctions y sont représentées à l'exception de la catégorie des bâtiments à caractère commercial, laquelle ne comptait que deux édifices. Compte tenu de l'image de prestige qu'ils recherchent, la plupart des bâtiments sélectionnés sont associés à un style architectural parmi lesquels quelques-uns ont aussi été relevés pour leur implantation. Cinq édifices publics nous sont apparus remarquables pour leur décor ou leur ancienneté.

6.1 REMARQUABLES PAR LEUR ANCIENNETÉ

Dans le cadre de l'analyse du macro-inventaire en territoire montréalais, nous avons convenu d'accorder une valeur d'ancienneté à tout bâtiment construit avant 1880. Les bâtiments antérieurs à cette date correspondent technologiquement aux phases artisanales ou manufacturières de la construction. Pour établir les dates de construction, nous nous sommes référés à la carte d'assurance d'Hopkins (1879) et aux caractéristiques architecturales du bâtiment. Précisons que nous avons ignoré ceux dont l'enveloppe extérieure (forme du toit, revêtement, forme et ordonnance des ouvertures) ne présente plus aucun élément typique de l'architecture ancienne.

Cette dernière restriction limite à 22 le nombre d'habitations remarquables par leur ancienneté. La plupart d'entre elles se concentrent dans le triangle formé par les
11 rues Cabot, Saint-Patrick et Angers dont on aperçoit déjà l'ébauche sur la carte de 1861. Il s'agit majoritairement
68 d'habitations unifamiliales (modèle 1) occupées par les
74 travailleurs des manufactures sises près des écluses; elles
134 ont été construites après 1855, date à laquelle la première manufacture du quartier ouvre ses portes. Quelques autres sont situées sur la rue de l'Eglise (ou à proximité),
45 qui constitue à l'époque, avec ses établissements religieux
50 et commerciaux, le coeur du village. Elles datent de la pé-
135 riode 1860-1880 et sont aussi de type unifamilial à l'excep-
136 tion de deux bâtiments bifamiliaux à escalier intérieur (modèle 1). Enfin, nous retrouvons sur les rues Jogues, Jac-
44 ques-Hertel et Hamilton trois autres maisons centenaires
75 qui sont probablement d'anciennes maisons de ferme datant
137 du milieu du 19e siècle.

Pour toutes ces habitations anciennes, la forme du toit (à pignon ou en mansarde) demeure l'élément distinctif visuellement le plus marquant; dans plusieurs cas, il
136 est d'ailleurs malheureusement le seul à avoir été conservé. Il nous faut en effet déplorer qu'à deux exceptions près, tous les bâtiments érigés avant 1880 ont perdu une ou plusieurs de leurs caractéristiques d'origine (revêtement, forme et disposition des ouvertures, éléments décoratifs tels fronton des lucarnes, linteaux, galerie-perron).
129 Le seul édifice public antérieur à 1880 (premier hôtel de ville rue Brock) a subi le même sort.

6.2 REMARQUABLES PAR LEUR IMPLANTATION

Nous n'avons relevé aucune habitation domestique remarquable par son implantation puisqu'aucune ne bénéficie d'un mode d'implantation particulier propice à sa mise en valeur ou provoquant un événement visuel dans la trame ur-
40 baine. Parmi les édifices publics, le voisinage immédiat de l'église Saint-Paul, de son presbytère et du couvent Notre-Dame-du-Rosaire crée un temps fort dans le paysage architectural du quartier. Ce ensemble constitue par sa masse imposante un point de repère et bénéficie en outre d'un environnement paysager qui participe à sa mise en valeur.

6.3 REMARQUABLES PAR LEUR DÉCOR

Une soixantaine d'habitations ont été sélectionnées comme ayant une valeur patrimoniale supérieure à la moyenne en vertu de leur décor. Cette sélection s'est effectuée à l'aide de deux critères: le bâtiment présente certaines particularités au niveau de l'ornementation qui lui donnent un caractère distinctif ou tout au contraire il offre le décor originel type de l'habitation montréalaise du début du siècle. Lorsque plusieurs maisons remarquables par leur décor se regroupent sur un même tronçon de rue, elles forment un ensemble à plus fort potentiel patrimonial que nous décrirons au point 6.5. Les commerces intégrés ont été estimés en fonction de leur décor particulier et sont identifiés sur la carte no 5 par une trame différente.

76 Certaines habitations se distinguent de l'ensemble du
138 cadre bâti par quelque élément décoratif peu courant dans
139 le quartier. Généralement, il s'agit de maisons plus cos-
140 sues de type uni ou bifamilial et dans certains cas, le revêtement (pierre grise) ou la forme du toit (en fausse-mansarde) sortent déjà de l'ordinaire. La présence d'une galerie-perron courant sur toute la façade caractérise nombre d'entre elles et il faut souligner l'exécution très élaborée des pièces de bois ouvragées qui la composent. Chez plusieurs, les façades s'animent de saillies ou d'oriels tantôt de forme arrondie, tantôt de forme cubique. Règle générale, la ligne du toit s'agrémente d'une corniche rythmée de modillons mais on remarque que ceux-ci épousent souvent des formes plus complexes que le simple cube. Profitant de son implantation à l'intersection de deux rues,
47 l'une des habitations sélectionnées s'enjolive d'une galerie-perron qui se poursuit après une courbe gracieuse sur la façade latérale.

A compter des années 1880, l'industrialisation envahit le secteur de la construction entraînant une standardisation au niveau du concept, de la structure, de l'enveloppe et de l'ornementation du bâti. La majorité des habitations anciennes du quartier Saint-Paul témoigne de ce nouveau phénomène et présente une physionomie générale qu'on pourrait qualifier de typique à l'architecture montréalaise ouvrière de la période 1880-1930. Les bâtiments les plus représentatifs de ce style non-académique ont été relevés sous la dénomination «remarquable par le décor». Entre 1880 et 1930, l'ornementation de la maison ouvrière se modifie et nous avons repéré dans le quartier Saint-Paul des bâtiments-type pour illustrer certaines phases de cette
51 évolution. Les habitations ouvrières les plus anciennes se caractérisent par le dépouillement des façades (absence d'escaliers et de balcons), l'aspect rudimentaire des linteaux (simple planche de bois), et la combinaison au niveau de la corniche de motifs empruntés à la tradition académique et à l'art populaire. Rapidement, les façades perdent
141 de leur uniformité: apparition des balcons et des esca-
142 liers extérieurs, utilisation de linteaux en éventail et en relief, réalisation de bandes décoratives au moyen de jeux de brique. Dans les années 20, balcons superposés à
61 colonnes de bois, couronnements et amortissements de for-
62 mes variées et vitraux multicolores constituent les éléments décoratifs typiques.

Les commerces intégrés à l'habitation ont un décor particulier dicté par la fonction commerciale du rez-de-chaussée. Malheureusement presque tous les commerces du quartier Saint-Paul ont subi des modifications tant au niveau de l'organisation du rez-de-chaussée qu'au niveau du décor de l'en-
66 semble. Seuls deux bâtiments ont conservé leur physionomie
143 d'origine: forme et disposition des ouvertures; poutres,

meneaux et revêtement de bois au niveau du rez-de-chaussée; jeux de brique, couronnement et amortissement à la ligne du toit.

Quatre édifices publics ont également été sélectionnés pour leur décor soit les presbytères des paroisses Saint-Paul et Holy Cross, l'école Marie de l'Incarnation et l'école protestante de la rue Gladstone. Comme les habitations cossues, les deux presbytères présentent une ornementation plus élaborée que l'ensemble du bâti ancien mais le traitement des éléments décoratifs reste très sobre imprimant aux bâtiments une certaine gravité inspirant le respect. Les deux écoles illustrent l'affaiblissement et la persistance de la tradition académique; pour la première, on combine une corniche de type néo-classique à un couronnement emprunté à l'architecture domestique populaire alors que pour la seconde on assemble dans une composition très libre plusieurs éléments empruntés au vocabulaire classique (châines harpées, bandeaux, corniche).

6.4 REMARQUABLES PAR LEUR STYLE ARCHITECTURAL

Outre les habitations ouvrières de la période industrielle de «style montréalais» relevées précédemment (point 6.3), nous avons sélectionné trois autres bâtiments domestiques comme étant remarquables par leur style architectural. Ils appartiennent à la période pré-industrielle ou s'inscrivent dans des courants stylistiques de type plus académique.

44 Bien que le quartier Saint-Paul compte une vingtaine
45 d'habitations de construction artisanale, seules deux d'entre elles présentent encore aujourd'hui toutes les caractéristiques propres à l'architecture traditionnelle québécoise. Nous les décrivons brièvement: plan au sol rectangulaire parallèle à la rue, dégagement minime du sol, toit à pignon ou en mansarde, un étage et demi, porte décentrée, lucarnes plus petites et non alignées, longue galerie-perron. A l'origine, les deux maisons portaient un revêtement en planches et signalons que celle de la rue Hamilton a été déménagée et repose sur un nouveau solage de béton.

Afin de signaler leur statut particulier, certains propriétaires plus fortunés délaissent l'architecture traditionnelle québécoise au profit de nouveaux styles importés des Etats-Unis. La maison sise au 5002 de la rue Dunn
77 (à droite sur la photo) est un exemple-type du style Second Empire: volume compact, saillie, fenêtre en encorbellement, tour en pavillon à terrasse faîtière, alignement des ouvertures, ornementation élaborée. Le toit en mansarde a toutefois été remplacé ici par un toit en fausse-mansarde.

14 édifices publics ont également été sélectionnés en vertu de leur qualité architecturale supérieure à la moyenne. Ils offrent un échantillonnage intéressant quoique incomplet des principaux courants stylistiques qui ont marqué le Québec entre 1885 et 1930.

16 Le couvent Notre-Dame-du-Rosaire est construit en 1888
114 à une époque où nombre de bâtiments conventuels montréalais adoptent le style Second Empire. Bien que le couvent n'en soit pas un exemple parfait, il en comporte certaines caractéristiques: forme compacte, toit en mansarde, escalier à volées multiples. Le traitement particulier de la lucarne centrale compense l'absence d'avant-corps qui caractérise habituellement ce style. Les modifications apportées au bâtiment en ont malheureusement atténué les qualités stylistiques.

Pendant les deux premières décennies du 20e siècle, la manière Beaux-Arts allait dominer l'architecture montréalaise. Quatre édifices du quartier Saint-Paul témoi-
104 gnent de cette influence marquante soit les églises Saint-
105 Paul et Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, l'hôtel de ville
130 de Saint-Paul et le bain Emard. Le sens de la monumentali-
131 té, la rigueur de composition, l'articulation serrée des différentes parties et l'utilisation du répertoire formel classique constituent les préceptes de base de cette école de pensée qui sur le plan de la réalisation laisse toutefois une grande liberté d'interprétation. Pour saisir ce dernier aspect, il est intéressant de comparer entre eux les édifices religieux et les bâtiments de service public: malgré une composition similaire de la façade, l'utilisation de l'arc en plein cintre au lieu de l'arc surbaissé d'une part et l'ornementation d'inspiration néo-renaissan-

ce au lieu de néo-classique d'autre part donnent à chacun des bâtiments son caractère original.

Contemporain de la manière Beaux-Arts, le style fonctionnaliste trouve peu d'adeptes à ses débuts. Les architectes n'y recourent que pour des bâtiments dont la fonction est peu valorisée dans la société de l'époque tels les manufactures, usines et entrepôts. S'appuyant sur le principe que la fonction détermine la forme, l'école fonctionnaliste préconise une architecture basée sur les besoins et rejette tout camouflage de la structure de l'édifice. Les bâtiments construits par les compagnies Clark, Sun Oil et Mount Royal Spinning s'inscrivent dans ce courant stylistique. Pour répondre aux besoins d'éclairage et de ventilation que nécessitent alors les grandes surfaces de travail manufacturier, les murs extérieurs se résument en une succession d'ouvertures qui occupent pratiquement tout l'espace libre entre chaque poutre porteuse. L'arc de cercle qui les surmonte joue avant tout un rôle de soutien mais n'est pas pour autant dénué de qualité esthétique; il devient même le principal élément décoratif et donne au bâtiment son apparence particulière. Il faut remarquer la variation des ouvertures à la manufacture Mount Royal Spinning laquelle dans le plus pur esprit fonctionnaliste est dictée par la fonction propre à chaque corps de bâtiment.

Dans les années 20, l'architecture tend à se libérer de l'historicisme et l'on essaie d'élaborer un nouveau vocabulaire formel qui soulignerait les qualités inhérentes au bâtiment plutôt que de les camoufler. Si l'influence du fonctionnalisme a été déterminante dans ce mouvement de pensée, il en diffère par l'importance accordée au décor et ce n'est pas fortuitement que ce nouveau style prendra nom

de «art déco». Les écoles Holy Cross, Notre-Dame-du-Bon-Conseil et Saint-Jean-de-Matha témoignent de cette nouvelle influence: accentuation de la verticalité par l'insertion de piliers reliant les étages supérieurs, décor restreint se concentrant sur les panneaux entre les ouvertures, utilisation de motifs stylisés floraux. L'édifice de la compagnie Crane mérite une attention particulière: obéissant scrupuleusement à la théorie fonctionnaliste, l'architecte a pris le parti de laisser à nue la charpente de béton armé mais on remarquera le traitement de certains piliers en ziggourat qui est l'une des formes prédominantes de l'art déco new-yorkais.

Nous terminons par deux églises construites à quatre ans d'intervalles (1926 et 1930) mais qui sur le plan stylistique sont à plus d'un siècle de distance. L'église Saint-Aiden renoue avec la tradition néo-classique dont s'inspire au milieu du 19e siècle toute une génération de petits temples protestants québécois et de «meeting houses» américains. Quoique l'interprétation y soit très libre, on y retrouve les principaux éléments soit le fronton, l'entablement et les piliers. Tout à l'opposé, l'église Saint-Jean-Damascène surprend par son avant-gardisme. La combinaison de plusieurs formes géométriques compose une façade équilibrée d'un modernisme étonnant.

6.5 ENSEMBLES À PLUS FORT POTENTIEL PATRIMONIAL

Nous avons identifié dans le quartier Saint-Paul cinq ensembles à plus fort potentiel patrimonial. Quatre d'entre eux se composent de bâtiments résidentiels alors que le cinquième regroupe les principaux édifices publics de l'ancienne ville de Côte Saint-Paul.

59 87 Ensemble 1
(5731 au 5785 Angers)

Les abords immédiats des places publiques ont toujours bénéficié d'un certain prestige et cet ensemble, implanté à proximité du square King Edward (aujourd'hui parc Saint-Paul) en est un bel exemple. Il s'agit d'une rangée continue d'habitations multifamiliales à trois logements superposés (modèle 1). Erigées vers 1910, ces habitations présentent les caractéristiques typiques de l'architecture ouvrière montréalaise de l'époque: toit à terrasse, revêtement en brique et présence d'escaliers extérieurs. Chacune des unités bénéficie d'un traitement analogue au niveau de l'ornementation (linteaux en éventail et en ressaut, corniche en arcature de tôle embossée) mais on remarque qu'une chaîne harpée entre chacune en souligne le caractère individuel. Cette série comprend dix bâtiments mais nous avons dû en soustraire un élément à cause de modifications inacceptables.

Ensemble 2
144 (1823 au 1869 Le Caron)

Cet ensemble comprend huit habitations construites en rangée continue. Erigées dans les années 20, elles illustrent l'un des nouveaux modèles d'habitation abondamment exploité pendant cette période. Nous en donnons une description-synthèse: deux étages, trois logements dont deux au second, toit plat, revêtement en brique, disposition homogène des ouvertures, escalier extérieur, balcons superposés chapeautés d'un toit, couronnement et amortissement, traitement particulier de l'entrée du rez-de-chaussée, vitraux dans la partie supérieure des ouvertures. Bien que le quartier Saint-Paul compte plus de 250 habitations de ce type, il s'agit ici de la seule série parfaitement intacte.

145 Ensemble 3
146 (1844 au 1870 et 1833 au 1869 de Biencourt)

Cet ensemble regroupe 15 habitations implantées de part et d'autre de la rue Biencourt. Il s'agit d'habitations bifamiliales construites dans les années 20 et elles se distinguent du cadre bâti environnant essentiellement par l'absence d'escaliers extérieurs. Le dégagement des façades qui en résulte permet une meilleure appréciation de l'ensemble et soulignons que l'aménagement des parterres et la présence d'une rangée d'arbres contribuent à sa mise en valeur.

135 Ensemble 4
147 (1454, 1468-72, 1484-92 et 1415-9, 1439-43, 1447-9,
1453-61 Galt)
148

Contrairement au trois ensembles précédents, ce n'est pas l'homogénéité du bâti qui a justifié notre sélection dans le cas présent mais plutôt sa diversité. Nous y retrouvons des exemples de plusieurs types d'habitation (unifamiliale à un étage et demi, bifamiliale, multifamiliale de trois ou cinq logements respectivement à deux ou trois étages). A l'exception de la maison unifamiliale déjà construite en 1879, ces habitations datent des années 20 et présentent les caractéristiques architecturales et l'ornementation typiques de cette décennie.

2 Ensemble 5
100 (Académie Notre-Dame-du-Rosaire, église et presbytère Saint-
Paul, ancien hôtel de ville de Saint-Paul, rue de l'Eglise)
104
108 Se trouvent ici réunis quatre édifices publics dont
114 nous avons déjà souligné l'intérêt sur le plan stylisti-
130 que. De plus, ils constituent des témoins importants de l'histoire de ce secteur de la ville et rappellent symboliquement le mode de partage des pouvoirs dans la société québécoise d'alors (église vs autorités civiles). Leur voisinage immédiat reconstitue l'espace de quelques centaines de pieds l'image d'une petite ville-paroisse. Ironiquement, cet aspect est particulièrement perceptible du haut de l'autoroute Décarie qui en a été l'agent de démantèlement.

CONCLUSION

Comme pratiquement toute l'île de Montréal, le territoire du quartier Saint-Paul est d'abord exploité comme zone agricole et ce dès le début du 18e siècle. L'ouverture du canal Lachine - ou plus exactement son élargissement dans les années 1840 - allait susciter dès la décennie suivante l'implantation de manufactures à proximité des écluses Saint-Paul (rue de l'Eglise). Conséquemment, le secteur avoisinant se transforme en petite municipalité ouvrière alors que le reste du territoire conserve sa vocation agricole jusqu'à ce que J.U. Emard et quelques autres promoteurs achètent et lotissent vers 1900 la plupart des terres. A compter de cette date, le quartier Saint-Paul devient une banlieue ouvrière à caractère résidentiel dominant à l'exception des abords immédiats du canal Lachine occupés par des établissements manufacturiers. Entre 1900 et 1930, la construction domiciliaire s'effectue à un rythme régulier sans boom spectaculaire; c'est là le trait essentiel de l'histoire du quartier et il aura un impact d'envergure au point de vue architectural.

Sur le plan de l'occupation du sol, le quartier Saint-Paul se caractérise par la juxtaposition de deux grilles de rue d'orientation différente. Cette singularité résulte de l'appartenance à des côtes différentes des anciennes terres agricoles qui composent maintenant le territoire du quartier; soit la côte des Argoulets ayant front sur le fleuve (rues est-ouest de part et d'autre de la rue de l'Eglise) et la côte Saint-Paul ayant front sur la rivière Saint-Pierre devenue le canal Lachine (rues nord-sud à l'ouest de la rue Briand). Signalons qu'il s'agit là d'un cas unique dans le contexte montréalais. Toutefois le lotissement s'y est effectué selon les normes courantes (îlots de forme rectangulaire, lots très vastes qui deviennent de minces lanières après 1872 et apparition du réseau de ruelles vers la même époque).

Sur le plan du mode d'occupation, le quartier Saint-Paul se distingue par la très grande diversité du bâti ancien. Nous y retrouvons à peu près tous les types et modèles d'habitations sans qu'aucun ne prédomine et ce aussi bien pour l'ensemble du territoire que pour un secteur quelconque. Il faut aussi noter la rareté de longues séries de bâtiments identiques. La reconstitution fictive d'une rue-type de Saint-Paul comprendrait intercalées les unes aux autres une dizaine d'habitations bifamiliales avec ou sans escalier extérieur, six ou sept maisons multifamiliales de trois à six logements sur deux ou trois étages, deux ou trois maisonnettes unifamiliales à un seul étage et finalement un ou deux commerces intégrés à l'habitation. Cet amalgame de bâtiments de gabarit différent et l'absence d'alignement des façades donnent au quartier un caractère décousu qu'atténue toutefois la dominance de certaines caractéristiques architecturales (toit à terrasse et revêtement de brique).

L'état d'intégrité du patrimoine architectural du quartier Saint-Paul est malheureusement déplorable. Plus des deux-tiers des bâtiments anciens ont subi des modifications; il s'agit d'un des taux les plus élevés enregistrés dans le cadre du macro-inventaire montréalais. La disparition des corniches, couronnements et amortissements caractérise pratiquement la moitié des habitations anciennes et cette situation est d'autant plus dramatique que ces éléments décoratifs donnent à l'architecture domestique du début du siècle son profil typique.

Malgré plusieurs démolitions, le quartier Saint-Paul compte une quarantaine d'édifices publics antérieurs à 1930. La proportion élevée de bâtiments religieux, institutionnels et industriels témoigne de la dualité de la vocation du quartier (résidentiel et industriel). Enfin signalons que dans

l'ensemble, ce secteur de la ville jouit d'un aménagement urbain de qualité (maints espaces verts, nombre limité de parcs de stationnement dans les zones strictement résidentielles). On ne peut toutefois passer sous silence la présence de l'autoroute Décarie qui en plus d'avoir dévasté le noyau initial du village Saint-Paul gratifie ce qu'il en reste d'une piètre qualité de vie.

Malgré un potentiel patrimonial assez important - le quartier compte près de 2,000 bâtiments construits avant 1930 - nous n'avons pu retenir lors du processus de sélection qu'une centaine d'édifices. La fréquence des modifications en est la principale responsable. Les éléments ponctuels et les ensembles reconnus pour leur valeur patrimoniale que ce soit sur le plan historique et/ou architectural méritent donc une attention toute particulière du fait de leur nombre restreint.

RECOMMANDATIONS

Le quartier Saint-Paul, nous l'avons souligné dans notre introduction, est l'un des quartiers montréalais les plus méconnus. Il nous apparaît urgent de remédier à cette situation et d'en faire connaître la spécificité tant sur le plan historique qu'architectural par l'ensemble de la population montréalaise. Une publication qui lui serait exclusivement consacrée rétablirait un certain équilibre et contribuerait du même coup à sensibiliser les résidants du quartier à la sauvegarde de leur patrimoine architectural.

Le problème de la conservation étant particulièrement aigü dans ce quartier, nous suggérons d'avoir recours à des moyens incitatifs plus directs pour garantir l'intégrité des édifices encore intacts. D'une part, pourrait-on informer personnellement les citoyens concernés que leur propreté a été identifiée comme élément ponctuel ou partie d'un ensemble à plus fort potentiel patrimonial et partant de là, les sensibiliser à l'avantage profitable de la maintenir dans son état actuel. D'autre part, la distribution d'une brochure sur les rénovations de type «acceptable versus à éviter» pourrait guider les propriétaires s'apprêtant à effectuer certains travaux de réparation dans le choix d'une solution appropriée à un bâtiment ancien.

Nous terminons en suggérant quelques axes de recherche. D'abord tous les bâtiments sélectionnés pour leur ancienneté doivent faire l'objet d'une étude plus approfondie: établissement de la chaîne de titres (date de construction et liste des propriétaires), liste des occupants (statut socio-économique, origine ethnique), transformations subies par le bâtiment (structure et enveloppe architecturales, mode d'occupation). Cette première étape complétée, on pourrait appliquer la même démarche à tous les bâtiments existants et démolis du secteur le plus ancien (à l'est de la rue de l'Eglise) afin de reconstituer la réalité socio-his-

torique et architecturale du village de Côte Saint-Paul; rappelons que ce village compte parmi les plus anciens noyaux urbanisés et industrialisés de l'île de Montréal. Enfin l'analyse du macro-inventaire des municipalités voisines (Verdun et Lasalle) contribuerait à une meilleure compréhension du processus d'urbanisation de l'île de Montréal; une étude comparative entre celles-ci, la ville de Lachine (macro-inventaire déjà complété) et le quartier Saint-Paul mettrait en évidence la relation unité géographique versus pluralité des entités administratives.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

A) SOURCES

1) Iconographiques

- Archives municipales, Service de la photographie, dossiers divers.

- Bibliothèque Nationale, Fonds Massicotte, dossiers divers.

2) Cartographiques

BOXER, F.M., Pocket Map of the City of Montreal 1861, A. Matthew's Litho. Published by Starke & Co., Printers.

GOAD, Charles E., Atlas of the city of Montreal and vicinity in four volumes from Official Plans and special Surveys, showing cadastral numbers buildings and lots, 4 vol., Mtl Chas. E Goad Inc. 1912-1914.

HOPKINS, H.W., Atlas of the City and Island of Montreal. Including the Counties of Jacques Cartier and Hochelaga. From actual surveys, based upon the Cadastral Plans deposited in the Office of the Department of Crown Lands. N.P. Provincial Surveying and Pub. Co. 1879, 107 p.

MATTHEWS, Carte de l'île de Montréal 1854. Reproduction de la section Côte Saint-Paul et Verdun. A.M.M. Dossier R3384.2.

S.A., A particular survey of the isles of Montreal, 1763.

PINSONNAULT, A.R., Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard. A compilation of the most recent cadastral plans from the Book of Reference. The Atlas Publishing Co. Ltd, 1907.

VACHON DE BELMONT, Isle de Montréal, 1702. Vérifiée par M. Claude Perrault. Composée et dessinée par Gérard Gallienne en 1977.

B) PÉRIODIQUES

Archives de Montréal. Nous avons consulté divers dossiers contenant des découpures de journaux anciens.

BONIN, R., «Le canal Lachine sous le régime français», in: Bulletin de Recherches historiques, Vol. XLII, no 5, mai 1936, p. 265 à 299.

MORGENTALER, E., «Pratiques standardisées dans la construction des habitations», Techniques, Vol. XII, no 10, déc. 1937, p. 483-487.

S.A., Planning for Montreal. Journal Royal Architectural Institute of Canada. Vol. 22, no 5, mai 1945, pages 14-15.

TREPANIER, Léon, Petite histoire locale, in: La Voix populaire, Série de 8 articles de mars à mai 1950.

C) OUVRAGES PUBLIÉS

S.A., Album des églises de la Province de Québec, Montréal, Cie Canadienne Nationale de Publication, 6 volumes, 1928 à 1934.

Archives municipales, Les Quartiers municipaux de Montréal depuis 1832. Juillet 1973, 89 p.

ATHERTON, W.H., Montreal 1535-1914. The S.J. Clarke Publishing Company, Mtl, 1914. 3 vol.: vol. 1 (1535-1760) 450 p.; vol. 2 (1760-1914) 673 p.; vol. 3 Biographical, 686 p.

BLANCHARD, Raoul, L'ouest du Canada Français. Tome I: Montréal et sa région. Montréal, Beauchemin, 1953.

BOUCHETTE, Joseph, The British Dominions. London, 1825, volume 1.

CHOKO, Marc H., Crises du logement à Montréal (1860-1939). Montréal, Editions coopératives Albert Saint-Martin, 1980.

C.U.M., Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Architecture industrielle, Montréal, 1982.

C.U.M., Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les édifices publics. Montréal, 1981.

C.U.M., Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les églises. Montréal, 1981.

DAUTH, Gaspard, Le Diocèse de Montréal à la fin du XIXe siècle. Eusèbe Sénécal Imp. 1900.

DESCHAMPS, C.E., Liste des municipalités dans la province de Québec, Lévis, Mercier & Cie éditeurs, Libraires et relieurs, 1886.

LACOSTE, Norbert, Les caractéristiques sociales de la population du Grand Montréal. Montréal, 1958.

MAGNAN, Hormidas, Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1925, 738 p.

MARSAN, Jean-Claude, Montréal en évolution. Montréal, Ed. Fides, 1974, 423 p.

S.A., Le mouvement de la construction et l'accroissement de la population de 1925 à 1936. Texte dactylographié, non daté.

S.A., Nos écoles laïques. Album souvenir. Montréal, 1947.

S.A., Numéro-souvenir de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste dans le quartier Emard, Montréal. Le 22 juin 1913. A.M.M. Dossier 3035.46-30/A.

PERRAULT, Claude, Montréal en 1781. Montréal, Payette Radio Limitée, 1969.

PERRAULT, Claude, Montréal en 1825. Groupe d'études Gen. Histo Inc., Montréal, 1977.

S.A., Rapport du comité de l'eau, soumettant les rapports des ingénieurs sur les nouveaux aqueducs de Montréal. Montréal, John Lovell, 1854.

S.A., 75e anniversaire de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours 1906-1981, A.M.M. Dossier R3686.2.

TANGHE, Raymond, Montréal. 1936.

TERRILL, F.W., A Chronology of Montreal. Montreal, John Lovell & Son, 1893, 501 pages.

TRUDEL, Marcel, Le terrier du Saint-Laurent en 1663. Ottawa, Ed. de l'université d'ottawa, 1973, 618 p.

VIGER, J., Observation en amélioration des lois des chemins telles qu'en force dans le Bas Canada en 1825. Montréal, John Lovell, 1840.

Ville de Montréal, Extrait du livre de renvoi officiel de la paroisse de Montréal. 1872.

D) OUVRAGES NON PUBLIÉS

BELISLE, Michel & FORGET, Madeleine & HALLE, Jacqueline, «L'architecture conventuelle de l'île de Montréal». Dossier préparé pour le M.A.C., 1980.

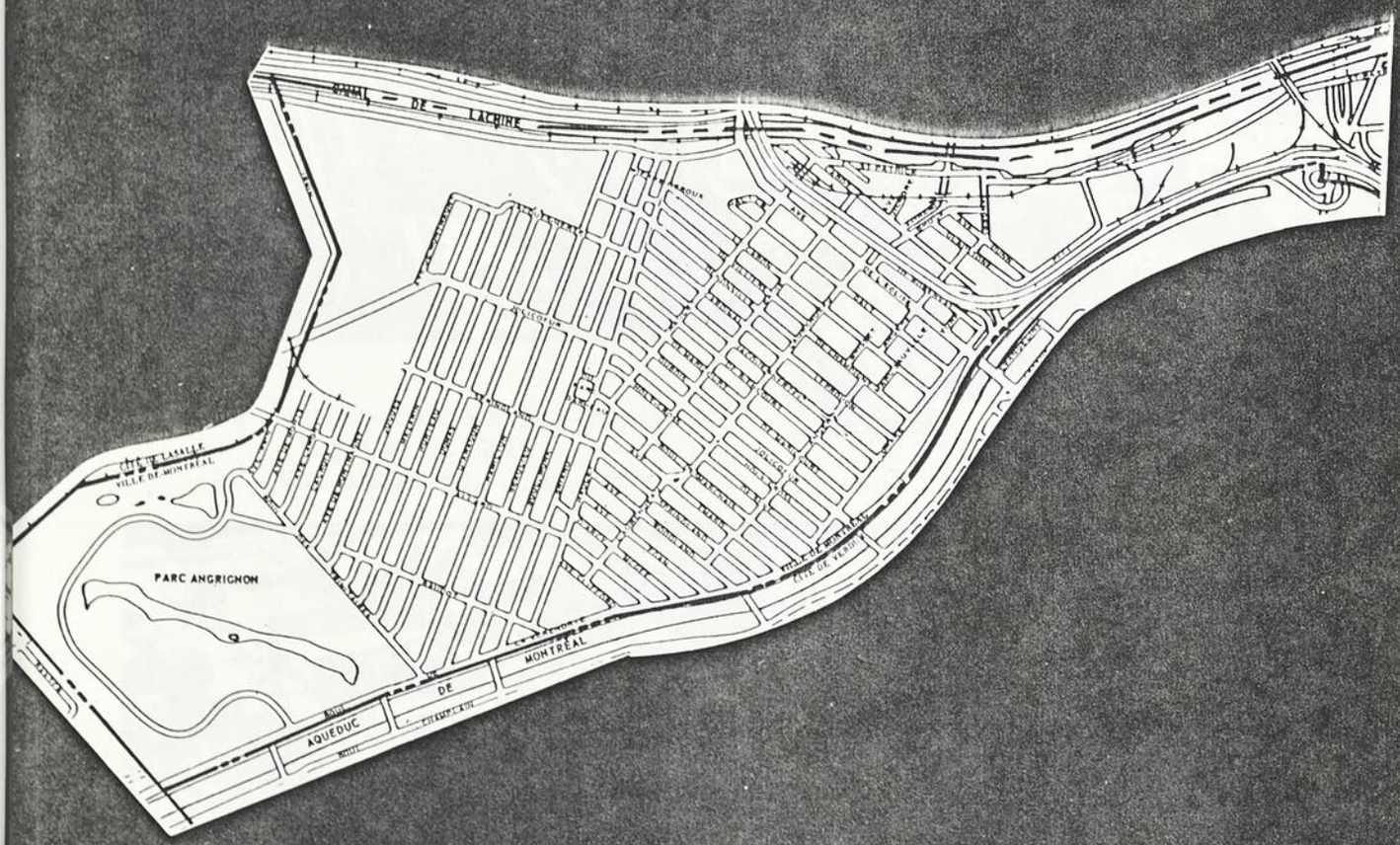


Fig. 1 Limites géographiques du quartier Saint-Paul
Dessin J.R. Caron.

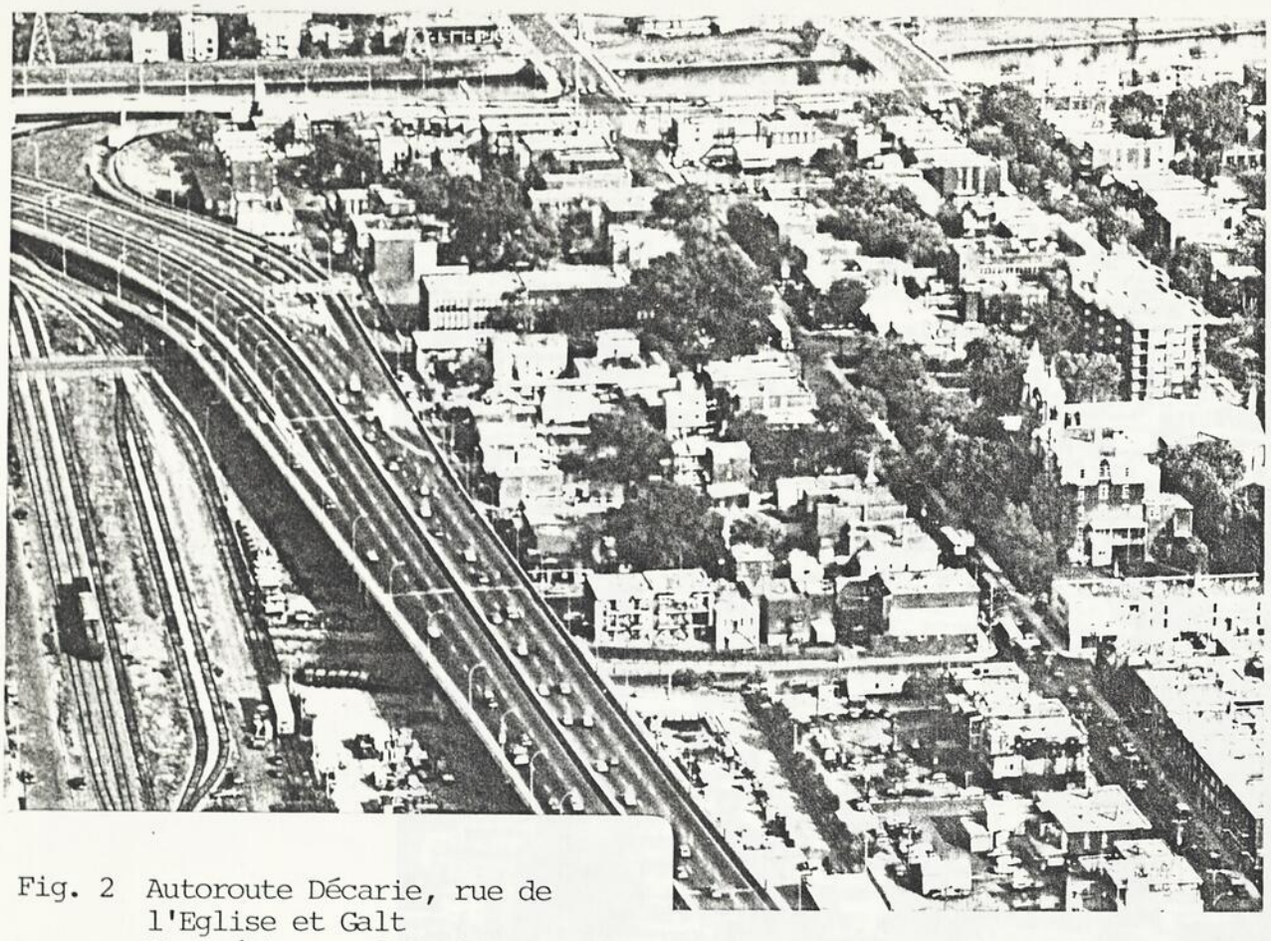


Fig. 2 Autoroute Décarie, rue de l'Eglise et Galt
Vue aérienne, J.R. Caron.

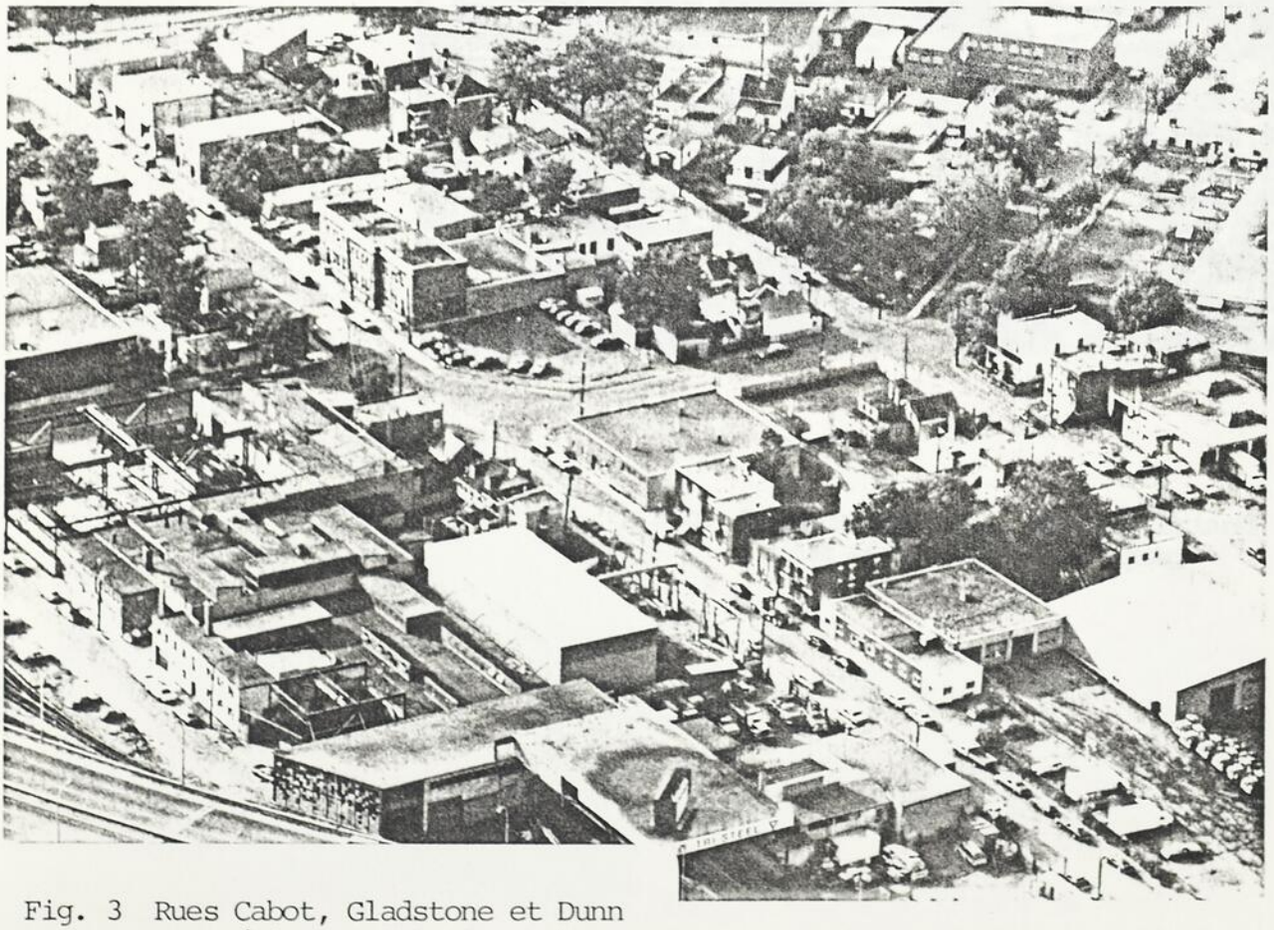


Fig. 3 Rues Cabot, Gladstone et Dunn
Vue aérienne, J.R. Caron.

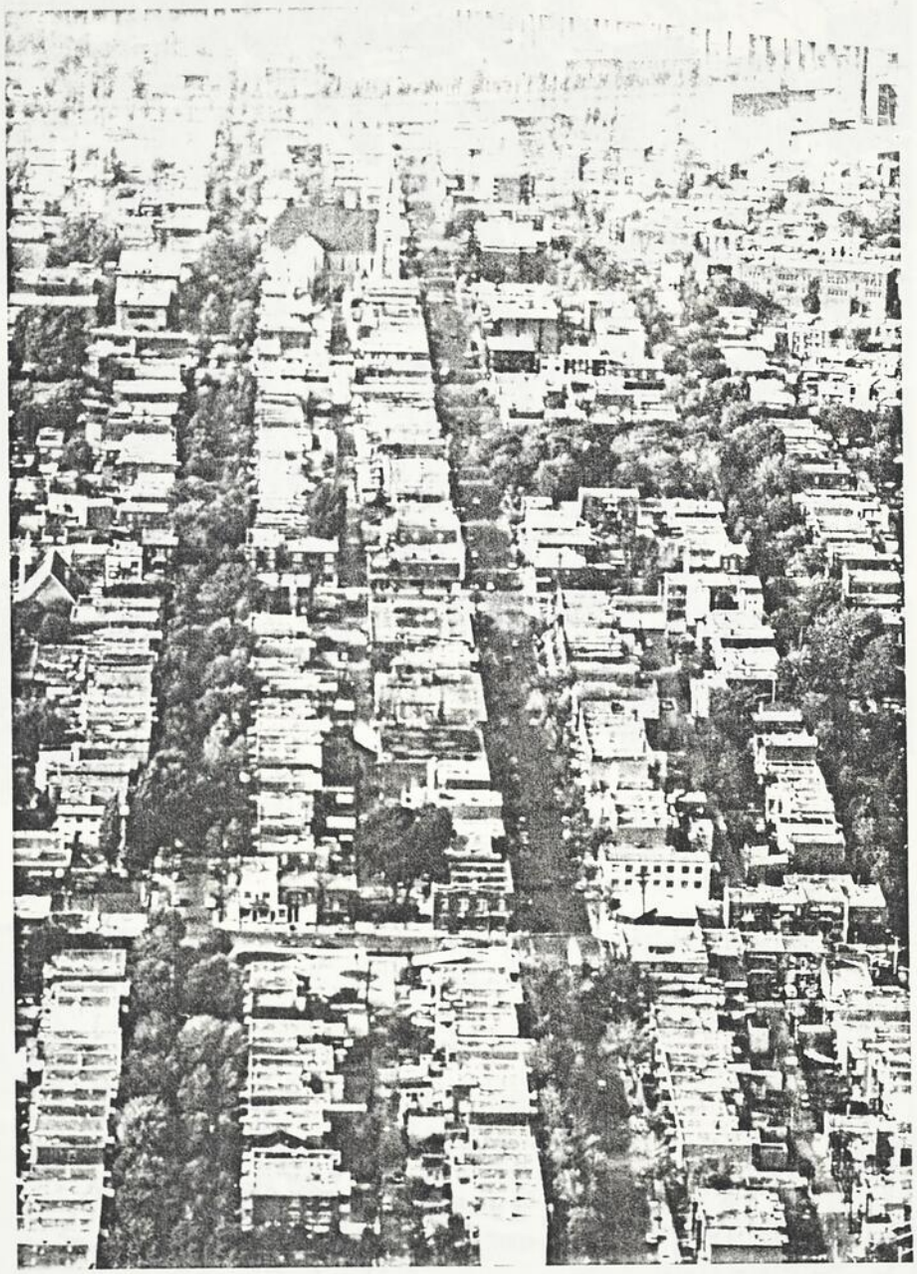


Fig. 4 Rues Beaulieu, Monk et Briand
Vue aérienne, J.R. Caron.

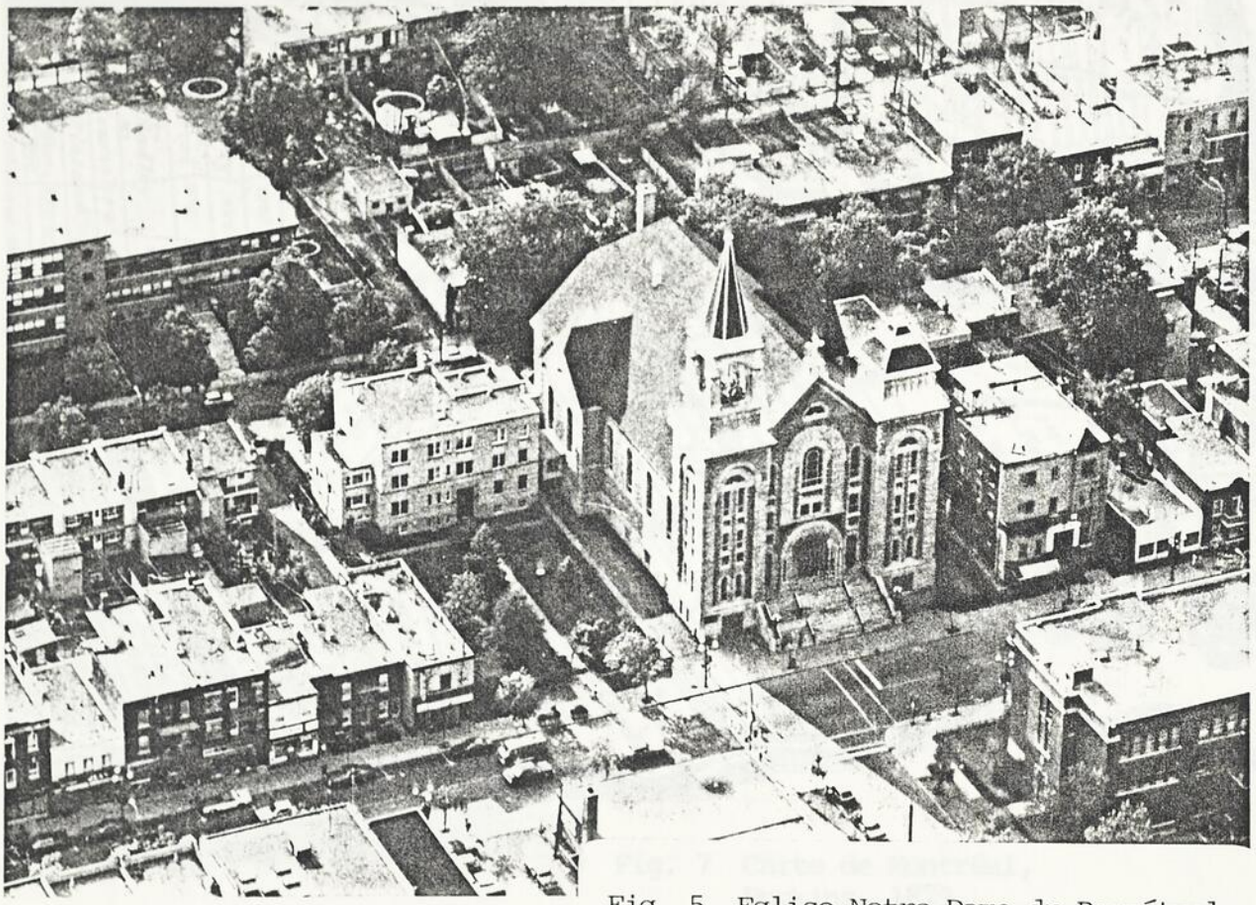


Fig. 5 Eglise Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, boulevard Monk
Vue aérienne, J.R. Caron.

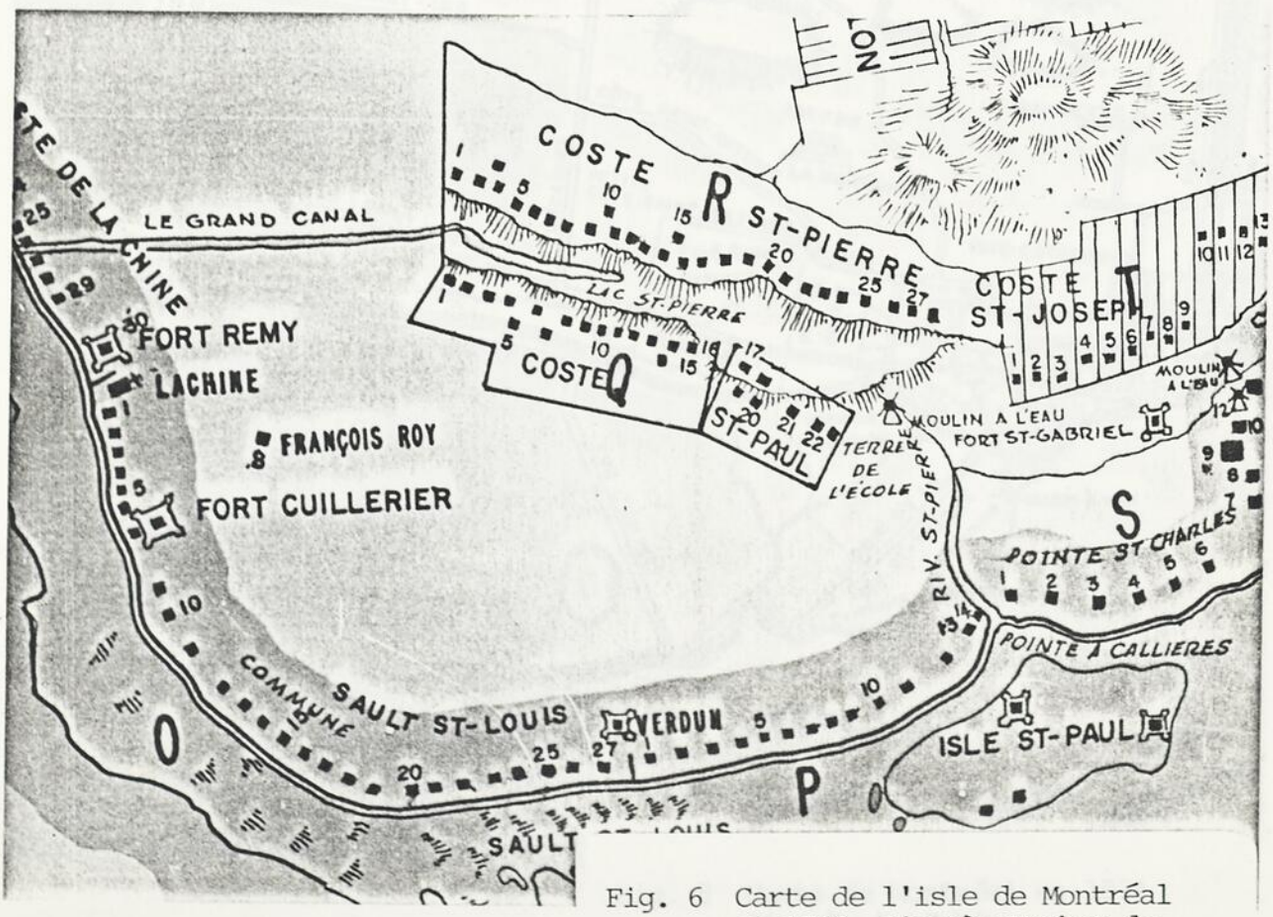


Fig. 6 Carte de l'isle de Montréal en 1702, d'après Vachon de Belmont.

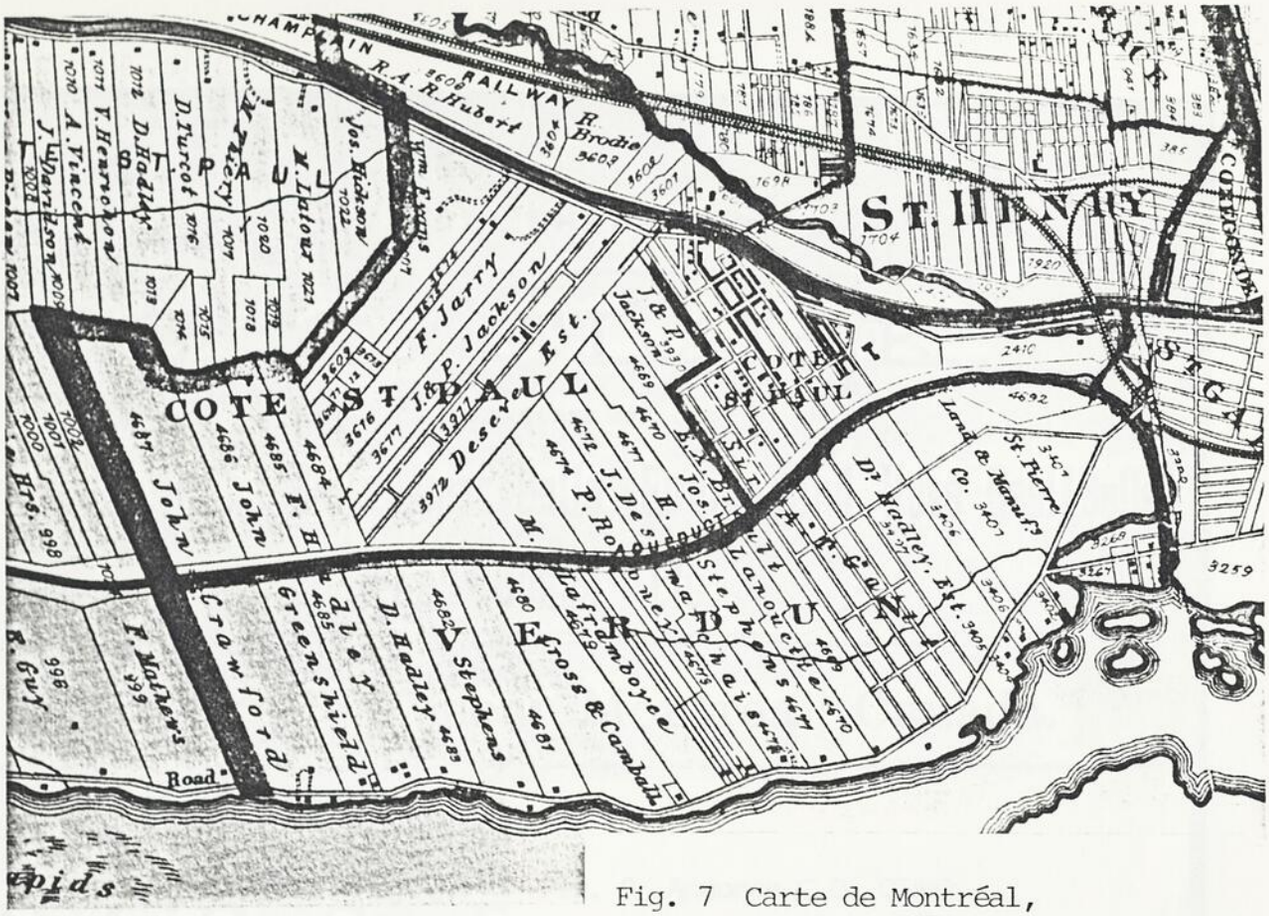


Fig. 7 Carte de Montréal, Hopkins, 1879.

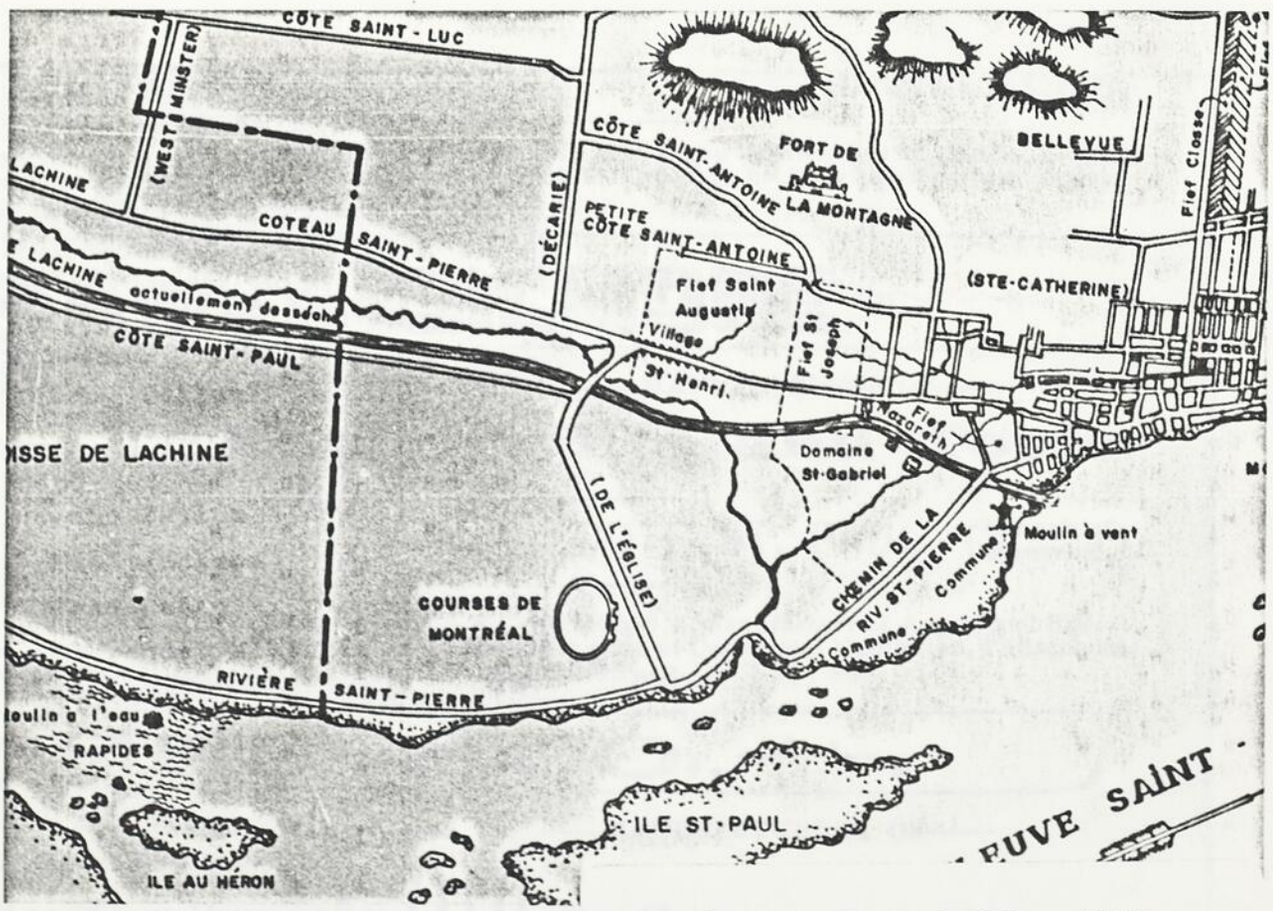


Fig. 8 Carte de Montréal en 1834 d'après A. Jobin.

—ESTABLISHED 1860—

C. O. CLARK,

. . MANUFACTURER OF . .

leigh Bells, Hand Bells, Door Bells, Engine and Hose Reel Bells

- - and Gongs, Etc. -

Cote St. Paul, near Montreal, Canada.

. . ESTABL

PHILIP S. F

Fig. 9 Annonce C.O. Clark.

9 and 41 Jurors Street, - MONTREAL.

Alexander Craig came from Banffshire, Scotland, in 1852, began business in 1855, and is the oldest aster painter in the English part of the city. With his two sons, he is in position to do business omptly, and with satisfaciion to his patrons.

GAWEN GILMORE

—MANUFACTURER OF—

Augers, Bits and Tools.

08 & 410 St. Patrick Avenue, - COTE ST. PAUL, (Suburb of Montreal.)

Gawen Gilmore, native of Claremont, N.H., established a manufactory of Augers and Bits, at ote St. Paul, Montreal, in 1855. He has awarded first prize at Centennial Exhibition, Philadelphia id prizes, medals and diplomas in Canada, London and Paris.

TEES & CO.,

—MANUFACTURERS OF—

Office Furniture Fun

Fig. 10 Annonce Gawen Gilmore.

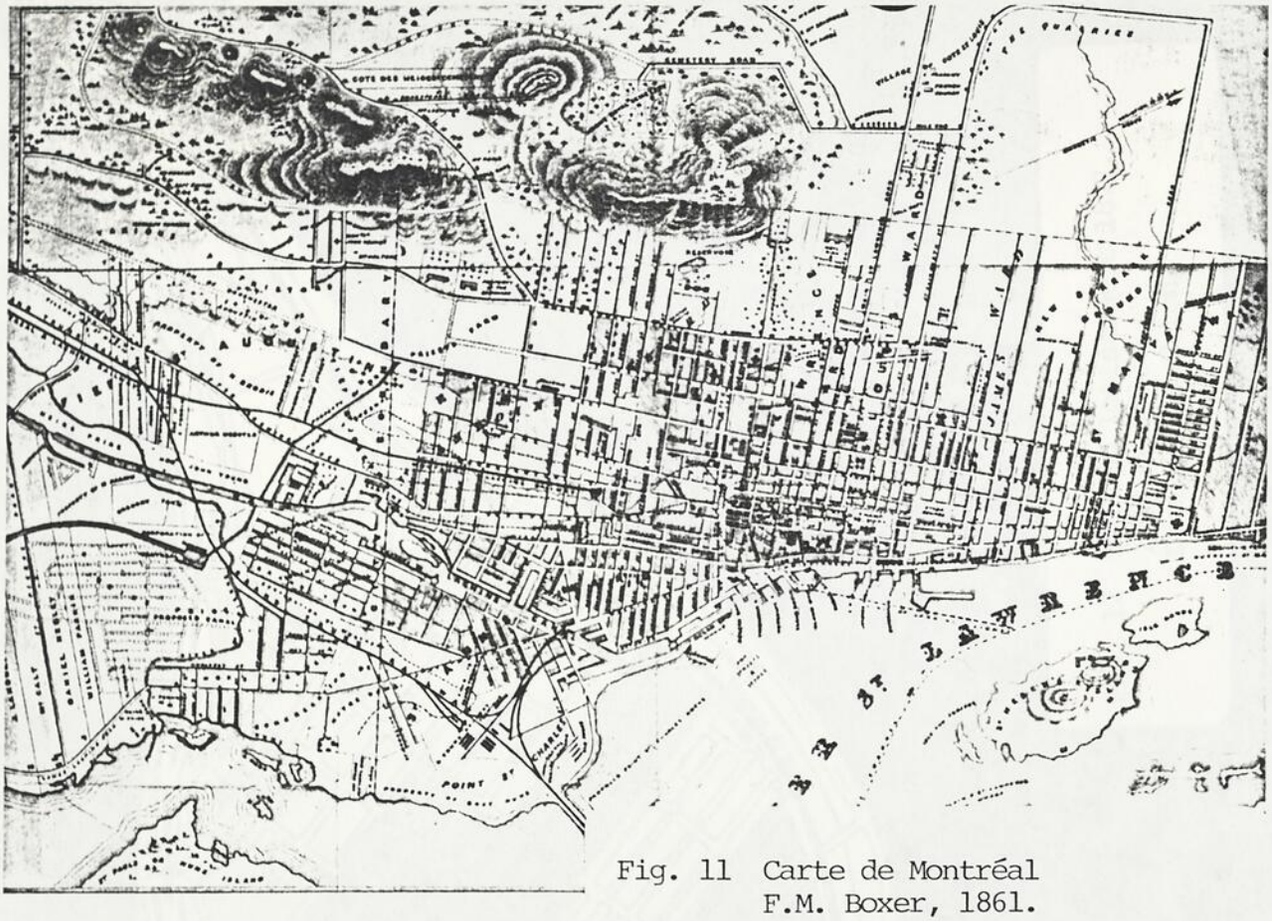


Fig. 11 Carte de Montréal
F.M. Boxer, 1861.

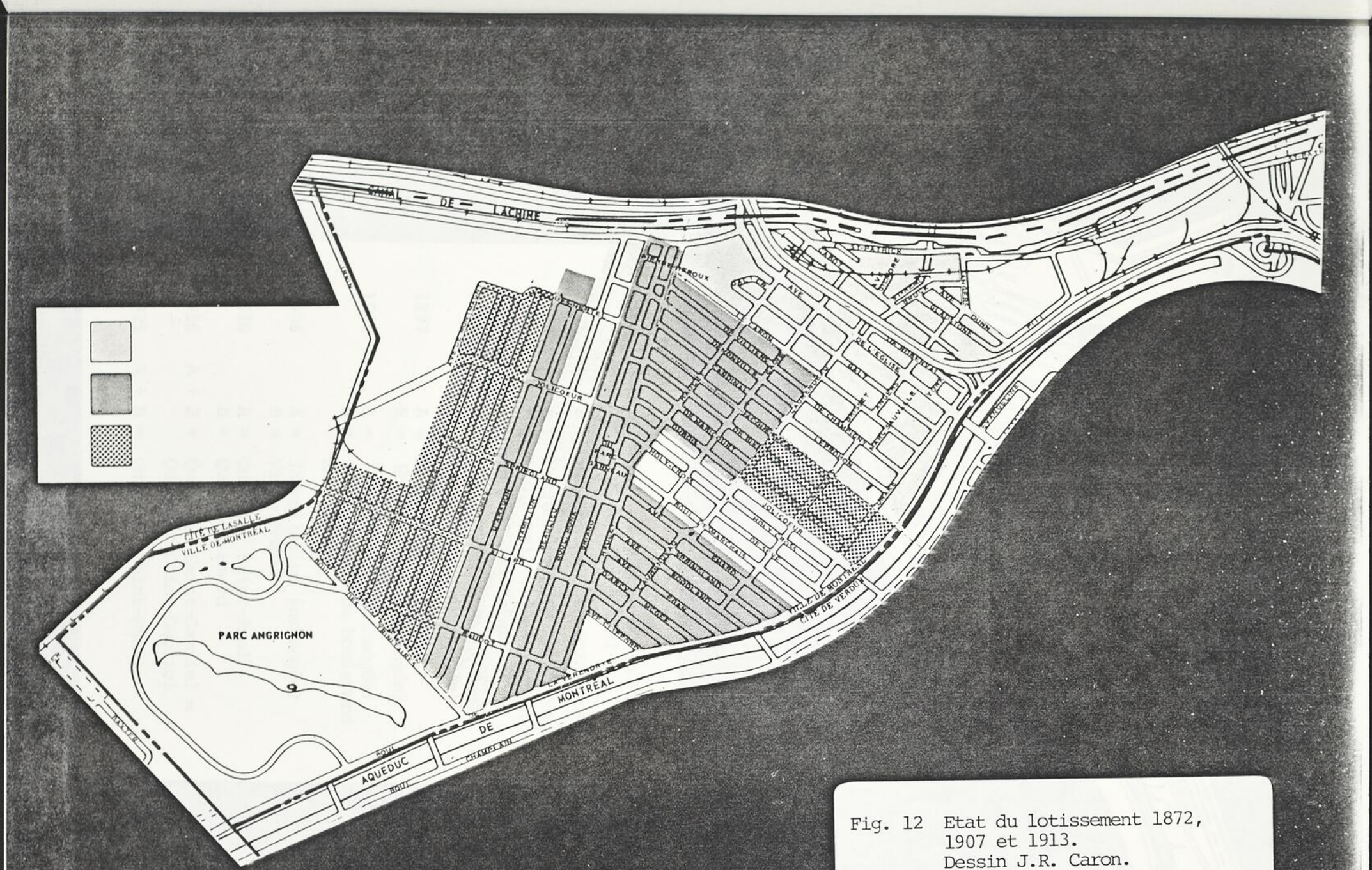


Fig. 12 Etat du lotissement 1872, 1907 et 1913.
Dessin J.R. Caron.

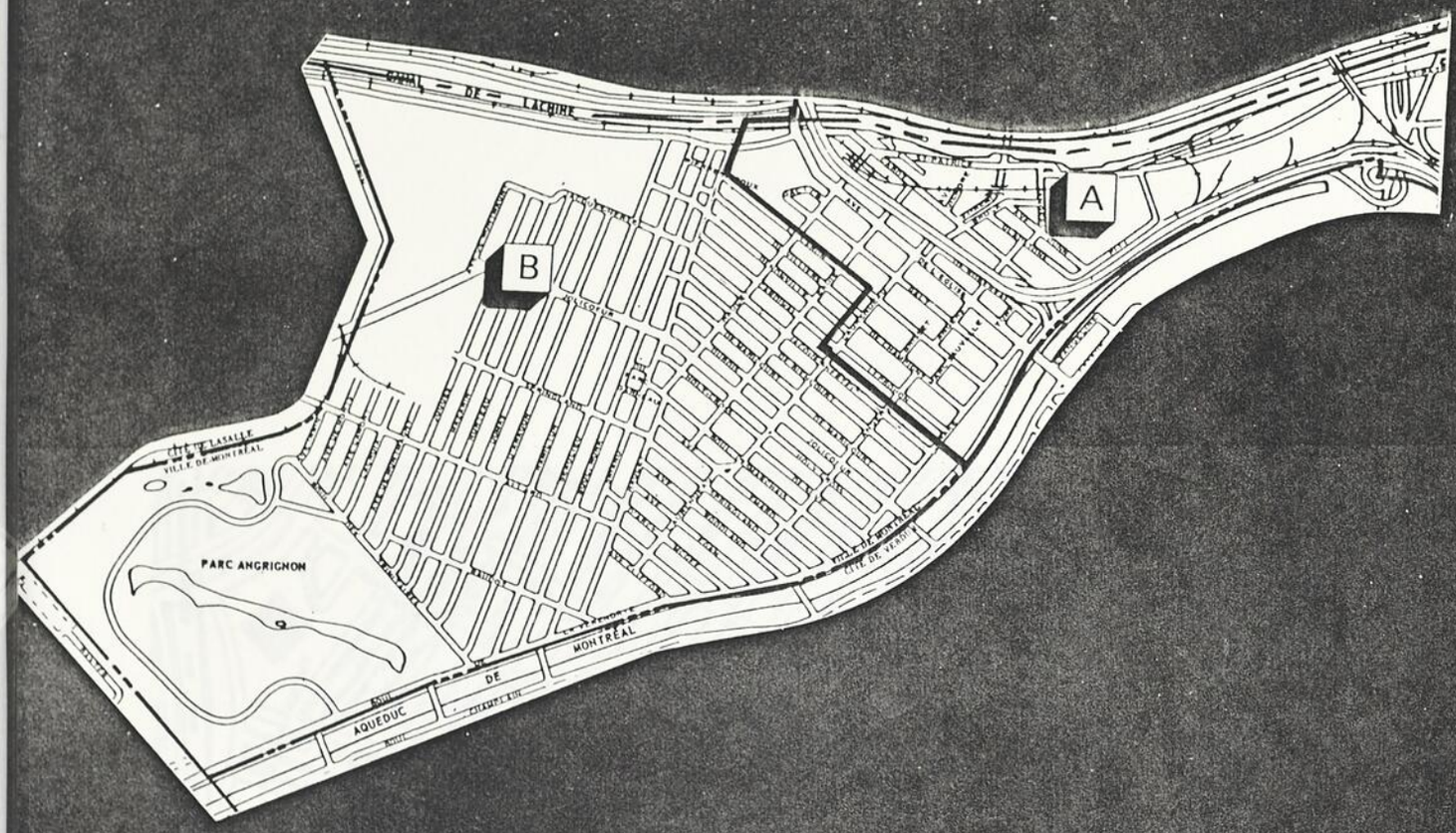


Fig. 13 Evolution toponymique du quartier Saint-Paul de 1875 à 1921

1875	A + B =	Village de Côte Saint-Paul
1878	A =	Village de Côte Saint-Paul
	B =	Municipalité de la paroisse de Côte Saint-Paul
1894	A =	Ville de Côte Saint-Paul
	B =	(Appellation inchangée)
1897	A =	Ville de Saint-Paul
	B =	(Appellation inchangée)
1902	A =	(Appellation inchangée)
	B =	Municipalité du boulevard Saint-Paul
1908	A =	(Appellation inchangée)
	B =	Ville Emard
1910	A =	Quartier Saint-Paul
	B =	Quartier Emard
1916	A + B +	Quartier Saint-Gabriel = Quartier Saint-Gabriel
1921	A + B =	Quartier Saint-Paul

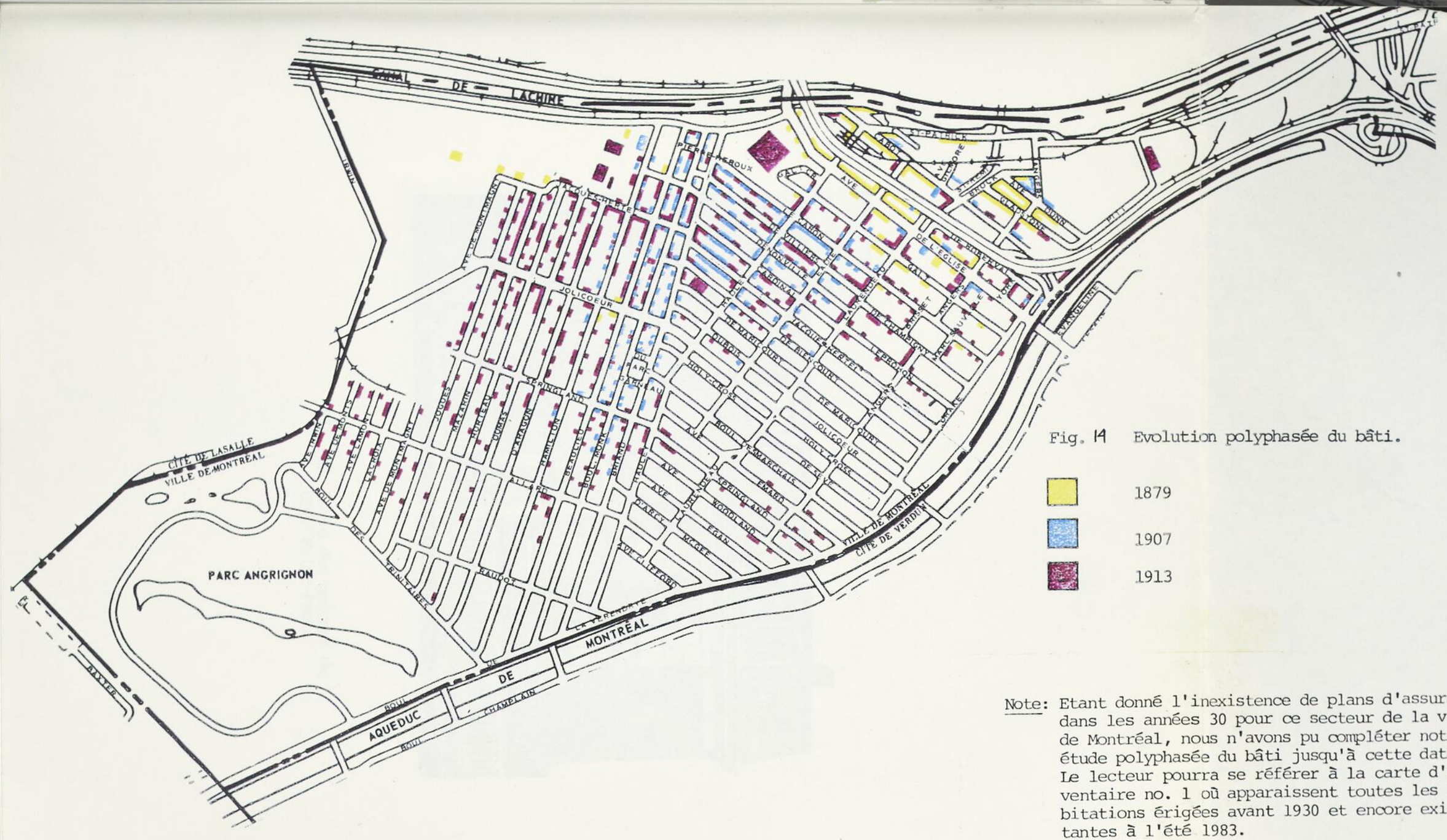


Fig. 14 Evolution polyphasée du bâti.

1879

1907

1913

Note: Etant donné l'inexistence de plans d'assurance dans les années 30 pour ce secteur de la ville de Montréal, nous n'avons pu compléter notre étude polyphasée du bâti jusqu'à cette date. Le lecteur pourra se référer à la carte d'inventaire no. 1 où apparaissent toutes les habitations érigées avant 1930 et encore existantes à l'été 1983.

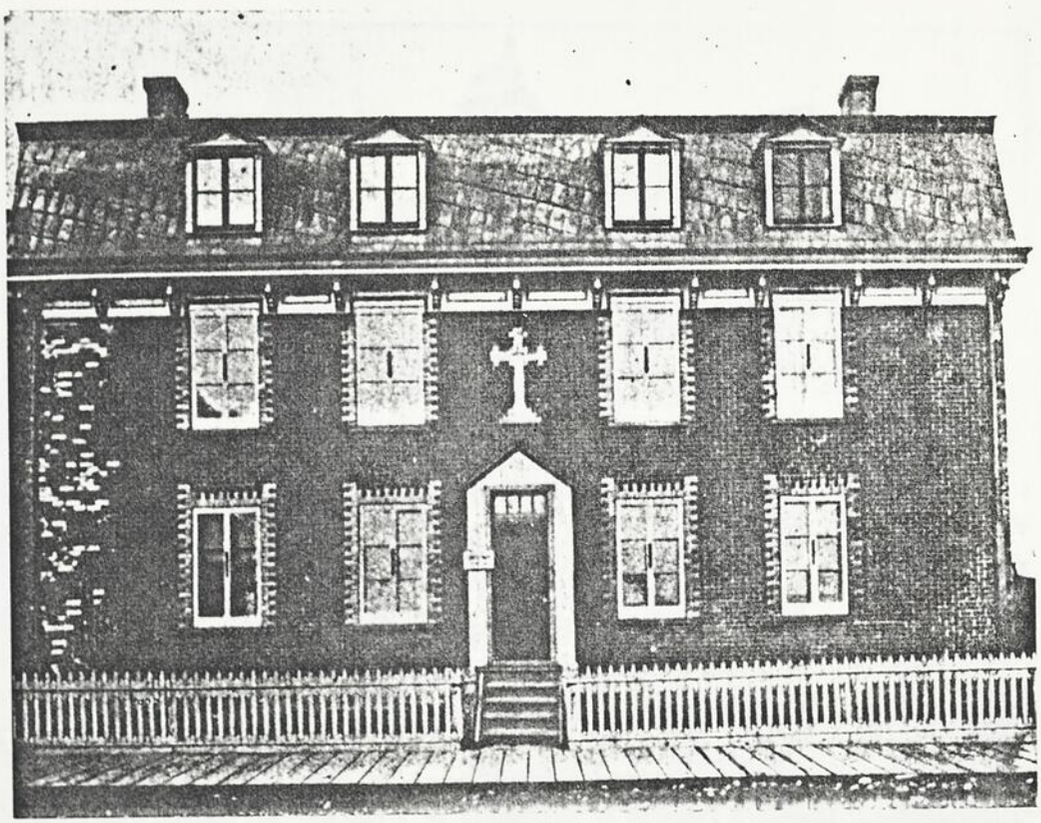


Fig. 15 Ecole des garçons de la Côte Saint-Paul.

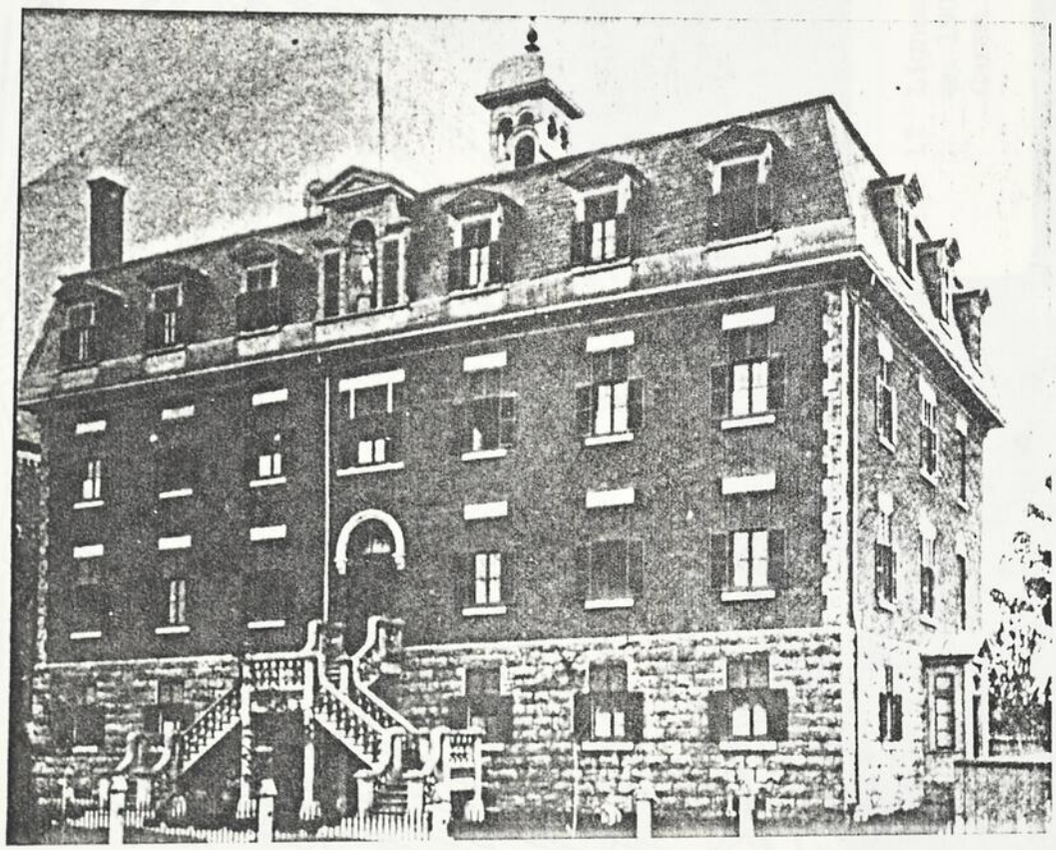


Fig. 16 Pensionnat Notre-Dame-du-Rosaire.

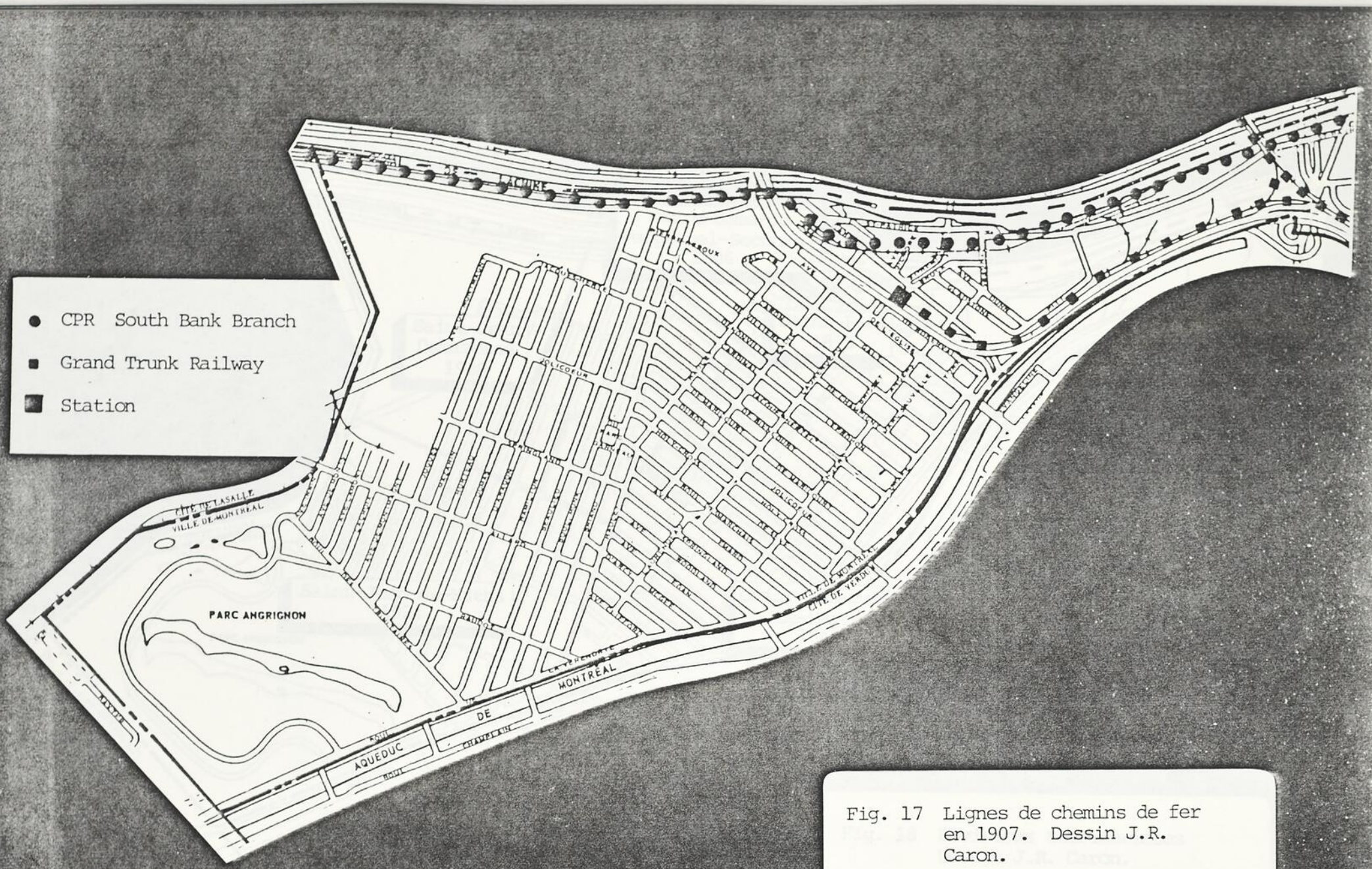


Fig. 17 Lignes de chemins de fer en 1907. Dessin J.R. Caron.

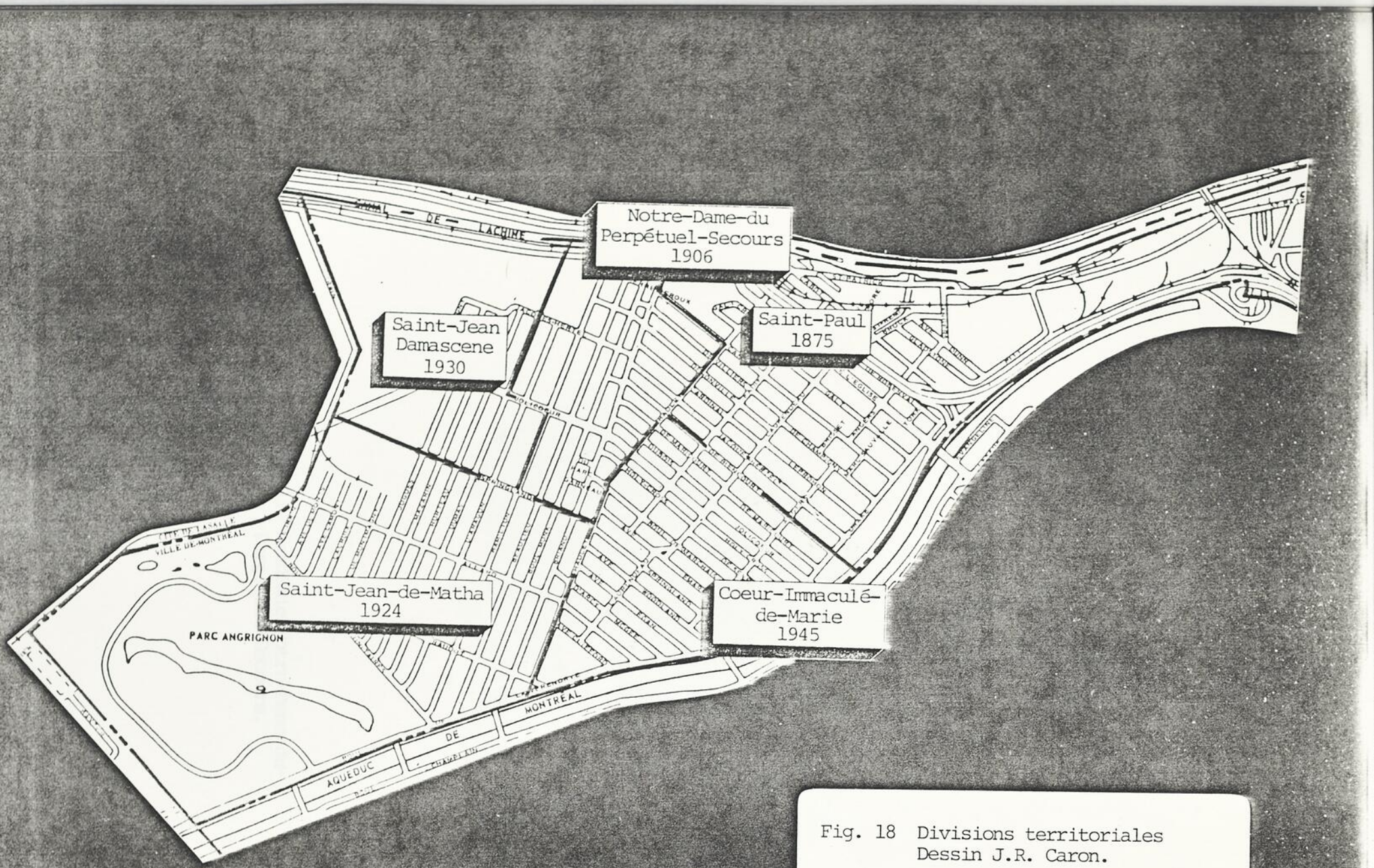


Fig. 18 Divisions territoriales
Dessin J.R. Caron.



Fig. 19 Académie Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

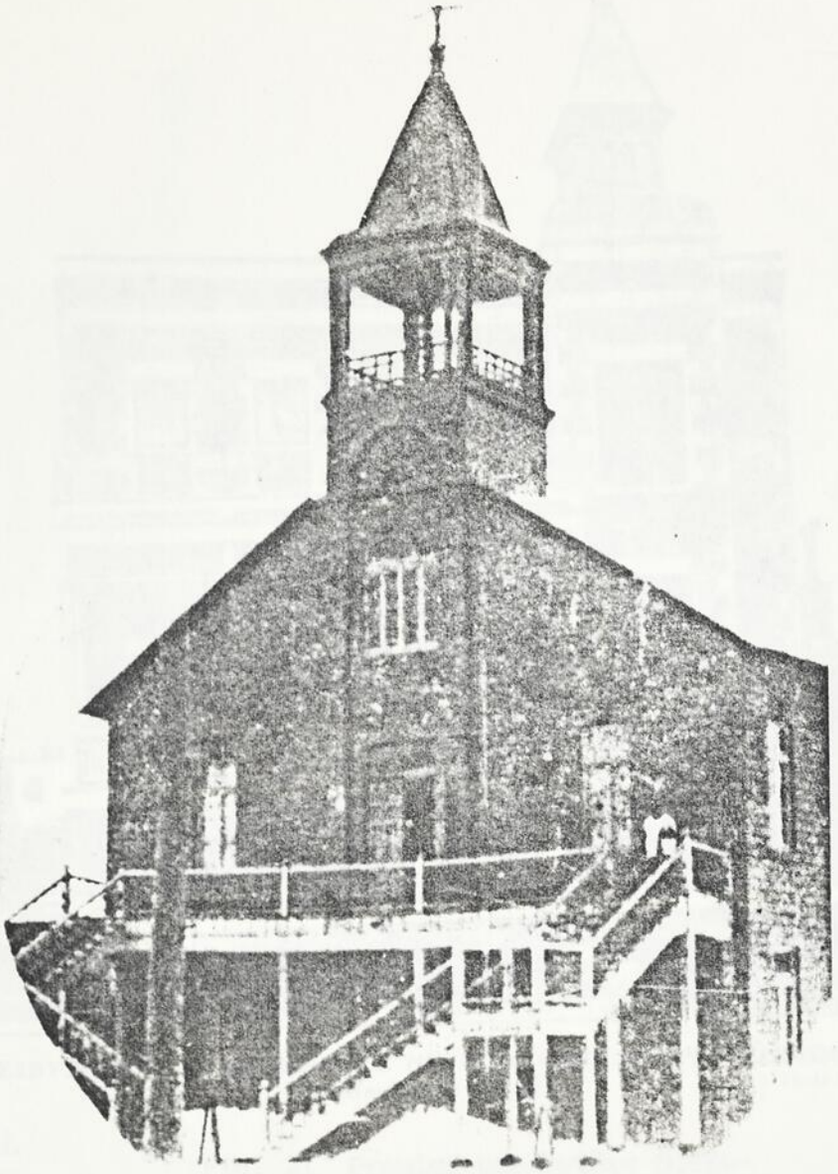
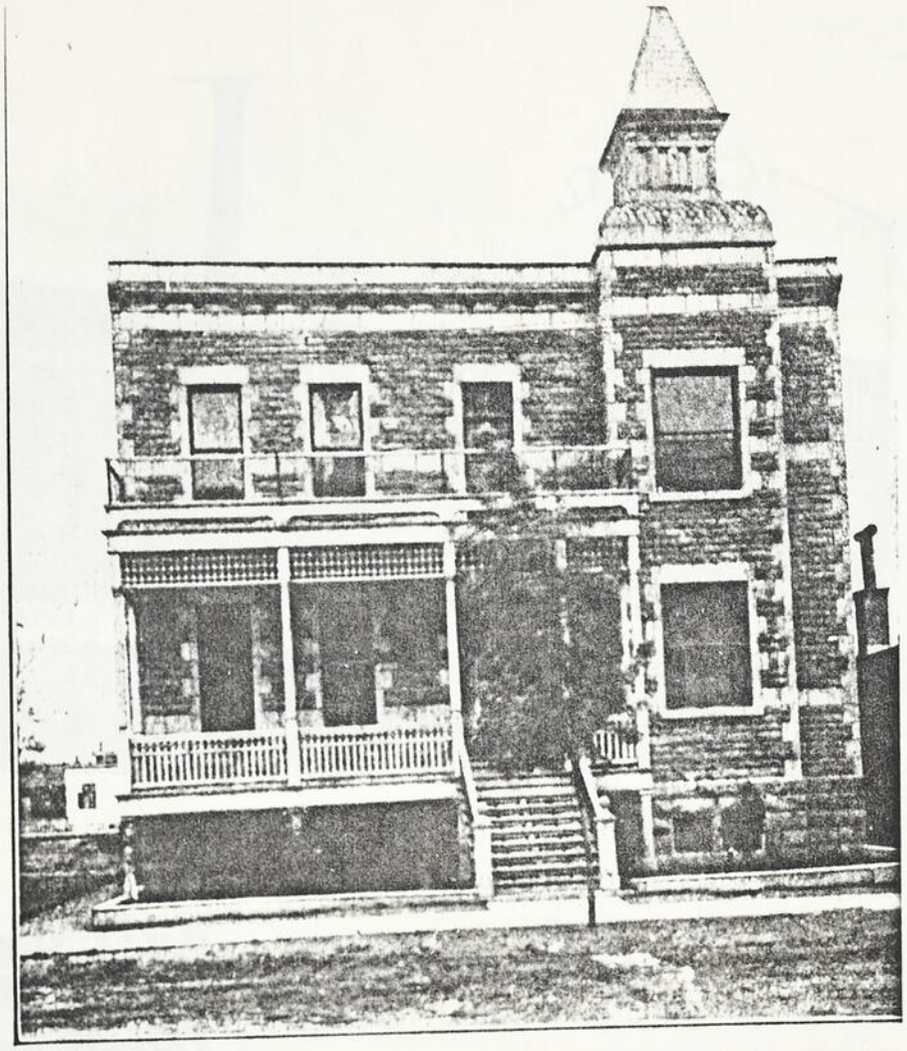


Fig. 20 Chapelle Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.



PRESBYTÈRE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DU-PERPÉTUEL-SECO
(Boulevard Monk) Photo R

Fig. 21 Premier presbytère Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

Fig. 22 Mount-Royal Spinning Company Limited.

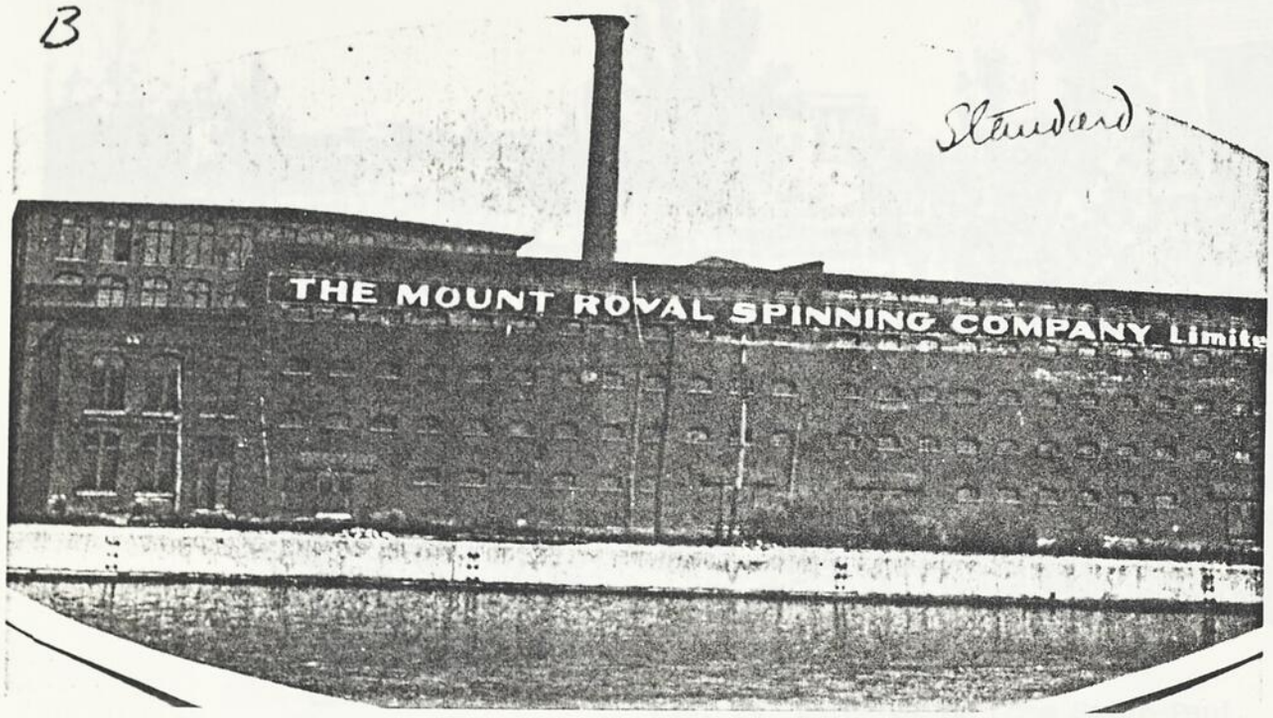




Fig. 23 Rue de l'Eglise.

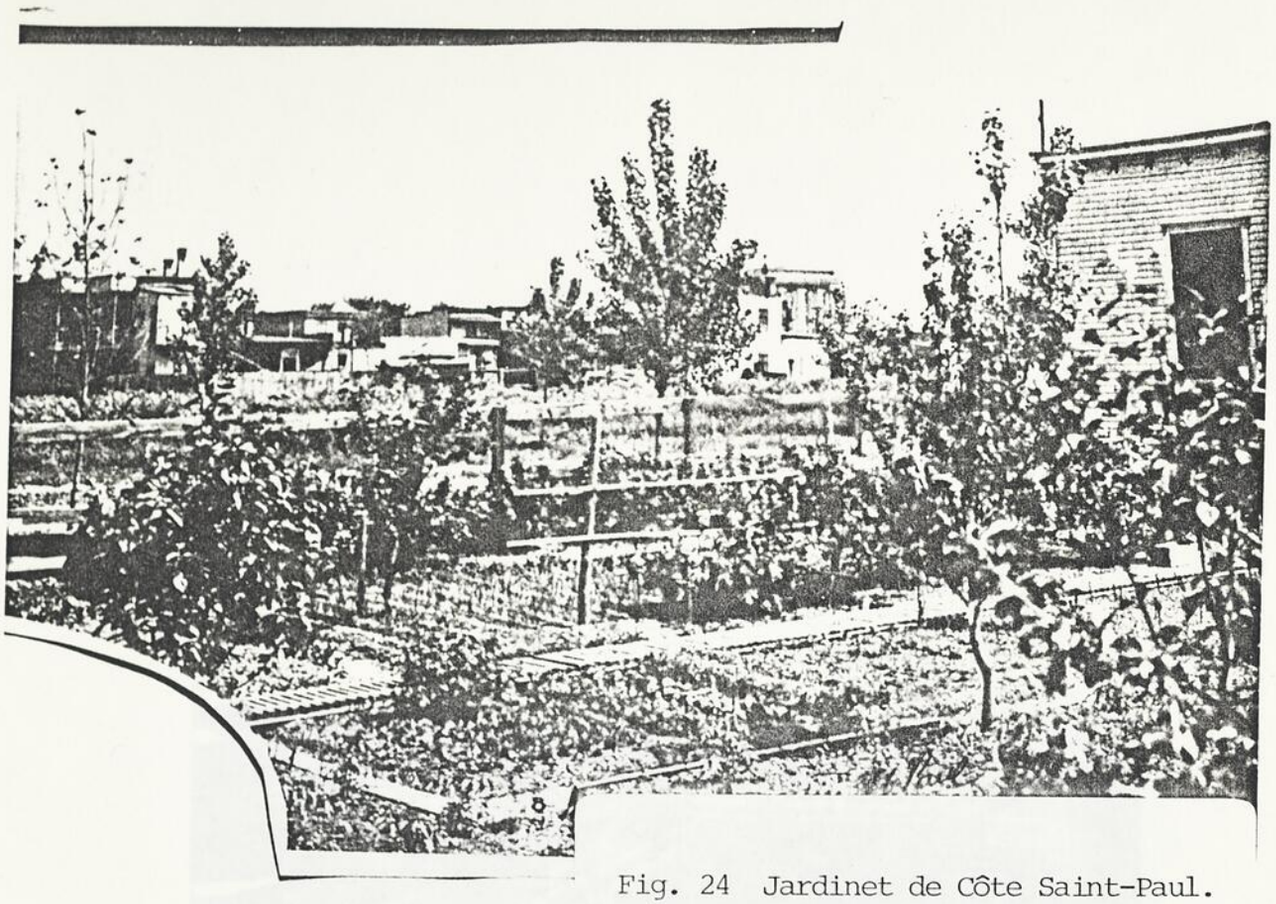


Fig. 24 Jardinet de Côte Saint-Paul.

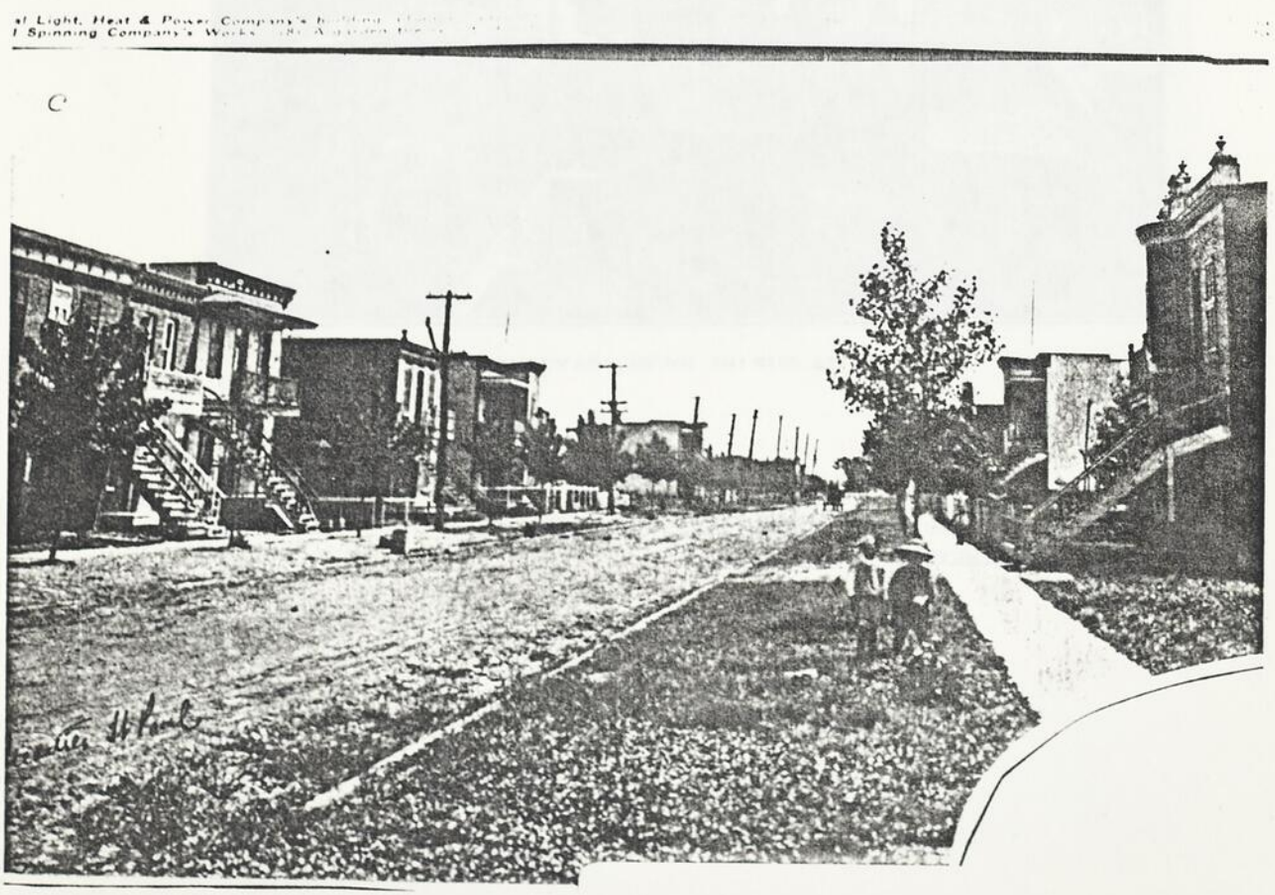
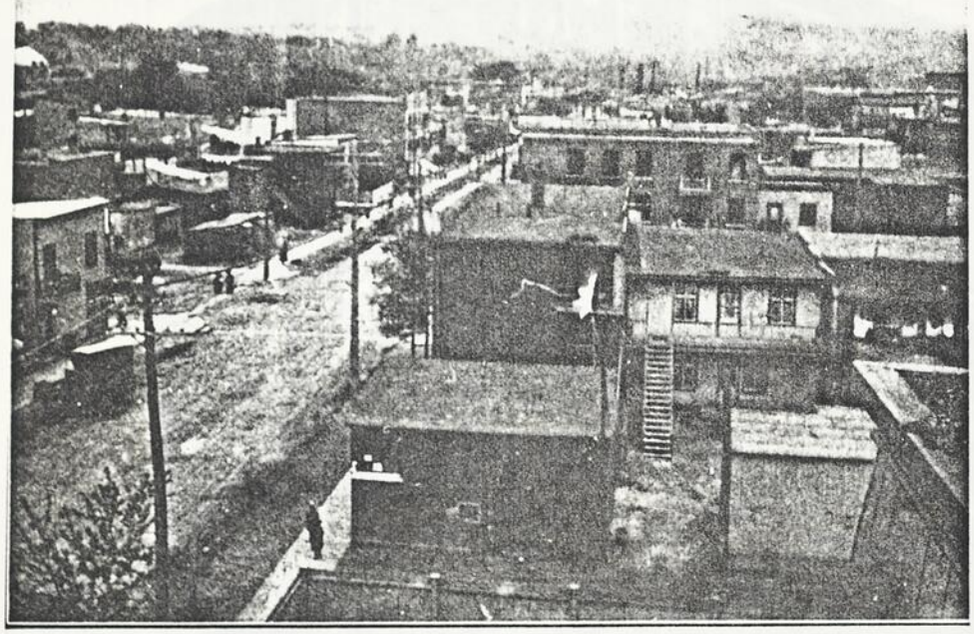
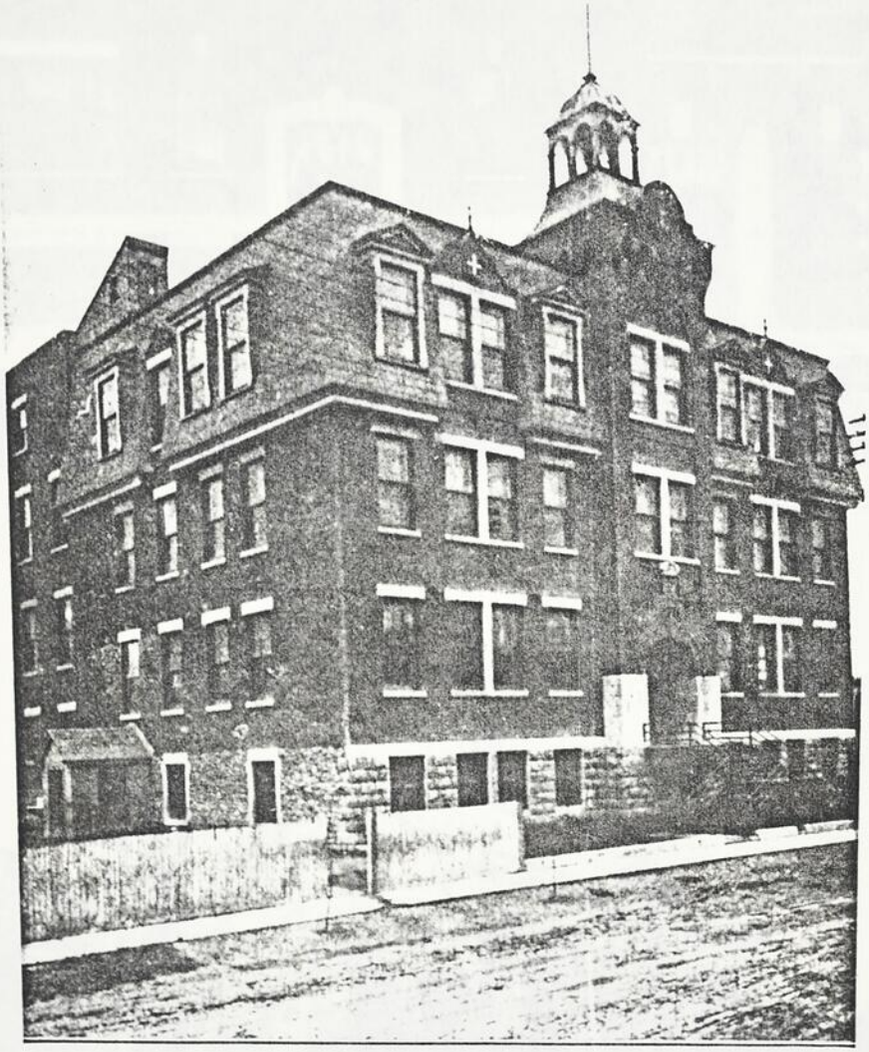


Fig. 25 Rue non identifiée
de Ville Emard.



LE BOULEVARD MONK DU SUD AU NORD Photo E. David

Fig. 26 Boulevard Monk du sud au nord près de l'académie.

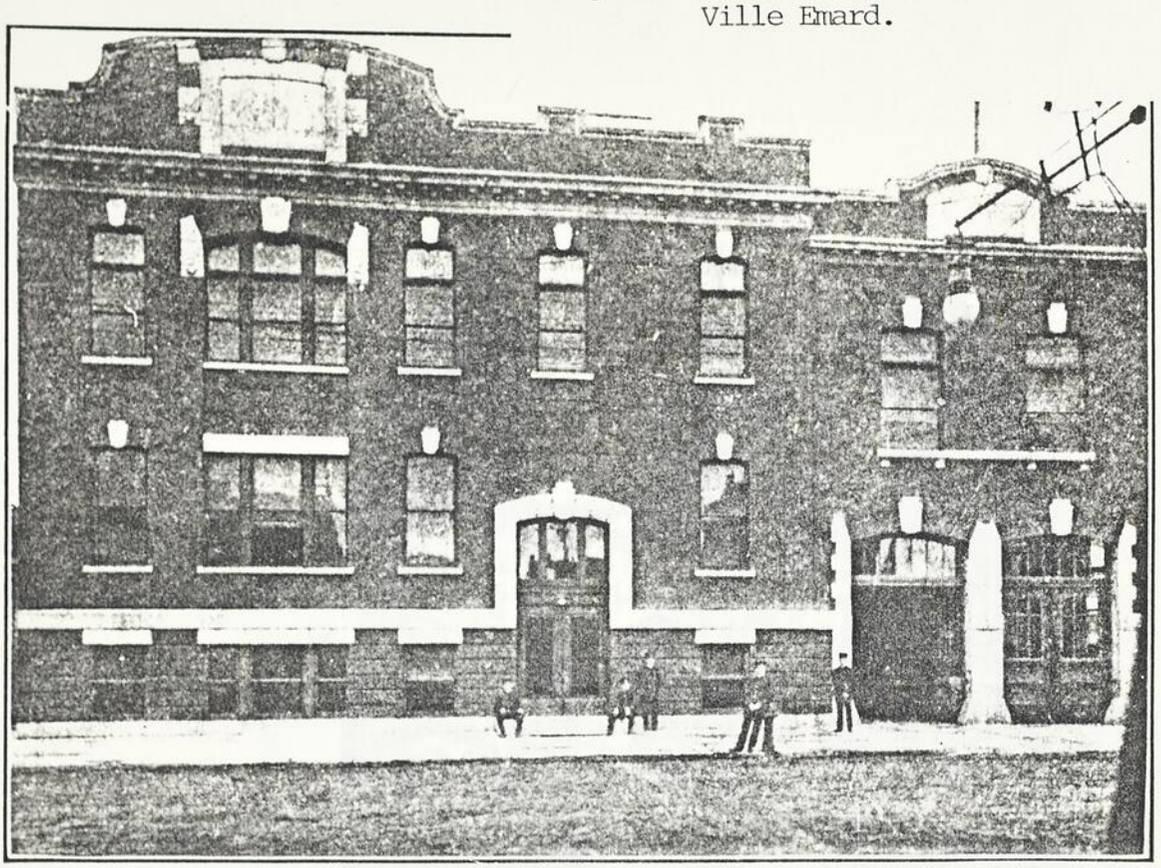


COLLEGE DES FRÈRES SAINTE-CROIX
(Rue DeBiencourt)

Photo E. David

Fig. 27 Collège des frères de Sainte-Croix.

Fig. 28 Hôtel de ville de Ville Emard.



ANCIEN HOTEL DE VILLE DE VILLE EMARD

Photo E. David

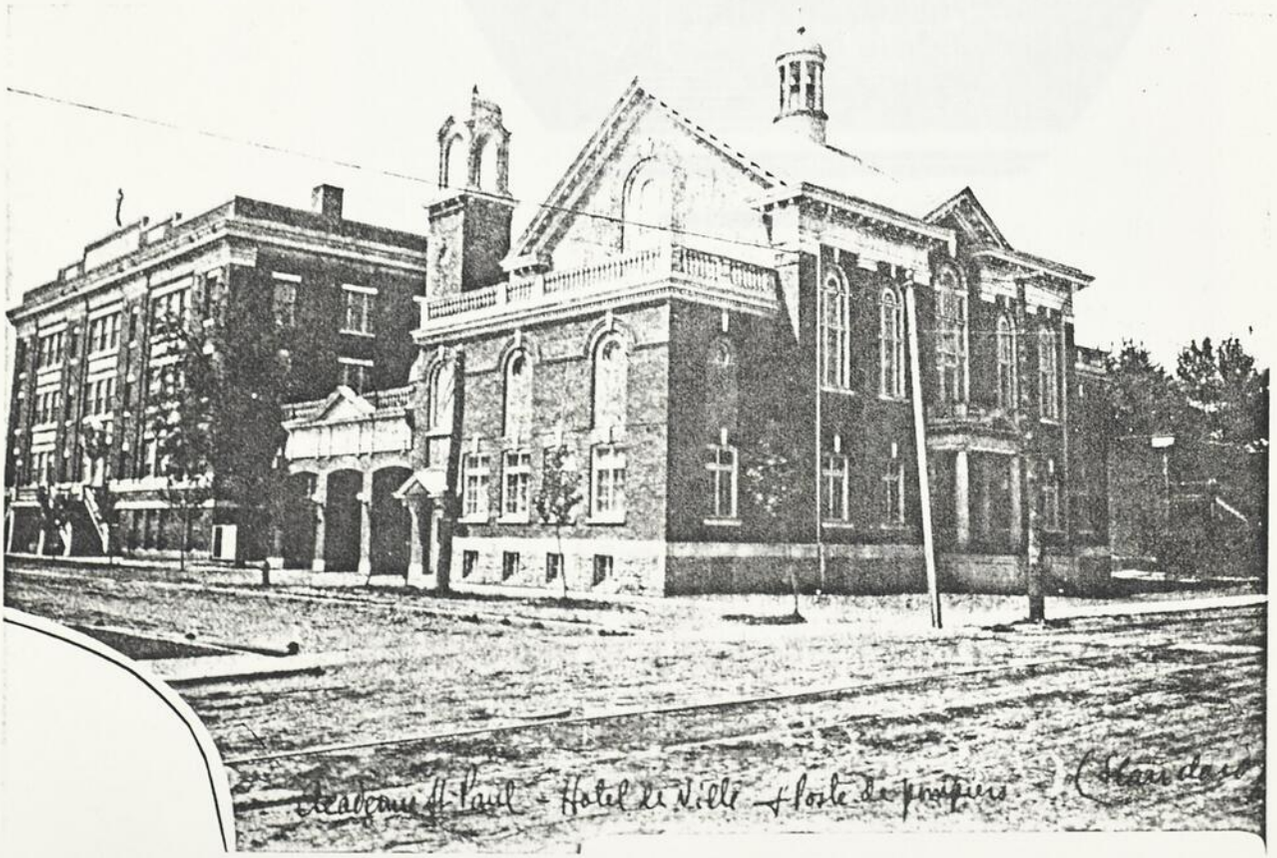


Fig. 29 Hôtel de ville de Ville Saint-Paul et Académie Saint-Paul.

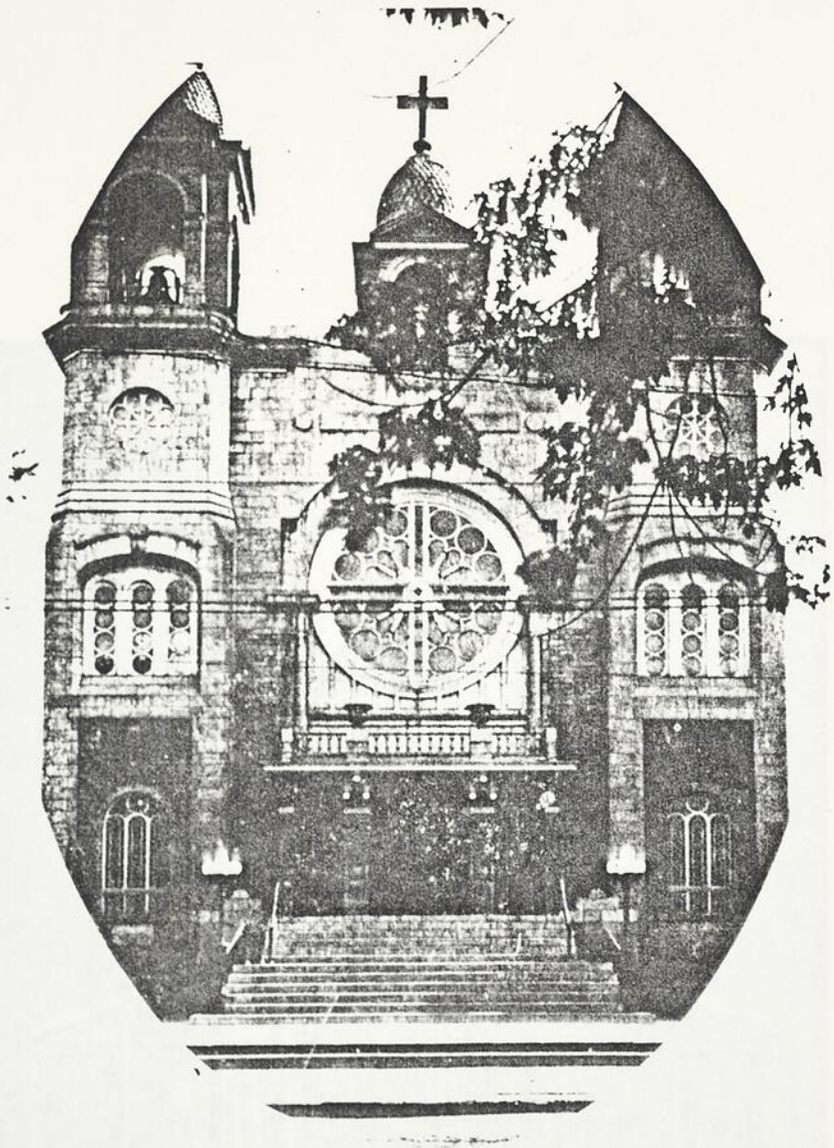


Fig. 30 Eglise Saint-Paul.



Première esquisse de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

Fig. 31 Projet église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

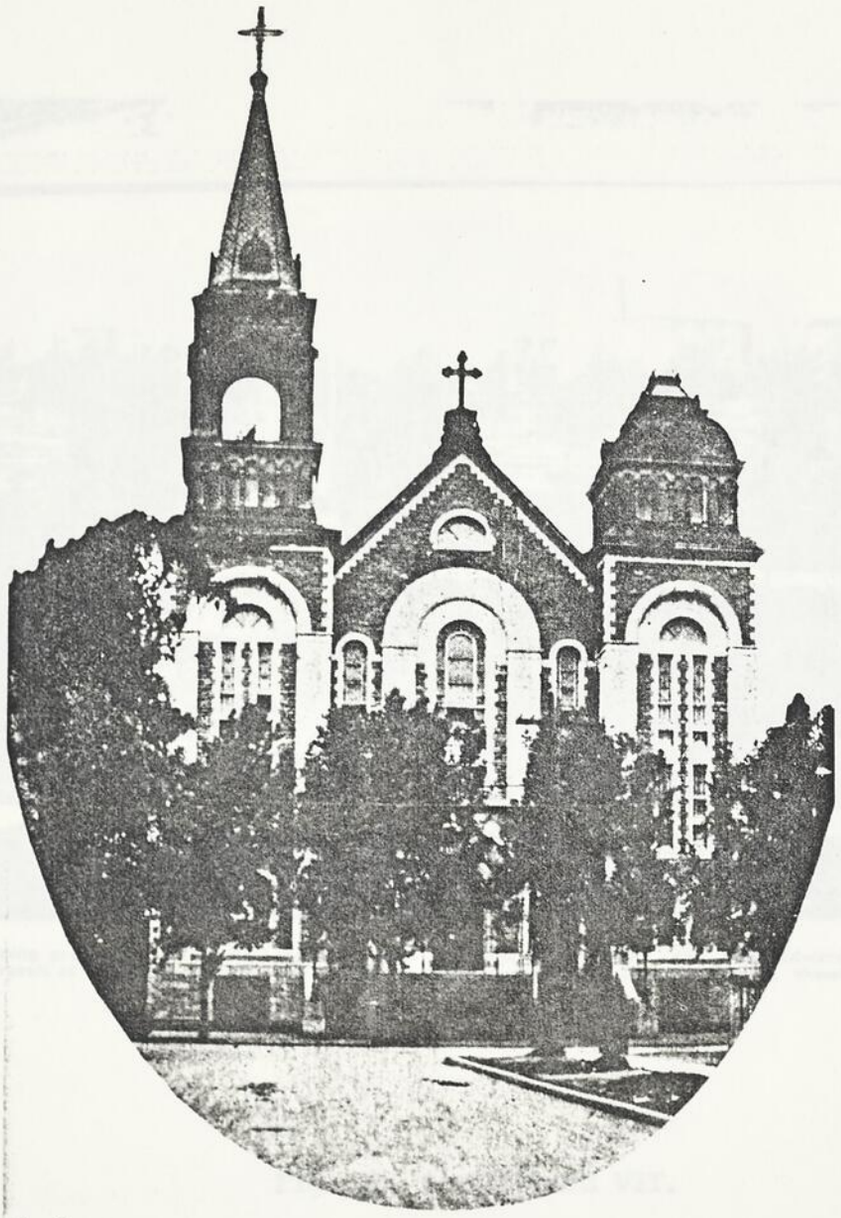


Fig. 32 Eglise Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.



it & Power Company's building adjoining property. (3) St. Paul Academy, City Hall and Fire Station. (4) King Edward Squar
ompany's Works. (8) A garden the result of a few hours' leisure work. (9) Another view of King Edward Square, showing St.

Fig. 33 Parc Edward VII.

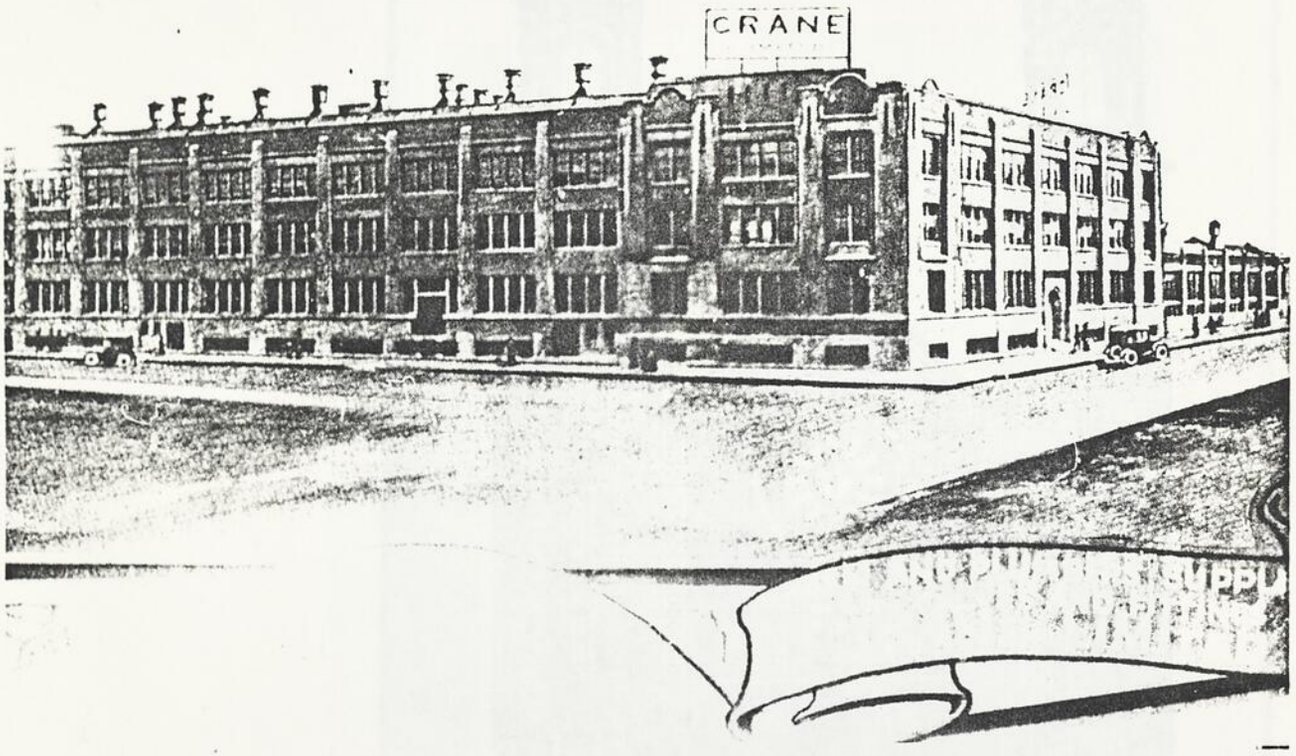


Fig. 34 Crane Limited.

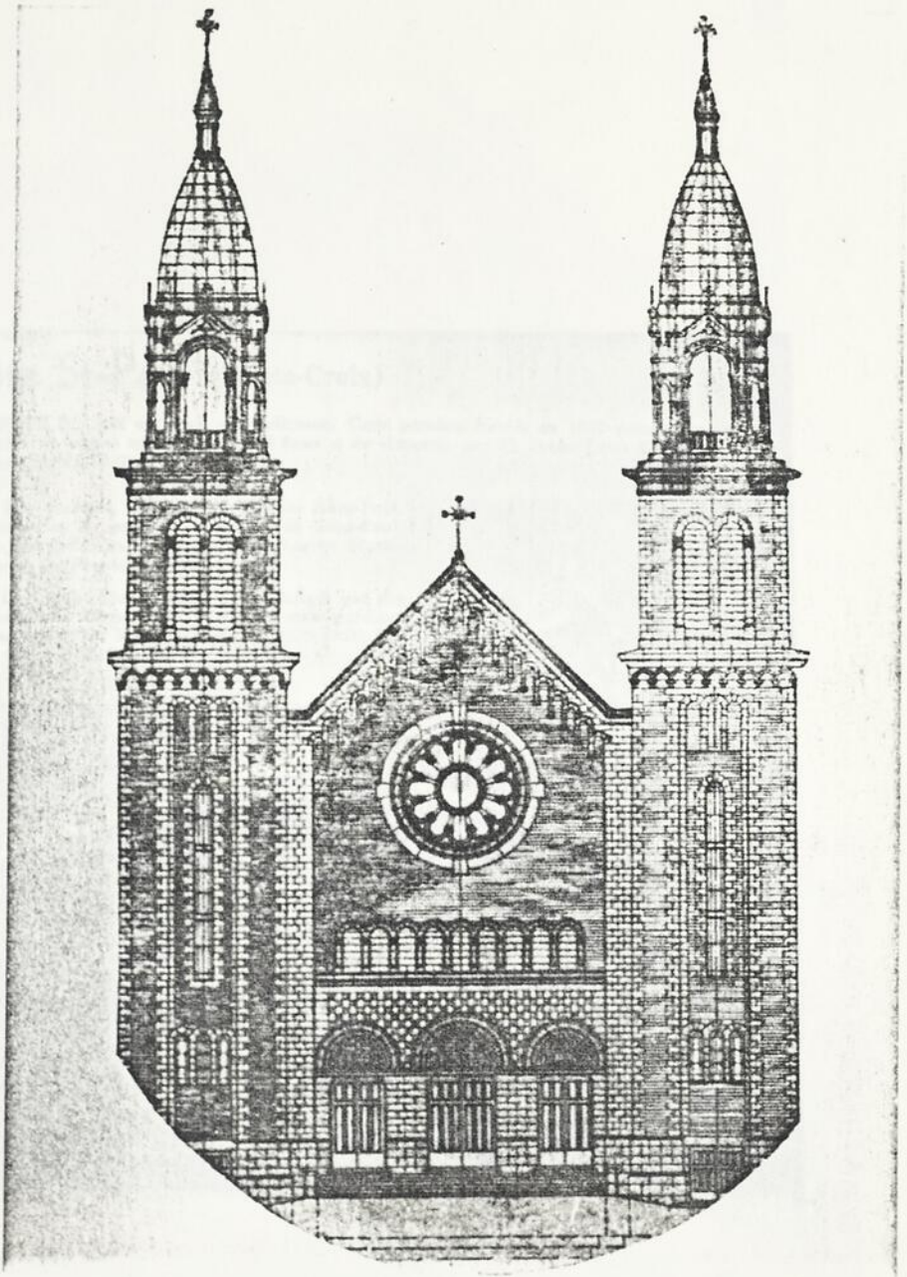
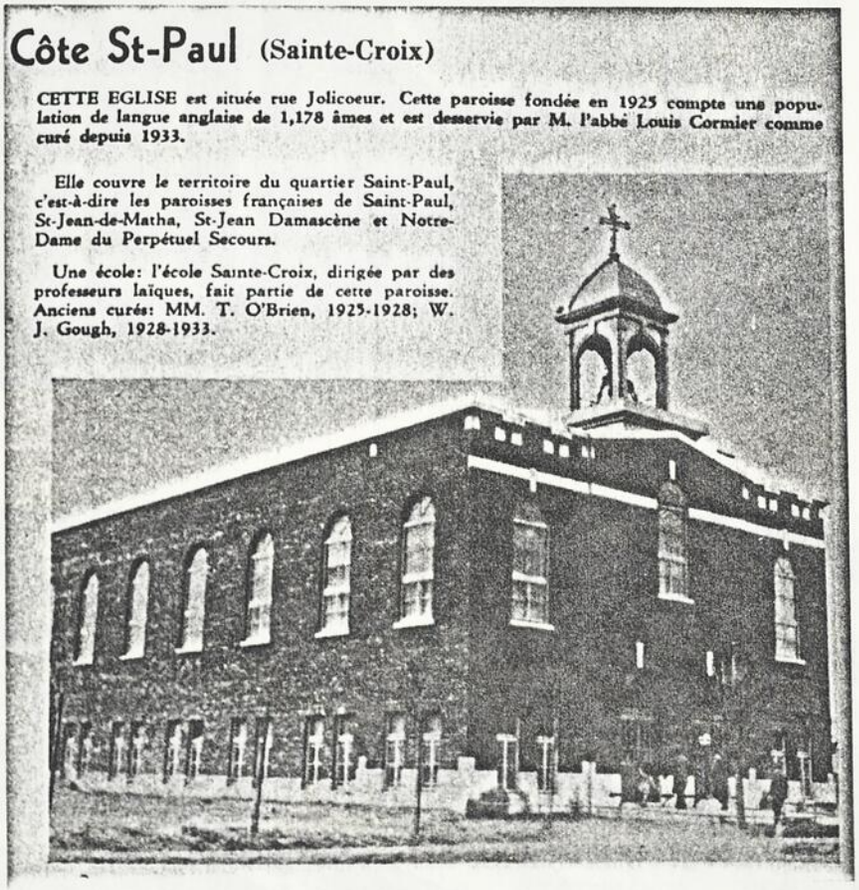


Fig. 35 Projet église Saint-Jean-de-Matha.



Côte St-Paul (Sainte-Croix)

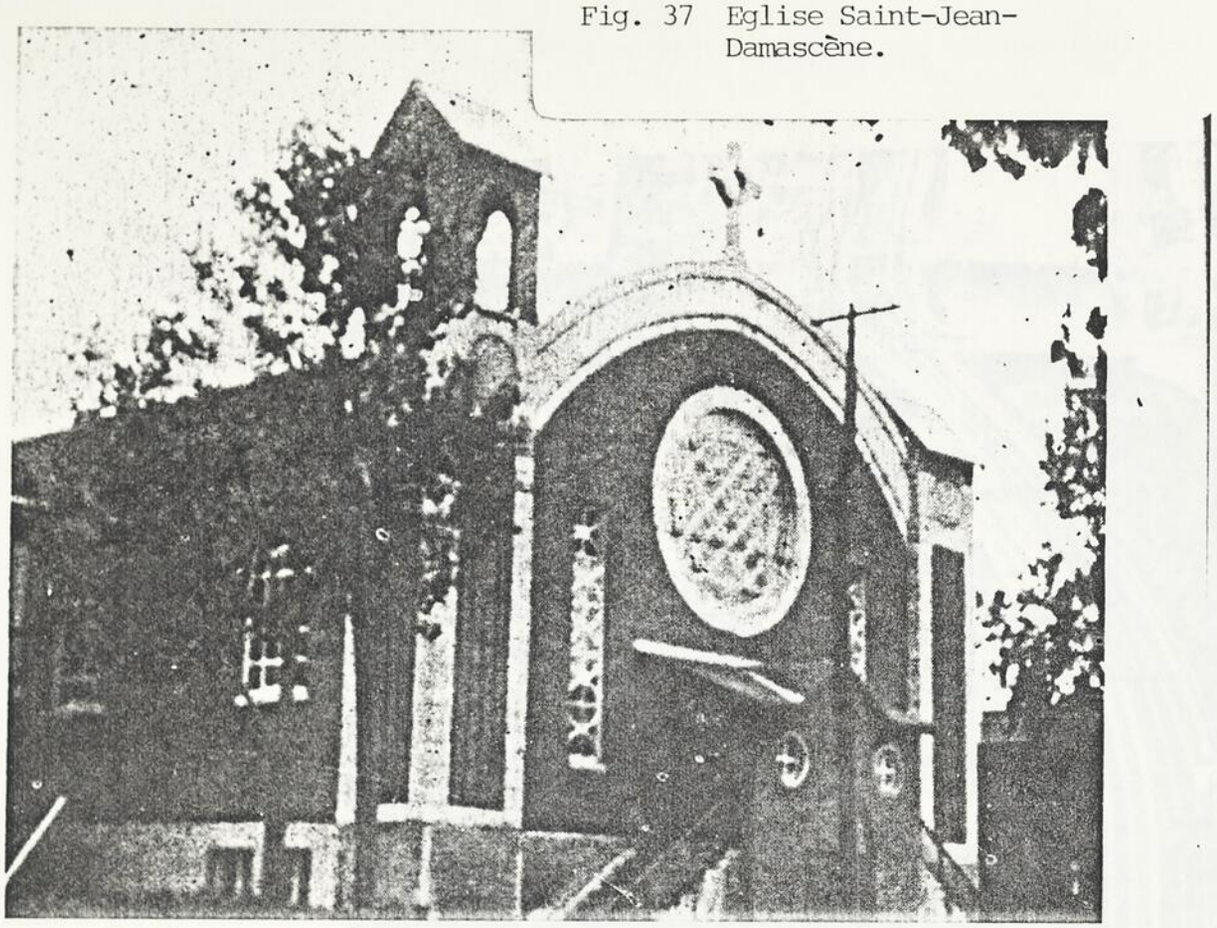
CETTE EGLISE est située rue Jolicoeur. Cette paroisse fondée en 1925 compte une population de langue anglaise de 1,178 âmes et est desservie par M. l'abbé Louis Cormier comme curé depuis 1933.

Elle couvre le territoire du quartier Saint-Paul, c'est-à-dire les paroisses françaises de Saint-Paul, St-Jean-de-Matha, St-Jean Damascène et Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Une école: l'école Sainte-Croix, dirigée par des professeurs laïques, fait partie de cette paroisse. Anciens curés: MM. T. O'Brien, 1925-1928; W. J. Gough, 1928-1933.

Fig. 36 Eglise Holy Cross.

Fig. 37 Eglise Saint-Jean-Damascène.



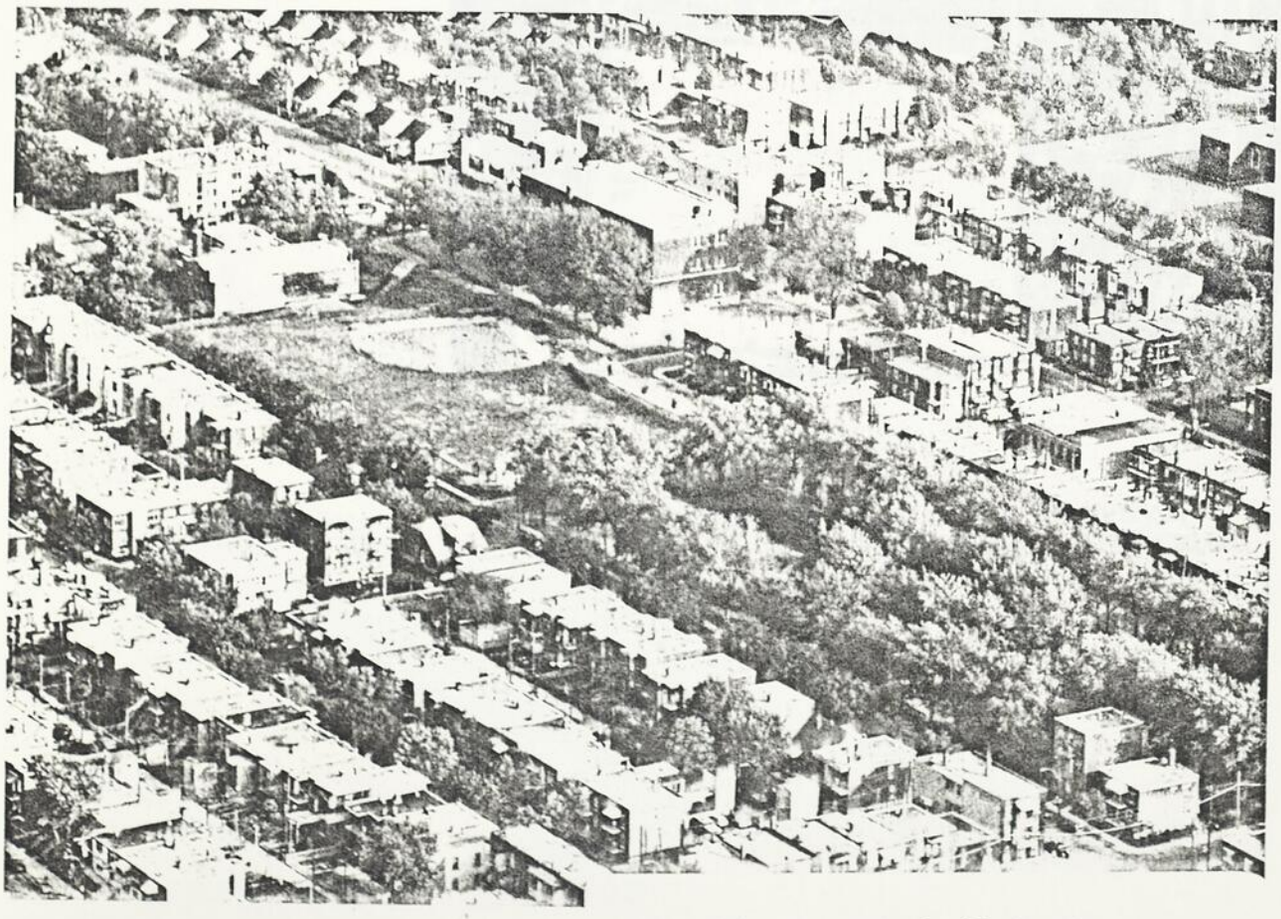


Fig. 38 Parc Campbell Ouest.
Vue aérienne, J.R. Caron.

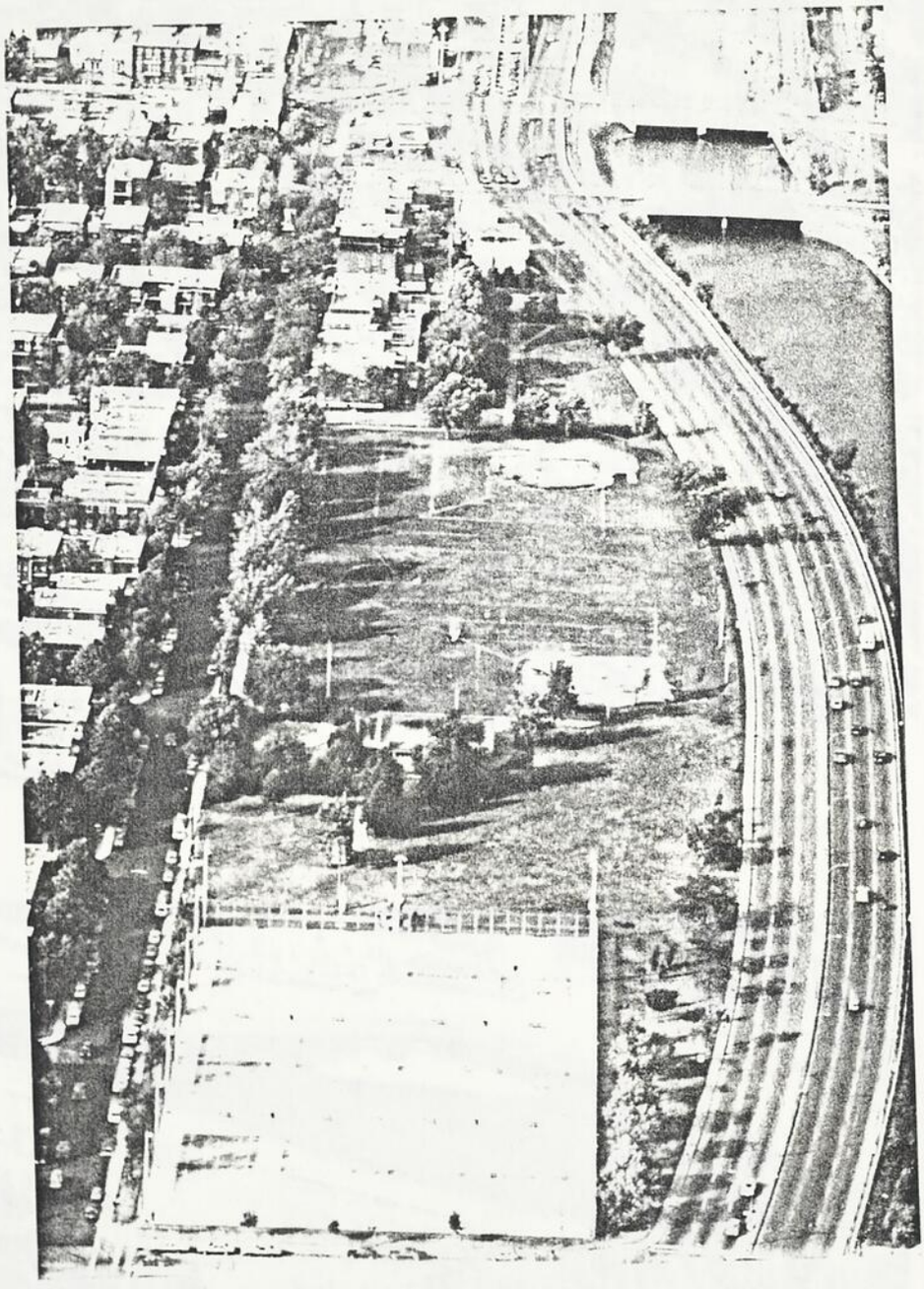


Fig. 39 Parc de la Verendrye.
Vue aérienne, J.R. Caron.

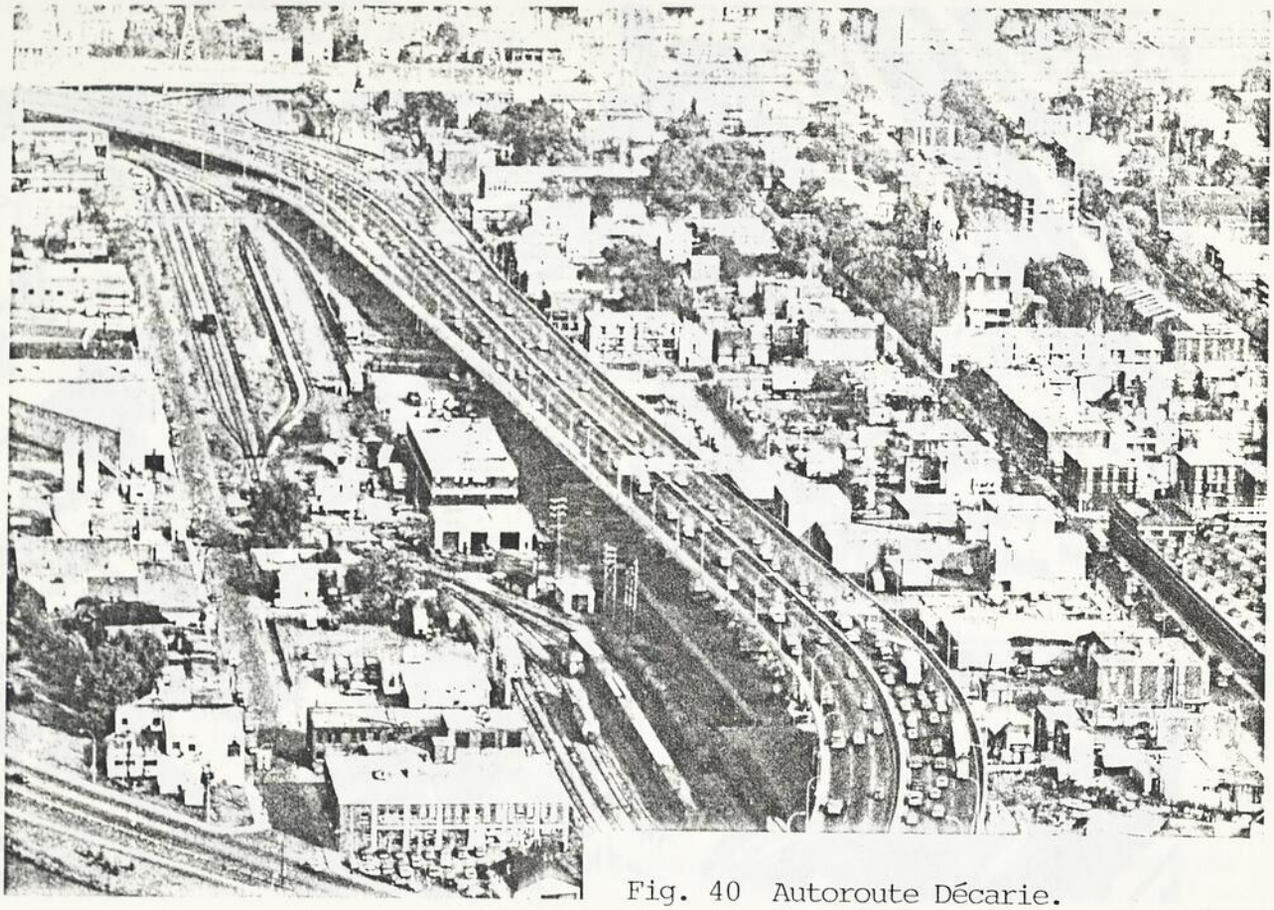


Fig. 40 Autoroute Décarie.
Vue aérienne, J.R. Caron.

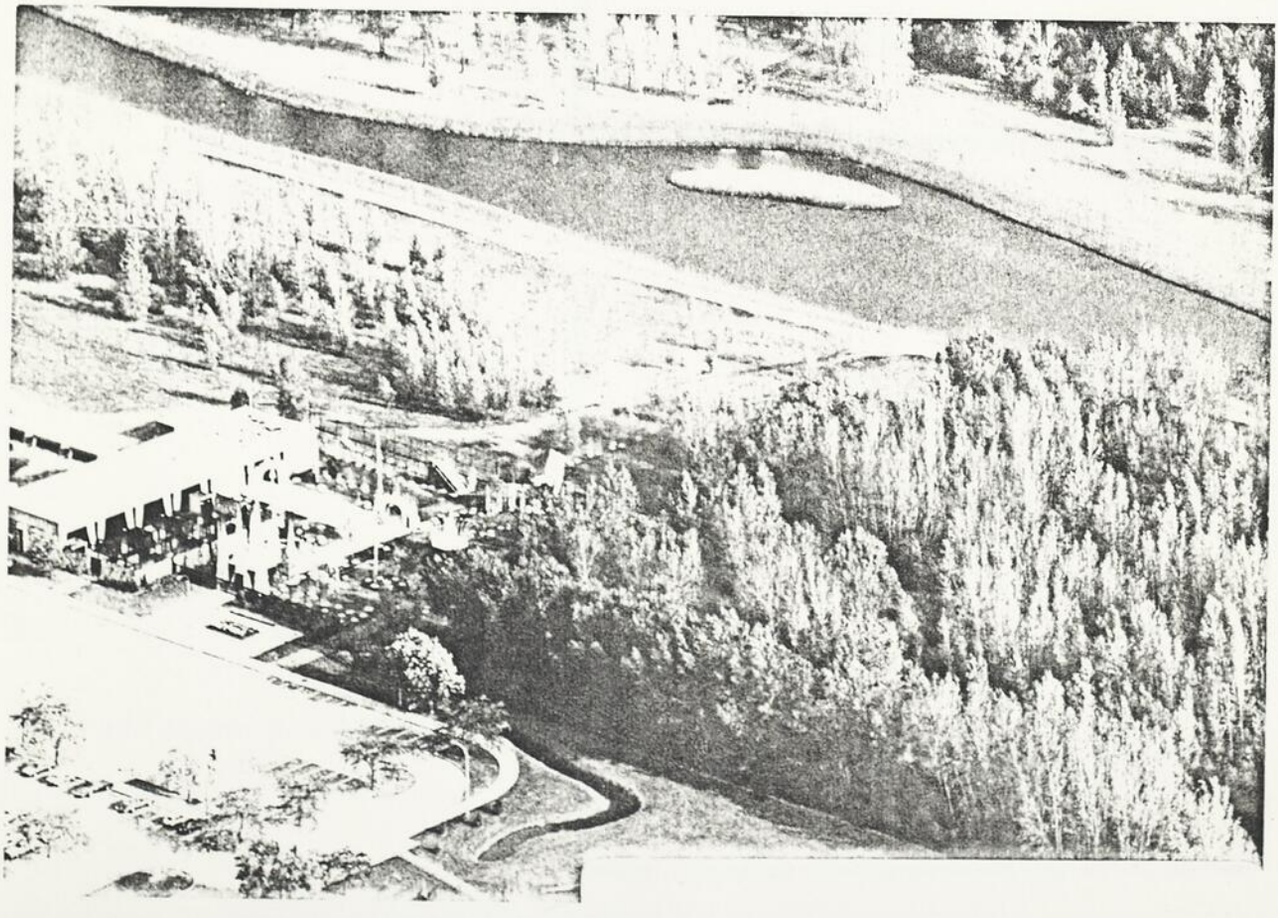


Fig. 41 Parc Angrignon.
Vue aérienne, J.R. Caron.

Fig. 42 Habitations du programme
20,000 logements.
Vue aérienne, J.R. Caron.

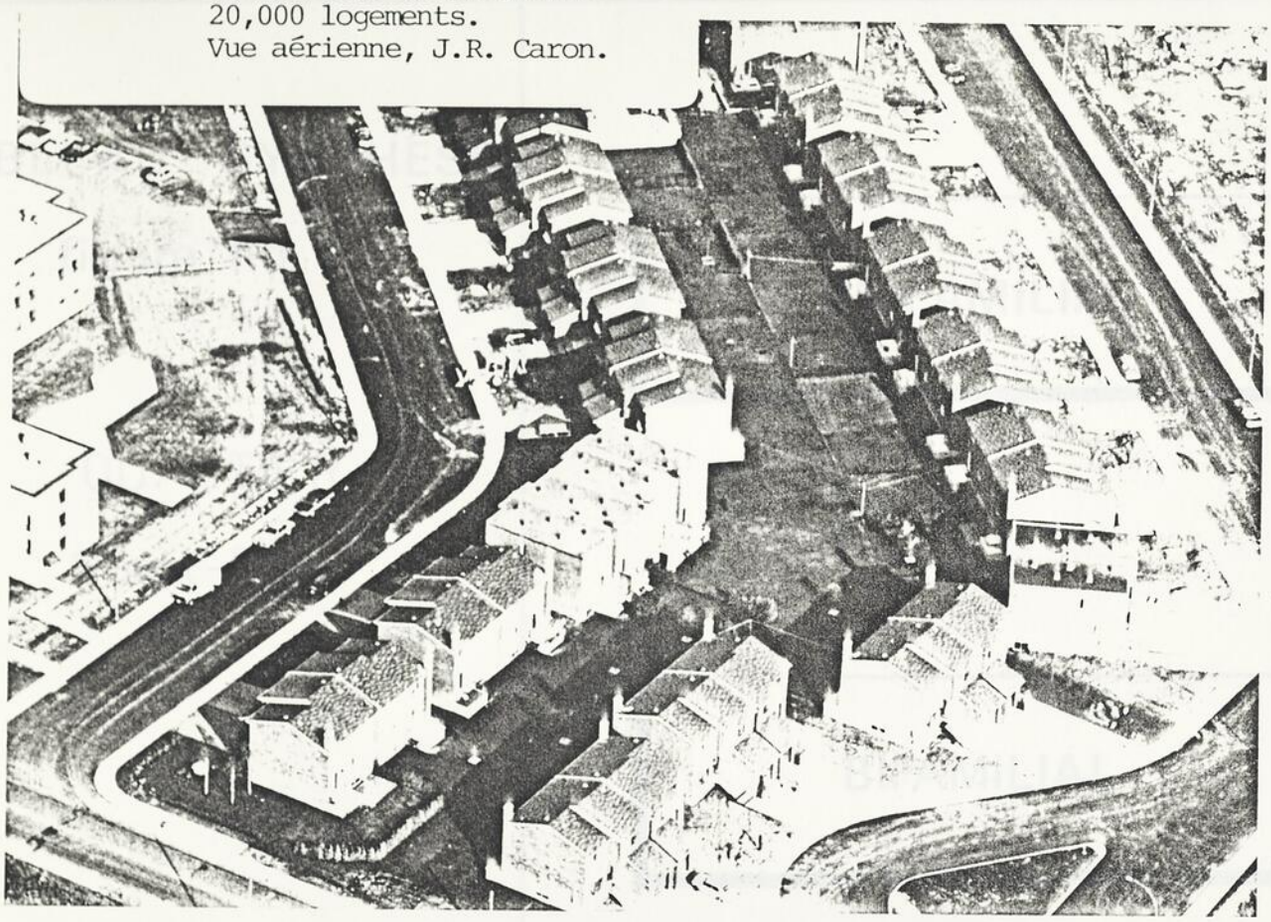


TABLEAU SYNTHESE

figure no.:

QUARTIER

Saint-Paul

UNIFAMILIAL

BIFAMILIAL

MULTIFAMILIAL

EDIFICE DE RAPPORT

COMMERCE INTEGRE

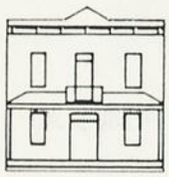


En rangée continue



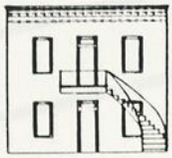
Ligne de mitoyenneté

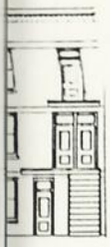


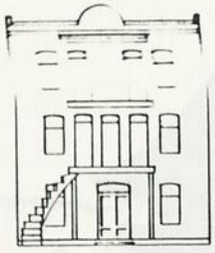




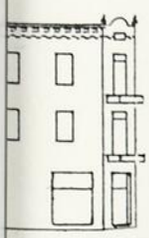


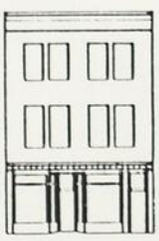












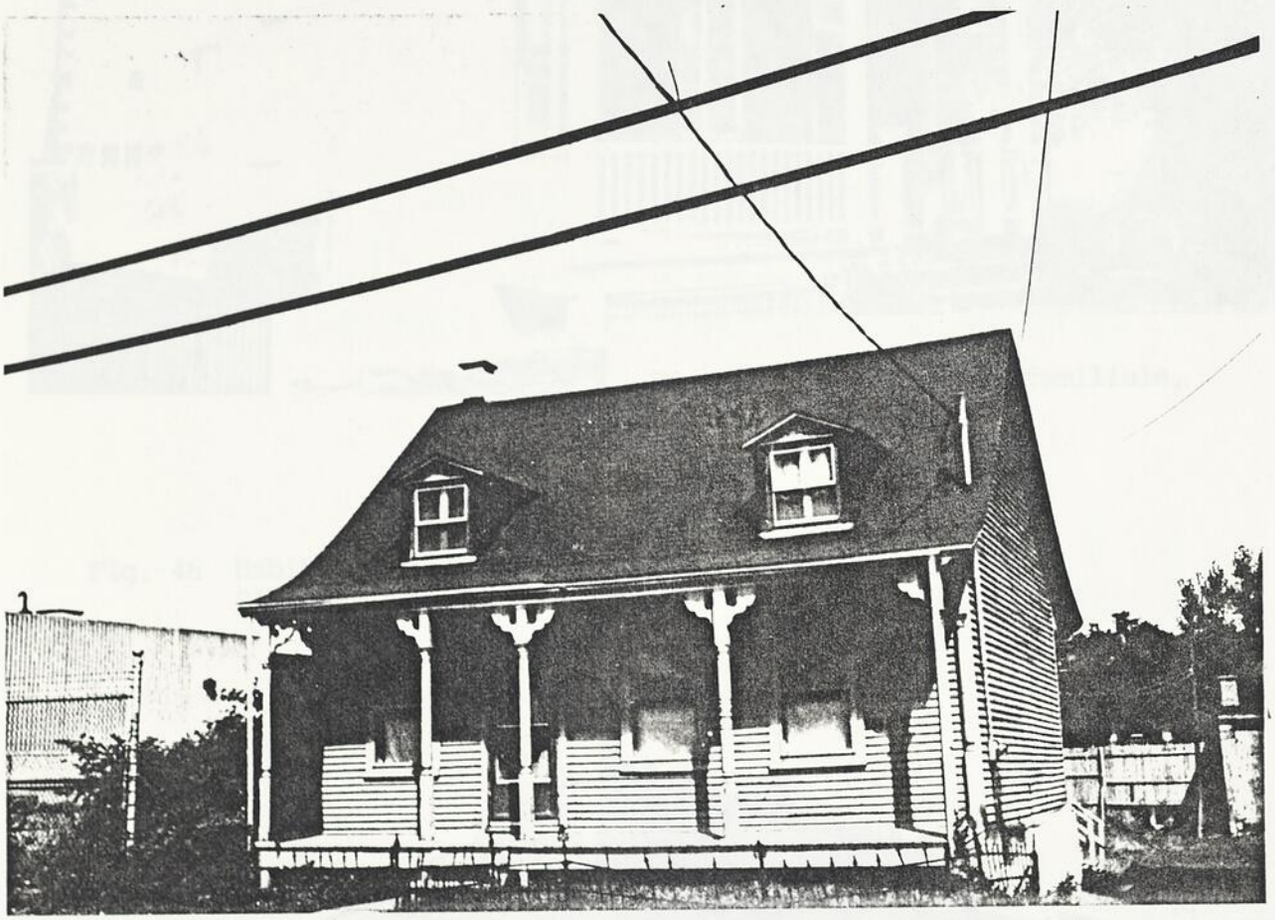


Fig. 44 Habitation unifamiliale,
5720 Hamilton.



Fig. 45 Habitation unifamiliale, 1871 Galt.

Fig. 46 Habitation unifamiliale, 2190 Le Caron.

